



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 139 • NUMÉRO 045 • 3^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 30 avril 2004

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 30 avril 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

•(1000)

[Traduction]

LOI D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2004

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-30, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget, déposé au Parlement le 23 mars 2004, dont le comité a fait rapport avec une proposition d'amendement.

L'hon. Denis Coderre (au nom du ministre des Finances) propose: Que le projet de loi C-30, tel que modifié, soit agréé.

[Français]

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le Président: Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le Président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le Président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

[Traduction]

Le Président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté jusqu'au lundi 3 mai 2004, à l'heure ordinaire de l'ajournement

* * *

LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.) propose: Que le projet de loi soit agréé.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Le Président: Quand ce projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec la permission de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

•(1005)

[Français]

L'hon. David Anderson propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Serge Marcell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, j'ai le privilège de prendre la parole à l'étape de la troisième lecture du projet de loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada qui vise à retrancher des terres du parc national du Mont-Riding du Canada et de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada pour les ajouter à des réserves indiennes.

Ces modifications visant le retrait de terres serviront à atténuer de graves problèmes liés au manque de logement dans la réserve d'Esowista de la première nation Tla-o-qui-aht. Dans le cas du parc national du Mont-Riding, elles corrigeront une erreur survenue lors de la rédaction de la description officielle pour le retrait de terres, conformément à un accord sur une revendication territoriale particulière.

Je désire réitérer que le projet de loi C-28 ne servira pas de précédent pour d'autres parcs nationaux. Ce sont des circonstances uniques dont nous devons traiter ensemble.

L'établissement de Pacific Rim en 1970 eut pour effet d'enclaver la réserve de sept hectares occupée par la première nation Tla-o-qui-aht. Sa destination initiale comme camp de pêche saisonnier s'était progressivement muée en collectivité résidentielle habitée en permanence.

Le gouvernement du Canada savait que, tôt ou tard, la collectivité d'Esowista aurait besoin de plus d'espace, et il s'est engagé à trouver une solution à long terme.

Initiatives ministérielles

Les 86,4 hectares qui seront retirés de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada aideront à résoudre le grave problème de surpeuplement auquel fait face la réserve d'Esowista et à améliorer les équipements d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, tout en favorisant le développement d'une communauté modèle qui coexistera harmonieusement avec la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada.

Le site de la réserve d'Esowista représente moins de 1 p. 100 de la superficie totale du parc. Sa soustraction au territoire occupé par le parc aura un impact minime sur l'intégrité écologique de ce dernier et permettra de répondre aux besoins de la première nation Tla-o-qui-aht.

La création du parc national du Mont-Riding en 1929 eut pour effet d'empiéter sur le territoire de la réserve indienne 61A de la première nation Ojibway Keeseekoowenin. Par conséquent, celle-ci fut relocalisée à l'extérieur du parc national. En 1994, une entente de règlement de la revendication territoriale particulière de la première nation fut conclue entre les Ojibway Keeseekoowenin et le Canada et permit de rétablir la réserve 61A, et en 2000, la plus grande partie des terres concernées furent soustraites au territoire du Mont-Riding avec l'adoption de la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Or, en raison d'une erreur commise dans la préparation de l'acte officiel de soustraction des terres en question, une bande de terre d'une superficie de cinq hectares fut omise et resta enclavée dans le territoire du parc. Des révisions seront donc apportées à la Loi sur les parcs nationaux du Canada pour rétablir la réserve 61A de la première nation Ojibway Keeseekoowenin dans son intégrité et redresser l'erreur qui avait été commise.

Quelles sont les considérations environnementales? À cet égard, le retrait de 86,4 hectares de terres de Pacific Rim n'affaiblira pas indûment les objectifs d'intégrité et écologiques du parc, parce que la première nation Tla-o-qui-aht s'est engagée à collaborer avec Parcs Canada afin de prévoir la protection à long terme des ressources naturelles et culturelles des terres du parc entourant la réserve d'Esowista.

La première nation Tla-o-qui-aht et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien se sont engagés à utiliser les terres de manière à respecter l'intégrité écologique du parc. De plus, plusieurs mesures seront élaborées pour favoriser un développement durable par rapport au parc.

L'aménagement des terres à retirer de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim sera basé sur les lignes directrices des communautés modèles de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le plan directeur de l'aménagement du site sera examiné par Parcs Canada, qui le recommandera pour approbation par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. De plus, chaque projet d'aménagement fera l'objet d'une évaluation au titre de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Afin de prévoir une protection appropriée des terres adjacentes du parc, un fonds d'atténuation de 2,5 millions de dollars sera fourni à Parcs Canada par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

• (1010)

Je dois aussi mentionner que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien n'aura pas besoin de financement additionnel pour l'expansion d'Esowista. On prévoit un besoin de 160 logements dont 35 seront requis à court terme.

En ce qui concerne les cinq hectares à être retirés au Mont-Riding, il s'agit d'une exigence de l'accord sur une revendication territoriale particulière de 1994. Je peux rassurer les Canadiennes et les Canadiens qu'il n'y a aucune conséquence environnementale associée à cette modification à la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Les consultations entreprises au sujet de ces initiatives indiquent un soutien généralisé. Par exemple, plusieurs intervenants ont exprimé leur appui pour un retrait de terres de Pacific Rim. Parmi ces participants, on trouve les premières nations concernées, les groupes provinciaux des premières nations, les paliers locaux, régionaux et provinciaux d'administration ainsi que les organisations non gouvernementales à vocation écologique, notamment Greenpeace, le Sierra Club, le Western Canada Wilderness Committee, les Friends of Clayoquot Sound et la Société pour la nature et les parcs du Canada.

Toutes les parties considèrent qu'Esowista est une situation unique. Elles appuient la nécessité d'assurer que les membres de la communauté restent ensemble et de fournir des terres à des fins résidentielles et semblables. Je les remercie pour leur appui.

Une des priorités retenues dans les récents plans ministériels de Parcs Canada est de renforcer les relations avec les communautés autochtones. Nos réalisations à Pacific Rim démontrent clairement nos engagements envers celles-ci.

La réserve de parc national Pacific Rim a beaucoup accompli ces dernières années en mettant de l'avant des initiatives autochtones, en forgeant des relations et en consacrant beaucoup d'énergie à la participation significative des peuples autochtones à la gestion fondée sur la collaboration de la réserve de parc national. Les résultats ont été remarquables.

J'aimerais mettre en évidence quelques exemples de ces résultats.

La réserve de parc national Pacific a collaboré avec la première nation Ucluelet afin de créer la piste Nuu-chah-nulth à l'intérieur du parc national. Ouverte au public en 2003, cette piste d'interprétation est une excellente illustration de la culture, de l'histoire et du langage de la région où habitent les membres de cette première nation.

Le 23 juin 2004, la première nation Ucluelet témoignera à nouveau de l'ouverture de cette piste en érigeant le premier mât totémique en 104 ans à être sculpté et érigé sur son territoire traditionnel; il s'agit d'une grande source de fierté pour cette communauté.

Ce mât de bienveillance accueillera les visiteurs canadiens et étrangers à la piste et au territoire traditionnel Nuu-chah-nulth ainsi que de la première nation Ucluelet. Il symbolisera l'histoire ancienne et la présence continue des peuples des premières nations dans cette région, et tout particulièrement sur le territoire du parc national.

Dans le secteur de la piste de la côte ouest de la réserve de parc national Pacific Rim, Parcs Canada finance une initiative nommée Société Qu'as de la piste de la côte ouest. Groupe sans but lucratif, cette société réalise un programme de formation et de mentorat visant les membres des trois premières nations qui vivent le long de la piste de la côte ouest, une des pistes d'excursion récréative les plus renommées au monde.

En participant à la gestion fondée sur la collaboration de la piste de la côte ouest avec Parcs Canada, les jeunes des premières nations sont exposés à l'ensemble des dossiers de gestion des parcs et à une formation en sécurité publique, entretien, conservation de la ressource, surveillance et interprétation publique.

Grâce à ce programme, les finissants des premières nations ont obtenu des emplois permanents et à temps plein auprès de Parcs Canada ou auprès d'autres organismes et dans l'industrie.

• (1015)

De solides relations communautaires sont l'assise d'une large gamme d'accords officiels et informels qui peuvent faire avancer nos intérêts communs.

Je suis content que ce retrait des terres de parc pour les fins d'une réserve indienne aidera les négociations en vertu des traités et qu'il favorisera un meilleur climat de travail avec les communautés autochtones.

J'aimerais clairement remercier le gouvernement de la Colombie-Britannique de son soutien à cette initiative d'expansion d'Esowista. Cette collaboration est primordiale pour assurer le retrait des terres de Pacific Rim et le transfert foncier au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien pour les besoins de réserves indiennes.

J'encourage tous les députés de la Chambre à se joindre à moi pour l'adoption du projet de loi C-28.

[Traduction]

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, la réserve d'Esowista est située dans le parc national Pacific Rim, dans ma circonscription. Il est clair que nous appuyons l'initiative. Toutefois, nous sommes très déçus parce que lorsque le protocole d'entente, qui a fait l'objet d'un énorme travail de la part la première nation de Tla-o-qui-aht et des responsables du parc, a été signé en juin, personne ne s'est soucié d'informer le député local, moi-même, ou notre parti, de la conclusion de cette entente avant la veille de la dernière relâche parlementaire, c'est-à-dire trop tard pour que notre parti engage la discussion sur cette question. Je sais que la première nation était très mécontente de la situation et voilà qu'on essaie maintenant de faire adopter ce projet de loi à la hâte à la veille du déclenchement des élections.

Est-ce que le secrétaire parlementaire va dire pourquoi son gouvernement ne juge pas l'intervention du député local nécessaire, surtout après la signature d'une entente? Croit-il que c'est une façon d'engager une collaboration à l'égard de ce qui est bon pour les Canadiens et de faire progresser le bon travail qui a été fait par Parcs Canada?

[Français]

L'hon. Serge Marzil: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de cette question.

Quant à la consultation, je sais qu'il y a eu plusieurs tentatives pour rencontrer le critique de l'opposition en cette matière. Le directeur de l'Agence Parcs Canada avait également offert de le rencontrer pour discuter et transmettre l'information. Il est possible qu'il y ait eu quelques lacunes sur le plan de la consultation. On s'en excuse.

Toutefois, ce projet de loi ne cache aucun esprit partisan. C'est fait bien plus dans le but de régler un problème qui existe depuis longtemps. Évidemment, toute la consultation auprès du milieu a mis un certain temps avant qu'on arrive à corriger la situation. C'était davantage un geste humanitaire et logique également, qui devait être posé par le gouvernement à cet égard.

Quant aux communautés environnantes, les gens ont tous accepté. On n'enlève rien. On n'enlève aucune terre à qui que ce soit. C'est en fait une partie du parc qu'on redonne à une réserve indienne qui a un problème démographique majeur, pour lui permettre de prendre un peu plus d'expansion.

Initiatives ministérielles

J'écoutais, justement hier, mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot parler de la problématique des logements dans les communautés autochtones. C'en est un cas. Donc, ce projet de loi leur permet d'aller de l'avant avec la construction de nouveaux logements. Il permet aussi à une communauté autochtone d'avoir une meilleure qualité de vie.

• (1020)

[Traduction]

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, les choses semblent changer très rapidement à la Chambre et comme nous sommes vendredi, on s'attend à ce qu'on ne suive pas toujours l'ordre prévu. Cependant, j'ai été un petit peu déçu relativement au projet de loi C-30, qui était le premier sur la liste et portait sur le budget, parce que je voulais me pencher sur les préoccupations de certaines personnes en Saskatchewan qui ont été durement touchées par une vérification qui concernait le sport amateur, question dont on n'a pas parlé dans le budget. J'ai soulevé cette question à la Chambre il y a deux ans et rien n'a été fait depuis.

Même si ce sera probablement ma dernière journée à la Chambre et ma dernière activité, je n'en aurai pas terminé avec cette mesure inacceptable prise contre la Saskatchewan. Je devrai m'attaquer à cela dans ma nouvelle vie publique.

Lorsque j'ai examiné pour la première fois le projet de loi C-28, je n'y voyais rien à redire. Je pouvais voir que le projet de loi, sous la forme où il m'était présenté, tendait à retrancher certaines terres d'un parc national pour les ajouter à une réserve, surtout sur la partie ouest de l'île de Vancouver, afin d'offrir des logements supplémentaires et de favoriser la croissance de cette collectivité. À bien y penser, je ne crois pas que des Canadiens s'opposeraient à cela.

Le projet de loi porte également sur le parc national du Mont-Riding, au Manitoba. Il y a eu une erreur dans ce cas-là, mais je pense qu'elle peut être corrigée. Je ne pense pas qu'il y aura une opposition à cela.

Lorsque j'examine la carte de cette région, je vois un certain nombre de parcelles de terrain qui sont désignées comme des réserves indiennes, mais personne ne vit sur ces terres. Ce ne sont pas des endroits où vivre, même s'il s'agit d'une réserve. Cependant, dans le cas des dix réserves concernées, le projet de loi fournira à ces gens des terres supplémentaires, comme notre collègue l'a dit, pour construire des maisons et le reste.

Ce qui me dérange dans tout cela, c'est que nous n'avons pas entendu qui que ce soit à la Chambre en parler. Cependant, je ne m'occupe pas de ce dossier depuis suffisamment longtemps pour savoir si, en fait, certains se sont opposés au projet de loi. Je n'ai jamais eu l'occasion, et c'est peut-être ma faute, de savoir si des groupes environnementaux sont contre cette mesure. Je n'ai jamais été en mesure de savoir si tous les autres élus, y compris les élus provinciaux de la Colombie-Britannique et les élus municipaux locaux, sont parfaitement d'accord avec cela.

Un des problèmes que nous avons avec le projet de loi, c'est qu'on nous demande de l'appuyer à la veille d'élections et que, dans mon cas, je n'ai pas tous les renseignements que j'aurais voulu avoir. Je comprends que les accès publics à l'océan et à la plage seront maintenus, mais ce point est prévu dans un protocole d'entente, et un protocole d'entente n'a pas force de loi. Il peut être facilement annulé. Cela m'inquiète un peu, car non seulement le parc national appartient aux premières nations qui y vivent, mais il est aussi un bien public. Donc, à mon avis, un protocole d'entente n'est pas suffisant.

Initiatives ministérielles

Je sais que la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada et d'autres groupes ont donné leur appui, mais la Colombie-Britannique a également un droit sur ces terres et je ne suis pas certain si nous avons son accord pour aller de l'avant. Je suis préoccupé par le fait qu'une parcelle de terre de la Colombie-Britannique ne soit pas approuvée par le gouvernement provincial. Je crois que nous devrions nous arrêter un instant.

Par exemple, je connais une famille vivant à quelques kilomètres du parc national Grasslands au sud de la Saskatchewan. S'il y avait des modifications ou des changements, cela les toucherait grandement.

● (1025)

Par conséquent, les premiers visés et consultés seraient les municipalités rurales de Mankota et de Glen McPherson et, ensuite, le gouvernement provincial. Je n'arrive pas à savoir si l'ensemble de la Colombie-Britannique est d'accord. Cela me préoccupe.

Deuxièmement, l'accord sur l'utilisation des terres suscite également des préoccupations. La conclusion, à la dernière minute, en l'occurrence maintenant, de cet accord, me dérange énormément. Nous n'avons entendu que la position des groupes partisans à l'accord. Nous n'avons pas entendu celle de ses opposants.

S'il n'y a pas d'opposants, c'est fantastique. Toutefois, je siège dans cette Chambre depuis assez longtemps pour savoir qu'il y a toujours quelqu'un qui n'est pas d'accord et toujours quelqu'un dont le comité et la Chambre devrait entendre le point de vue. Or, comme ça n'a pas été fait, j'aborde cette mesure législative avec précaution. Nous n'avons pas entendu le son de cloche de ceux qui s'opposent à cet accord. En tout cas, je ne l'ai pas entendu et, si j'ai bien compris, d'autres ne l'ont pas entendu non plus.

J'espère que dans cinq ans, voire deux ans d'ici, je ne lirai pas dans le journal que cette mesure législative apparemment remarquable, qui vise un magnifique coin du Canada et qui propose des idées fort intéressantes pour le développement du logement autochtone, comportait une manoeuvre cynique. Le fait que cette mesure législative arrive à la Chambre in extremis me préoccupe.

J'assure à la Chambre que ni moi, ni mon parti n'avons de raisons de nous opposer au projet de loi en tant que tel. Toutefois, la procédure est douteuse et c'est cela qui nous préoccupe.

C'est peut-être une de mes dernières interventions à la Chambre et je n'oserais pas dire que quelque chose ne tourne pas rond en face. Néanmoins, n'applaudissez pas tout de suite, parce que je reviendrai, ne serait-ce que sous la forme d'un fantôme, pour hanter la Chambre s'il le faut. Je serai comme MacArthur. Je reviendrai parce que ce projet de loi est trop important.

Le projet de loi sera adopté au Sénat. Or, sachant ce qu'il a fait avec le projet de loi C-250, je ne fais pas confiance au Sénat non plus.

Dans un de ses rapports, la vérificatrice générale affirme que, pour promouvoir la reddition de comptes au sujet des mesures d'application, elle appuie la production d'un rapport annuel concernant les traités et les réclamations territoriales, conformément aux recommandations du chapitre 9.

Le projet de loi ne prévoit pas celat, d'où mes préoccupations. Le projet de loi doit-il être adopté maintenant? Est-il vraiment nécessaire de l'avoir pour les prochaines élections? Il me semble que non. Je n'ai aucune raison de ne pas l'appuyer, mais nous avons de sérieuses réserves à son sujet.

On a très peu discuté de ce projet de loi. Je n'ai pas été affecté assez longtemps à son étude pour savoir même s'il a été discuté en

comité et encore moins pour avoir l'occasion d'inviter des gens à participer aux discussions. Nous n'avons pas eu cette possibilité.

● (1030)

En terminant, j'espère, comme je l'ai dit déjà, que je n'aurai pas à revenir ici, même comme témoin devant le comité. J'espère que ni le gouvernement, ni la Chambre, ni mon parti ne me tromperont au sujet de l'une ou l'autre des choses que j'ai mentionnées, ne serait-ce qu'en supprimant l'accès aux plages. Si cette portion d'un magnifique parc national est détruite en vertu uniquement d'un protocole d'entente, je ne l'accepterai pas et je ne crois pas non plus que ce soit acceptable pour la population de la Colombie-Britannique ou du Canada.

Est-ce possible de retarder un peu l'adoption du projet de loi, le temps qu'il soit examiné par des juristes?

[Français]

L'hon. Serge Marciel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je veux tout simplement rassurer mon collègue qu'effectivement, le gouvernement de la Colombie-Britannique a été consulté, puisqu'ils ont même signé l'accord. Ils sont un partenaire important.

Je vous ai également dit tout à l'heure que, tous les groupes importants qu'on aurait probablement invités au Comité permanent de l'environnement et du développement durable, on les a déjà rencontrés. Parcs Canada a discuté avec eux, de même que Greenpeace, le Sierra Club, le Western Canada Wilderness Committee, les Friends of Clayoquot Sound, la Société pour la nature et les parcs du Canada, les gouvernements fédéral et provincial, les administrations régionales et de districts, ainsi que tous les groupes provinciaux des membres des premières nations. Ils ont tous été impliqués dans cette négociation ou dans cette consultation.

Il faut toujours avoir en tête que c'est un parc national et que la réserve est située dans le parc national. Donc, c'est seulement un transfert de terrains du parc national à la réserve indienne qui est aussi située dans ce parc national.

On ne va donc pas chercher quoi que ce soit à l'extérieur du parc. On n'enlève rien à qui que ce soit. On permet tout simplement à une communauté autochtone de retrouver une qualité de vie et d'améliorer également ses conditions de vie.

Je veux tout simplement rassurer le député à savoir qu'effectivement, tous ces gens ont été rencontrés. Ils ont endossé unanimement ce projet. Il en est de même du gouvernement de la Colombie-Britannique.

[Traduction]

M. Roy Bailey: Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir réagi à mes propos. En fait, les groupes environnementaux comme la Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada, Greenpeace, le Sierra Club et d'autres ont comparu devant le comité. J'ignore dans quel but ils l'ont fait.

D'après l'information que j'ai, la province de la Colombie-Britannique possède des intérêts sur les terres visées par le projet d'agrandissement. Des représentants importants ont convenu de s'occuper de cette question à mesure que le projet ira de l'avant. Je crois savoir que le gouvernement de la Colombie-Britannique a signé un protocole d'entente. Je ne pense pas que cela signifie pour autant qu'on estime que tout va pour le mieux.

Initiatives ministérielles

Je voudrais dire une dernière chose au député d'en face. Pourquoi ne pas laisser les choses suivre leur cours et envoyer une invitation à tous ceux qui pourraient s'opposer au projet de loi, afin de connaître leur point de vue? Une fois le projet de loi adopté, nous pourrions dire que nous avons couvert tous les angles. Toutefois, le temps ne nous permet pas de le faire maintenant. De là vient tout le problème. C'est la bousculade de la onzième heure.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, puisqu'il faut saisir au vol les occasions favorables qui se présente à la Chambre, je voudrais en profiter pour complimenter mon collègue et le remercier. Il a joué le rôle de mentor. Il a encouragé et guidé beaucoup d'entre nous qui sont arrivés ici en 2000, et les autres arrivés plus tôt. Nous lui en sommes vraiment reconnaissants.

Puisque c'est peut-être la dernière fois que nous le voyons ici, je crois indiqué de souligner que, à la différence de ceux qui s'éclipsent discrètement, mon collègue continue de travailler jusqu'à la fin de sa carrière de parlementaire. Comme toujours, il traite avec enthousiasme et fougue les dossiers qui touchent non seulement ses électeurs mais l'ensemble des Canadiens. J'ai été, en particulier, impressionné par la sincérité dont il a fait preuve dans le dossier des anciens combattants et des veuves d'anciens combattants. Il a fait à cet égard un travail exemplaire. Le député a remarquablement bien servi les habitants du sud-est de la Saskatchewan.

L'intérêt qu'il porte aux parcs nationaux tient-il au fait que Mme Bailey et lui vont y passer énormément de temps au cours des mois et des années qui viennent?

• (1035)

M. Roy Bailey: Monsieur le Président, lorsque ma carrière prendra fin, j'aurai consacré 55 années à la vie politique, et jusqu'à maintenant je n'ai pas eu le temps de visiter les parcs nationaux autrement qu'en les traversant en automobile. J'espère avoir l'occasion dans l'avenir de visiter celui-ci en particulier. Je n'y suis jamais allé et j'aimerais le faire.

Dans l'ensemble, je suis fier de ce que Parcs Canada a accompli. Je suis fier de la procédure que le ministère a suivi dans ma province pour ce qui est de l'ajout du parc national des Prairies, en deux parcelles. Ce que Parcs Canada a fait là-bas visait davantage à satisfaire toutes les parties, peut-être plus que dans le présent cas. C'est ce qui me préoccupe, plus que les parcs eux-mêmes. J'espère que le problème ne se reproduira pas.

Je reviendrai peut-être vous hanter si les choses tournent mal, particulièrement avec ce projet de loi.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NDP): Monsieur le Président, je crois que la Chambre reprendra ses travaux la semaine prochaine, mais je ne suis pas certain si le député de Souris—Moose Mountain prendra la parole à ce moment-là. Je profite de l'occasion pour lui souhaiter mes meilleurs vœux à l'occasion de sa retraite et pour dire publiquement que c'est un homme très honnête. Au fil des ans, nous sommes devenus de très bons amis et c'est une personne de qui on peut beaucoup apprendre.

Il arrive parfois que l'attitude très partisane de certains politiciens nuise à leurs amitiés. Il va sans dire que le député de Souris—Moose Mountain est un fervent partisan conservateur, mais cela n'a jamais changé quoi que ce soit à ses amitiés. Au fil des ans, il est devenu un bon ami. Je lui souhaite mes meilleurs vœux. Sa présence ici me manquera.

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, m'a pour ainsi dire enlevé les mots de la bouche.

J'ai écouté le discours du député et, bien que je ne sois pas d'accord avec lui sur toute la ligne, je me propose de faire porter mes observations sur la personne plutôt que sur le propos tenu.

Je me plais à croire que le député de Souris—Moose Mountain est un ami. Nous nous connaissons depuis belle lurette. J'ai eu très récemment le plaisir de diriger une délégation dont il faisait partie. C'est d'ailleurs la seule fois qu'il m'a accompagné en délégation. Je n'en retiens que d'excellents souvenirs. Et cela est vrai non seulement pour cette occasion mais aussi pour toutes les autres où nous avons pu nous rencontrer ici sur la Colline parlementaire, y compris à l'accueil de délégations de sa circonscription.

Lorsque j'étais leader du gouvernement à la Chambre, il accompagnait de temps à autre des gens de sa circonscription à mon bureau, lequel était très ornementé. Il le leur faisait visiter. Ainsi, de temps en temps, nous avions coutume de nous asseoir et de jaser, tout en rencontrant ses électeurs. Je sais qu'il a très bien servi ses électeurs. Je tiens à lui souhaiter tout ce qu'il y a de meilleur.

Au cours des jours ou semaines qui vont venir, pour la durée incertaine qui va précéder les prochaines élections, il a l'intention de faire la tournée des bureaux de poste et des centres communautaires de sa circonscription pour remercier ses électeurs. Voilà une façon correcte pour un parlementaire de mettre un terme à sa carrière. En matière de rite de passage, c'est mieux que de devoir, comme certains, quitter contre son gré.

Je ne doute pas qu'il passera de bons moments en compagnie de ses électeurs. Je sais qu'ils vont lui manifester leur reconnaissance au cours des prochains jours, comme je le fais en ce moment, non seulement en mon nom personnel mais certainement en celui de l'ensemble de mes collègues.

• (1040)

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre brièvement la parole sur le projet de loi C-28.

D'abord, j'aimerais aussi saluer mon collègue de Souris—Moose Mountain et lui dire que j'ai beaucoup apprécié le connaître. Même si nous n'avons pas souvent travaillé ensemble, on s'est croisés maintes fois dans l'antichambre, et il a toujours fait preuve de véritable bonté envers nous. Il a aussi toujours le sourire aux lèvres. Je lui souhaite donc une bonne retraite.

Cela étant dit, nous appuyons le projet de loi C-28, d'abord parce qu'il corrige une erreur du passé dans les contrats de cession de terres. En plus, je salue aussi l'initiative d'agrandissement des territoires pour les premières nations concernées.

Le taux de croissance démographique des premières nations est près du double de celui des non-autochtones. Ils ont donc de plus en plus de besoins quant à l'espace et au logement. Comme l'a souligné mon collègue de Beauharnois—Salaberry, j'accorde une importance capitale à la question du logement chez les autochtones.

Ce projet de loi semble avoir l'appui de tout le monde, finalement. Lorsque, sur le plan environnemental, vous avez l'appui d'un groupe comme Greenpeace, cela veut tout dire. Cela veut dire que, sur le plan environnemental, ce projet fait quasiment l'unanimité.

J'écoutais tout à l'heure mon collègue de Souris—Moose Mountain demander si on avait consulté les populations environnantes non autochtones. J'ai une autre conception par rapport à cette démarche de cession territoriale, de négociations pour des territoires et des territoires partagés, comme on a dans le projet d'entente avec les Innus au Québec.

Initiatives ministérielles

Lorsque les premiers Européens sont arrivés ici, ils n'ont pas demandé la permission aux autochtones pour s'installer. Lorsqu'on les a parqués dans des réserves, il y a 130 ans, les autochtones n'ont pas cédé leurs territoires. Toutefois, les non-autochtones ont compris qu'ils avaient cédé leurs territoires et ils les ont exploités sans leur demander la permission.

Alors, si nous avons à avoir une prédisposition d'esprit lorsque nous parlons de ce type d'entente et d'autres ententes négociées pour les cessions territoriales et l'aménagement des territoires autochtones, il faut avoir cet esprit d'ouverture et de réparation. Un projet de loi comme celui qui est devant nous en est un exemple.

Cependant, cela ne sera pas suffisant. On a beau agrandir des réserves, mais fondamentalement, ces réserves comme telles sont des concepts qu'on devrait complètement mettre de côté, et on devrait accélérer les négociations d'autonomie gouvernementale avec des assises territoriales valables pour les communautés autochtones dans l'avenir.

Cela s'appelle le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale, et cela s'appelle aussi la référence aux traités ancestraux qui établissaient clairement, pour la plupart d'entre eux, les territoires qui appartenaient aux premières nations lorsque les Européens sont arrivés au Canada.

Je suis d'emblée en accord avec ce projet de loi. Je voudrais seulement indiquer au gouvernement que c'est un bon pas dans la bonne direction pour une entente quant au logement. Toutefois, j'aimerais réitérer le fait que nous sommes dans une situation d'urgence au chapitre du logement pour les autochtones.

Je vous rappelle les statistiques que je ramène pratiquement tous les jours depuis un mois. Il y a 93 000 logements sur les réserves autochtones au Québec et au Canada. Une bonne partie de ces logements ont des problèmes majeurs de vices de construction ou des problèmes de moisissure généralisés.

Non seulement y a-t-il 93 000 logements qui peuvent, en bonne partie, causer des problèmes, mais ceux-ci servent à 113 000 ménages. Il y a donc un déficit de 20 000 logements à l'heure actuelle. Dans certaines réserves, que j'ai visitées avec mon collègue de Saint-Maurice—Champlain, il y a pratiquement deux ménages qui vivent dans une maison de deux chambres à coucher. Par exemple, et il n'est pas rare d'y voir habiter une douzaine sinon une quinzaine de personnes. Cela n'a aucun sens.

Tout à l'heure, j'entendais mon collègue de Beauharnois—Salaberry dire qu'il y avait un projet pour la construction de 160 logements et que 36 logements—si ma mémoire est bonne—présentaient une situation urgente.

• (1045)

À l'heure actuelle, des milliers de logements présentent de telles situations urgentes. Il faut absolument dresser ce plan d'urgence quant à la construction de nouveaux logements pour les peuples autochtones. Seulement au Québec et au Labrador, il faudrait construire 8 700 logements dès cette année, et on ne prévoit en construire que 450. Cela devient criant.

Comme vous le constatez, le Bloc québécois n'est pas uniquement là pour s'opposer. Lorsque le gouvernement présente de bons projets de loi, quoi qu'on en dise de l'autre côté, nous appuyons de telles initiatives gouvernementales; c'est arrivé à plusieurs reprises. Toutefois, quand ce sont de mauvais projets de loi qui desservent les premières nations, comme la population en général, c'est normal que nous frappions fort le gouvernement.

Vous savez que beaucoup de gens ne comprennent pas toujours le rôle de l'opposition. Même quelqu'un comme Jean Lapierre, par exemple, qui se promène un peu partout en disant qu'il faut voter du bon bord, soit du côté du gouvernement et du pouvoir, malgré sa grande expérience, ne comprend toujours pas le rôle de l'opposition. Ce rôle, fondamentalement, c'est de faire de meilleurs gouvernements.

Si l'opposition n'est pas dans notre système parlementaire, il y a de mauvais gouvernements. On appelle cela des dictatures. Si Jean Lapierre est d'accord avec des régimes dictatoriaux, il y a un problème.

Prenons aussi le président du Conseil privé. Pour lui aussi, c'est la même chose, car il dit: «Votez du bon bord. Votez pour le gouvernement. Cela ne donne rien, l'opposition.» Cela veut dire que lui non plus ne comprend pas et ne saisit pas le rôle de l'opposition qui est de faire en sorte de faire de bien meilleurs gouvernements et de refléter des points de vue un peu différents de ceux du gouvernement, mais qui représentent néanmoins le point de vue des gens qui nous font confiance.

Même ceux qui ne votent pas pour nous s'attendent à ce qu'il y ait une opposition forte pour qu'il n'y ait pas un gouvernement fantoche, un gouvernement de république de bananes qui se graisse la patte ou qui graisse la patte de leurs amis.

Qu'on regarde ce qui se passe dans le scandale des commandites. On a bien servi la population. N'eût été du Bloc québécois, par exemple, on n'aurait jamais su ces choses. On aurait abrié cela. Ce n'est pas un député libéral du gouvernement, un député d'arrière-ban—pas même un député libéral québécois—, qui se serait levé ne serait-ce qu'une fois pour dénoncer le problème des commandites.

Pourtant, il y a des années qu'on en parle du côté de l'opposition. On a posé des centaines de questions au gouvernement. N'eût été de l'opposition dans ce dossier, on n'aurait jamais su que près de 1 milliard a été dépensé pour faire la promotion de l'unité canadienne et pour nous voler aussi le référendum de 1995. En effet, c'est ce qu'on a fait. On a fait un déni de démocratie. On a mis quasiment trois fois et demie ce que le camp du non et le camp du oui, par la Loi sur la consultation populaire du Québec, avaient la permission de dépenser.

On ne s'en est pas formalisé auprès du gouvernement fédéral. On peut donc dire que, dans ce cas, le gouvernement fédéral était hors-la-loi. Il a volé la consultation populaire au Québec sur la souveraineté du Québec. L'argent de nos contribuables et des contribuables du Canada a servi à travestir la campagne référendaire au Québec.

Si nous avons perdu ce référendum par 30 000 voix, peut-on douter à certains égards que c'est parce que le gouvernement fédéral nous l'a volé? Il a utilisé l'argent de nos taxes et de nos impôts pour nous rentrer dans le corps, pour déjouer le jeu de la libre démocratie, le libre choix des Québécoises et des Québécois.

Même les fédéralistes du Québec devraient être en colère à cause de la situation vécue en 1995. En effet, ceux-ci participaient de bon gré à cet exercice démocratique. Ils voulaient débattre de cette question de l'avenir politique et constitutionnel du Québec, et le fédéral est arrivé par derrière, il a complètement déjoué ce débat démocratique et il nous a volé le référendum.

Je considère qu'on est peut-être souverains dans les faits, mais que le gouvernement fédéral a maquillé le résultat qu'on aurait dû obtenir en 1995. C'est une honte. Je le dis avec calme, mais j'ai une rage au coeur assez incroyable. J'ai une rage qui va m'aider à battre les candidats libéraux au Québec.

Initiatives ministérielles

Seulement cet aspect de leur action en 1995, c'est une honte incroyable. C'est de la malhonnêteté, c'est du vol et c'est un déni de démocratie, ce qui est condamnable. Ils vont payer bien cher pour cela. En tout cas, je prends l'engagement aujourd'hui de réaliser la souveraineté du Québec et de travailler très fort au cours des prochaines années, peu importe leurs fichus de millions.

• (1050)

En plus, le président du Conseil privé rit de cela. En effet, il rit de nous avoir volé le résultat référendaire, en 1995, avec les centaines de millions du gouvernement fédéral. C'est incroyable! C'est malhonnête, et ce sont des voleurs...

Le Président: À l'ordre! L'honorable président du Conseil privé désire invoquer le Règlement.

L'hon. Denis Coderre: Monsieur le Président, je veux seulement dire que je ne ris pas de ce qu'il dit, mais que je ris de lui.

Des voix: Oh, oh!

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, je disais donc que les fédéralistes nous ont volé le référendum de 1995. Peu importe les insultes et les injures du président du Conseil privé, cela ne me fait même pas un pli, parce qu'il est question de l'avenir de tout un peuple qui est le mien.

Quant aux 38 millions engagés pour la campagne référendaire, c'est dégueulasse! C'est honteux! Ce sont des voleurs de démocratie. Ce sont des gens malhonnêtes. Ce sont des gens qui ont travesti la démocratie. Ce sont des gens qui ont trompé toute la population du Québec, et je continue à maintenir que...

Le Président: L'honorable ministre de l'Environnement a la parole.

L'hon. David Anderson: Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les problèmes du Québec décrits par l'honorable député, surtout les problèmes de son parti pour ce qui est des élections à venir.

Toutefois, je croyais qu'on parlait du transfert aux Affaires indiennes d'un peu de terrain qui appartient à Parcs Canada, dans un parc sur l'île de Vancouver. Je ne sais pas si j'ai tort.

Est-ce que le projet de loi C-28 traite de questions du référendum dans la province de Québec ou est-ce qu'il traite des parcs Pacific Rim et Mont-Riding?

Le Président: L'honorable ministre de l'Environnement a invoqué le Règlement pour une question qui, à mon avis, est pertinente.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot devrait sans doute traiter du projet de loi dont la Chambre est saisie, au lieu de traiter de la question des référendums et d'autres choses de cet ordre, parce que, comme le ministre de l'Environnement l'a mentionné, le projet de loi ne concerne ni les référendums ni les choses de cet ordre.

L'honorable député de Saint-Hyacinthe—Bagot a donc la parole.

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, je conclurai sur le projet de loi C-28. Nous appuyons le projet de loi C-28.

Néanmoins, permettez-moi d'être enragé ce matin, parce que j'ai lu dans les journaux que 38 millions de dollars ont été employés à combattre les souverainistes du Québec en 1995, pour trahir la démocratie. Je continue à prétendre que tous et chacun sont des voleurs de démocratie, et je vais le maintenir.

Le Président: Oui, mais lorsqu'on lit quelque chose dans les journaux, c'est sans doute toujours intéressant, mais ce n'est pas le sujet du débat à la Chambre.

Par conséquent, si l'honorable député veut traiter du projet de loi C-28, c'est une bonne idée, et il peut prendre la parole sur ce projet de loi, mais pas sur les journaux du matin.

M. Yvan Loubier: Monsieur le Président, j'ai terminé. Nous appuyons le projet de loi C-28. C'est tout.

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole ce matin sur le projet de loi C-28.

On a allégué un peu plus tôt aujourd'hui que le projet de loi, en quelque sorte, était ramené à la Chambre d'une façon que certains ont jugée prématurée. Bien sûr, tel n'est pas le cas. En effet, ce projet de loi a été déposé en première lecture, il a passé l'étape de la deuxième lecture et a été référé à un comité parlementaire qui a déposé son rapport le 27 avril.

Je suis convaincu que vous vous souvenez comme moi du document parlementaire 8510-373-41, que nous connaissons tous bien et dans lequel on nous dit que le comité, dans ses séances, n'avait proposé aucun amendement au projet de loi.

Qui plus est, les parlementaires qui ne siègent pas au comité ont l'occasion de présenter des motions d'amendement à l'étape du rapport, lesquelles sont ensuite jugées pour pertinence et autrement par votre honneur. Comme aucun amendement n'a été présenté à la Chambre, il est donc tout à fait correct, ce matin, d'avancer avec ce projet de loi et de le présenter à la troisième lecture, d'en discuter et d'ensuite le référer à l'autre endroit qui, en temps et lieu, l'adoptera.

Le contexte du projet de loi est le suivant. D'une part, il s'agit, comme on l'a mentionné un peu plus tôt, du retrait de 86,37 hectares de la réserve de parc national Pacific Rim, afin d'augmenter le périmètre de la réserve indienne Esowista pour résoudre un problème grave de logement.

Je félicite le secrétaire parlementaire pour son excellent discours tenu un peu plus tôt ce matin. D'ailleurs, il fait toujours un excellent travail en cette Chambre, comme on le sait tous. C'est un excellent député pour les électeurs de Beauharnois—Salaberry et il sera sans doute réélu avec une grande majorité. Il nous disait ce matin qu'il ne s'agit pas de changer le périmètre du parc, mais bien de changer des terrains à l'intérieur de ce périmètre, à savoir s'ils sont ou non à l'intérieur de la réserve. C'est seulement de cela qu'il s'agit.

Je voudrais prendre quelques minutes pour m'attarder sur ce joyau qu'est le parc national Pacific Rim. Nous, les parlementaires, recevons, lors de la période de fêtes chaque année, des calendriers publiés par le Western Canada Wilderness Foundation, je crois, qui nous a probablement appris, mieux que n'importe quel autre organisme, à connaître davantage ce parc. En effet, on nous montre de belles photos dans ces calendriers.

J'ai eu l'occasion de visiter une toute petite partie de ce parc. Bien sûr, il n'est pas entièrement accessible pour les gens qui s'y rendent avec des modes de transport conventionnel, car certaines parties ne sont accessibles que par bateau et ainsi de suite. Néanmoins, j'ai eu l'occasion de visiter une partie de ce parc, et c'est absolument extraordinaire. À mon avis, tous les Canadiens et les Canadiennes devraient faire ce pèlerinage—je le qualifie ainsi—et visiter le parc national Pacific Rim. Cette région de notre pays, avec ses arbres géants et son écosystème, est tout à fait extraordinaire.

Article 31 du Règlement

Dans un deuxième temps—on parle bien sûr d'un autre parc—, il y a aussi dans le projet de loi le retrait d'un petit morceau de terrain, soit 4,75 hectares—pour moi, c'est un petit morceau, puisque je suis député d'une circonscription rurale—du parc national Riding Mountain, afin de corriger ce qui est tout simplement une erreur administrative qui s'est produite dans la mise en oeuvre de l'entente de 1994 sur le règlement d'une revendication territoriale particulière.

De plus, il y a le retrait de terres, qui peut être fait par la modification de la Loi sur les parcs nationaux du Canada seulement. En d'autres termes, c'est le seul outil que nous avons pour corriger cette anomalie.

• (1055)

L'appui pour cette initiative est largement répandu, notamment par les premières nations concernées, par les groupes provinciaux des premières nations, les paliers locaux, régionaux et provinciaux d'administration ainsi que les organisations non gouvernementales à fonction écologique. Il semble donc y avoir très peu d'inquiétudes quant à savoir si le fait d'ajuster ces frontières de la façon prescrite par la loi peut porter atteinte aux parcs. Les groupes écologiques et d'autres groupes sont les premiers à nous rappeler à l'ordre lorsqu'ils sont d'avis que nous sommes en train d'abîmer un parc, d'une façon ou d'une autre. Ce n'est donc pas le cas.

Au sujet de l'impact environnemental, le retrait de la parcelle de terre ne compromettra pas indûment l'intégrité écologique du parc Pacific Rim. Il n'y a aucun impact à signaler dans le cas du parc du Mont-Riding.

Je pense que vous nous rappelez qu'il est présentement 11 heures. Je suis donc prêt à revenir après la période des questions orales pour continuer à expliquer à mes collègues le bien-fondé de ce projet de loi.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1100)

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, le Canada a remporté une importante victoire dans le conflit qui l'oppose aux États-Unis dans le dossier du bois d'oeuvre. Un groupe spécial mis en place en vertu de l'Accord du libre-échange nord-américain, l'ALENA, a statué que la détermination de menace de préjudice de la Commission du commerce international des États-Unis était sans fondement et non conforme aux lois américaines.

Le Conseil de l'industrie forestière du Québec privilégie une solution à long terme par un règlement négocié afin de jouir d'une paix durable.

Il faut que tout accord négocié prévoie le remboursement des droits payés par les entreprises canadiennes depuis mai 2002 avec les intérêts.

À défaut d'un accord négocié à long terme et du remboursement complet des droits compensatoires et des droits antidumping, je demande au gouvernement canadien de poursuivre les procédures juridiques contre les États-Unis.

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement ne connaît aucune limite lorsqu'il s'agit de s'immiscer dans la vie personnelle des Canadiens. On m'a signalé que, lorsque deux personnes habitent à la même adresse, Revenu Canada établit unilatéralement qu'il s'agit de conjoints de fait et qu'ils vivent en couple. C'est ridicule.

Qu'est-ce qui se passe lorsqu'une femme loue une chambre à une autre femme? Revenu Canada établit qu'elle est homosexuelle et qu'elle a une relation conjugale avec sa pensionnaire. C'est faux et très injuste de la qualifier de la sorte, de réduire ses crédits et de l'obliger à faire appel pour renverser cette décision.

Prenons le cas d'un couple séparé et divorcé, incapable d'assumer le coût de deux résidences. Elle occupe un étage et lui un autre étage de la même résidence. Revenu Canada modifie leur état matrimonial et les considère comme un couple.

Trudeau a déclaré que l'État n'a pas sa place dans la chambre à coucher des Canadiens, mais le gouvernement et le ministre oublient complètement ce principe. Quel cauchemar.

* * *

[Français]

LES FORCES CANADIENNES

M. Jeannot Castonguay (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, dimanche dernier, alors que j'attendais mon envolée à l'aéroport de Montréal, j'ai rencontré par hasard des militaires qui arrivaient de l'Afghanistan et se rendaient chez eux pour un séjour de trois semaines. L'un d'eux était Daniel Dupuis, originaire de la Gaspésie, et l'autre, Ben Gale, originaire du Cap Breton. Daniel a téléphoné chez lui est sa petite fille Marie-Christine lui a dit: «Papa, j'ai mis ma belle robe pour aller te chercher à l'aéroport de Québec tout à l'heure», et Daniel, ce brave militaire, avait la larme à l'oeil.

Deux heures plus tard, en arrivant à Ottawa, sur le même vol que Ben, je l'ai vu assis par terre avec son fils de 2 ans et demi qu'il serrait dans ses bras, et j'ai vu le bébé de moins de six mois dans les bras de la maman. C'était la première rencontre de cette petite famille depuis plusieurs semaines dû au service du papa en Afghanistan.

J'ai alors réalisé de façon très évidente les sacrifices des familles des militaires qui font du service en terre étrangère au nom de la paix et de la lutte contre le terrorisme, de même que les services de ces braves militaires.

Au nom de mes collègues de la Chambre, j'ai remercié ces militaires et, aujourd'hui, je remercie également leurs familles pour les sacrifices qu'elles font trop souvent dans l'ombre, de même que les près de 1 900 militaires canadiens qui sont déployés dans ce pays.

Merci donc à toutes ces femmes et ces hommes de service ainsi qu'à leurs familles.

LA CORPORATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROTECTION DE LA SAINTE-ANNE

M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): Monsieur le Président, je m'adresse aujourd'hui à la Chambre pour souligner que le 26 avril dernier, le ministère de l'Environnement a octroyé, dans le cadre du programme ÉcoAction, une somme de 34 044 \$ à la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne. Cette contribution permettra la mise en place d'un projet visant la réduction de la consommation d'eau potable de 1 692 résidences et 215 commerces, ainsi que celle des institutions raccordées au réseau d'aqueduc municipal de Saint-Raymond de Portneuf.

Par ce geste, le gouvernement canadien réitère son engagement face à sa politique environnementale mise en évidence dans le discours du Trône.

Je suis fier et je félicite à nouveau la Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne de la qualité de son projet. De telles initiatives placent la circonscription de Portneuf à l'avant-garde pour relever les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain, le tout dans un souci de réponse aux besoins de la communauté.

* * *

• (1105)

[Traduction]

75^E ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'annoncer le 75^e anniversaire de mariage de deux de mes électeurs, Walter et Regis Day.

Le mariage de M. et Mme Day a été célébré le 23 avril 1929 par le père Henry Barry, dans la première église Saint-Joseph de Little Bras d'Or, au Cap-Breton. Ils ont 10 enfants, 44 petits-enfants, 61 arrière-petits-enfants, quatre arrière-arrière-petits-enfants et encore quatre autres sont en route. En tout, cela fait 119 descendants.

J'ai eu la chance, samedi dernier, de rendre visite à M. et Mme Day chez eux pour leur souhaiter un bon anniversaire, et cela a été un vrai bonheur. Ils ont raconté quelques histoires et blagué un peu, mais sérieusement, il était facile de comprendre pourquoi leur mariage avait duré 75 ans.

On a bien rarement la chance de souligner un mariage si harmonieux et durable. Aujourd'hui, à la Chambre des communes, j'aimerais adresser mes félicitations à M. et Mme Day en l'honneur de leur 75^e anniversaire. Avec les gens de leur collectivité, leur famille et leurs amis, je souhaite à Walter et Regis encore bien des années de bonheur.

* * *

LA SÉCURITÉ DES CHEMINS DE FER

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, au baseball les gens disent souvent, «on ne peut pas frapper ce qu'on ne voit pas»; toutefois, lorsqu'il s'agit de trains, on devrait certainement pouvoir les voir. Au Canada, moins d'un wagon de train sur quatre est doté de réflecteurs adéquats et il arrive régulièrement que des Canadiens perdent la vie à cause de collisions évitables entre un train et une automobile, tout simplement parce qu'ils n'avaient pas vu le train. Les compagnies de chemin de fer préfèrent blâmer les conducteurs d'automobiles, mais les automobiles, les camions et les machines agricoles sont dotés de réflecteurs depuis des années, alors pourquoi pas les trains?

Mes collègues urbains doivent comprendre que les passages à niveau dans les régions rurales sont le lieu de la plupart de ces

Article 31 du Règlement

accidents et qu'on n'y trouve aucun clignotant, sonnerie d'avertissement, sifflet ou bras de sûreté. Aucun député du Parti conservateur ne demande au gouvernement de doter de dispositifs semblables les 50 000 passages à niveau non contrôlés. Nous demandons tout simplement que les wagons de trains soient dotés de réflecteurs.

Je demande au ministre d'imposer immédiatement une règle exigeant l'installation immédiate de réflecteurs. Les États-Unis prévoient instaurer un programme d'installation de réflecteurs qui s'échelonne sur dix ans. Cela est tout à fait inacceptable aux yeux du Parti conservateur. Nous...

Le Président: Le député de Davenport a la parole.

* * *

LES ESPÈCES EN PÉRIL

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, il est bien malheureux que le ministre de l'Environnement ait reporté la mise en oeuvre de la première recommandation formulée par le COSEPAC, le groupe d'experts scientifiques, aux termes de la nouvelle loi sur les espèces en péril; elle visait 12 espèces de morue et d'autres espèces aquatiques. Apparemment, le Conseil de la pêche est intervenu et s'est opposé à l'avis professionnel du COSEPAC, un groupe dont le seul objectif est de protéger les espèces en péril.

Je demande au ministre de l'Environnement de revoir sa décision, ou du moins d'accélérer le processus de consultation afin de réduire au minimum les dommages causés à ces espèces aquatiques en péril.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, le 1^{er} Mai est consacré fête des travailleuses et des travailleurs. Profitons de cette journée pour saluer ces femmes et ces hommes qui contribuent à bâtir au quotidien un monde plus juste, un monde meilleur, un monde à la mesure de nos aspirations et de nos ambitions.

De vaillantes luttes leur ont permis d'obtenir, au fil des ans, de meilleures conditions de travail, mais il reste encore beaucoup à faire. Pensons ici à la nécessité de doter le Code canadien du travail de mesures antibriseur de grève et à l'urgence de revoir les règles entourant le retrait préventif pour les femmes enceintes ou allaitantes afin de leur permettre de mettre au monde des enfants en santé.

Ma pensée accompagne tout particulièrement les employés de Bauer Nike, de ma circonscription de Laurentides, qui vivent des heures inquiétantes. En collaboration avec le comité de survie de l'entreprise, je ne ménagerai aucun effort pour que ces personnes puissent conserver leur emploi.

Les travailleuses et les travailleurs peuvent compter sur le Bloc québécois pour faire entendre leur voix et défendre leurs droits afin que soit améliorée leur qualité de vie.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LE PROJET DE LOI C-250

Mme Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole à la Chambre aujourd'hui pour applaudir le travail du Parlement du Canada, qui a adopté le projet de loi C-250 cette semaine. Le projet de loi C-250 amendera le Code criminel en ajoutant l'orientation sexuelle à la liste des groupes protégés contre les crimes haineux.

Le projet de loi représente un progrès important en vue de la protection des Canadiens contre les attaques motivées par la haine. Le projet de loi C-250 ne portera pas atteinte à la liberté d'expression, ne limitera pas les droits des individus à exprimer leur désaccord sur les questions touchant les habitudes de vie et ne criminalisera pas les textes religieux. Le projet de loi C-250 a pour but d'assurer une protection égale en vertu du Code criminel sans égard à l'orientation sexuelle.

J'aimerais applaudir le travail efficace des députés qui ont contribué à faire adopter le projet de loi. Je remercie tous ceux qui ont contribué à l'adoption du projet de loi.

* * *

● (1110)

LA CIRCONSCRIPTION DE SELKIRK—INTERLAKE

M. Howard Hilstrom (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, comme c'est peut-être la dernière déclaration que je ferai en vertu de l'article 31 du Règlement, compte tenu des rumeurs qui circulent au sujet du déclenchement imminent des élections, je veux dire aux électeurs de Selkirk—Interlake que cela a été un grand plaisir pour moi de faire entendre leur voix à Ottawa.

Pour l'information de la Chambre, Selkirk—Interlake est habitée par des Canadiens caractérisés par la diversité de leurs origines ethniques. Nous vivons ensemble dans l'harmonie et nous mettons toutes nos ardeurs à faire de notre région, de notre province et de notre pays des endroits où il fait bon vivre. Nous gagnons notre vie par l'agriculture, la pêche commerciale, les petites industries manufacturières, le tourisme, et nous occupons des emplois dans tous les secteurs d'activité de l'économie du Manitoba. Des initiatives artistiques et un grand nombre d'activités culturelles enrichissent notre vie.

Géographiquement parlant, la circonscription renferme la partie méridionale la plus étendue des magnifiques lacs Winnipeg et Manitoba. Ses fermes d'élevage et ses terres agricoles pittoresques, ainsi que ses petites villes dynamiques nichées dans un environnement propre en font un endroit où il fait bon vivre.

Notre succès futur en tant que région connue sous le nom Selkirk—Interlake dépend entièrement des occasions dont pourront profiter nos enfants et nos petits-enfants. Nos jeunes et leur avenir m'ont motivé à passer ici les sept dernières années en tant que député de Selkirk—Interlake, en faisant tout mon possible, avec l'appui de mon épouse Faye.

* * *

[Français]

LE BLOC QUÉBÉCOIS

L'hon. Claude Drouin (Beauce, Lib.): Monsieur le Président, hier, ma collègue de Laurentides a laissé entendre que l'aile québécoise de ce gouvernement était à court d'arguments pour prouver l'inutilité des députés du Bloc québécois en cette Chambre. Notre gouvernement n'a pas besoin d'arguments pour démontrer ce

fait. Les paroles en l'air et l'inactivité des députés bloquistes parlent d'elles-mêmes.

La députée de Rimouski—Neigette-et-la Mitis sera d'accord avec moi, elle qui a déjà dit que son caucus était particulièrement doué pour compter dans son propre but. Le député de Laurier—Sainte-Marie sera sans doute aussi d'accord avec moi, lui qui a déclaré à la presse qu'il ne pourrait empêcher le premier ministre d'être réélu, lui qui a aussi admis au journal *Le Soleil* que le Bloc ne produisait jamais rien de bon et prenait ses ordres de la maison mère, le Parti québécois.

Enfin, notre gouvernement est tellement conscient de la différence québécoise qu'un manuel du candidat, spécialement conçu pour notre aile québécoise, pour le Québec, a été mis au point et sera distribué au moment propice.

Je peux vous assurer que nous n'aurons aucune difficulté à prouver...

Le Président: L'honorable députée de Dartmouth a la parole.

* * *

[Traduction]

CATHRYN PRINCE

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, lorsque nous, les recrues parmi les députés du NPD, sommes arrivées au Parlement en 1997, nous avons été accueillies par le visage souriant de Cathryn Prince. Elle nous est venue en aide au cours des premiers jours, nous a rassurées, nous a enseigné les rouages de notre travail et nous a fait comprendre encore mieux l'importance de la Chambre des communes.

Cathryn adorait cet endroit. Elle a travaillé à la Colline du Parlement pendant plus de 25 ans auprès de différents députés du NPD et à la fonction publique. Cathryn croyait fermement aux principes de la sociale-démocratie, au mouvement syndical et à l'importance d'aller au devant des gens pour leur venir en aide. Elle avait les yeux pétillants et un sourire chaleureux. Un nombre incroyable de personnes voyait en elle une amie loyale et digne de confiance, tellement elle avait un esprit généreux.

Cathryn a également été une mère, une soeur et une épouse aimante avant d'être une grand-mère particulièrement aimante.

Cathryn Prince est décédée le 10 mars, l'un de ses garçons à son chevet. Elle a quitté cette vie de la même façon qu'elle a vécu, entourée de l'amour de ses amis et de sa famille.

Aujourd'hui, à la Chambre, nous souhaitons rendre hommage à l'apport durable de Cathryn Prince.

* * *

[Français]

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'hon. Serge Maril (Beauharnois—Salaberry, Lib.): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement a participé, cette semaine, à la Commission sur le développement durable des Nations Unies afin de discuter des défis mondiaux liés à l'eau.

On estime que les maladies transmises par l'eau non potable coûtent plus de 250 millions de dollars par année. Le progrès économique et la qualité de vie dans les pays en voie de développement sont de plus en plus limités par la piètre qualité et le manque d'eau. L'accès à l'eau peut devenir source de conflit et une menace à la paix et à la sécurité.

Comme l'a mentionné le premier ministre hier, dans son discours à Washington, il y a un besoin urgent que le système international et les institutions multilatérales fonctionnent avec plus d'efficacité.

C'est pourquoi, d'une part, le Canada joue un rôle important afin de renforcer le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'améliorer la capacité des Nations Unies à gérer le problème de l'eau.

D'autre part, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement se penchera sur la meilleure manière dont le Canada pourra rencontrer ses engagements internationaux visant à développer des plans de gestion intégrés de l'eau d'ici 2005.

* * *

[Traduction]

LE PROJET DE LOI C-250

M. Andy Burton (Skeena, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, la majorité libérale au Sénat a adopté le projet de loi C-250. Il s'est agi là d'un jour sombre dans la politique canadienne.

Nombre de mes électeurs de Skeena et moi-même, leur député, nous sommes vigoureusement et bruyamment opposés à ce projet de loi tout au long de son cheminement à la Chambre des communes. La majorité libérale, avec l'aide du Bloc québécois et du NPD, s'est prononcée en faveur du projet de loi C-250 et de son renvoi au Sénat.

Un gouvernement qui défend une mesure législative aussi empreinte de parti pris et aussi antidémocratique que le projet de loi C-250 ne mérite pas d'être au pouvoir, encore moins d'être réélu.

Je prie tous les Canadiens de se rappeler quels candidats se sont battus en faveur de la liberté de parole, de la liberté de religion et de la liberté d'expression dans ce pays, lorsque seront déclenchées les prochaines élections.

* * *

• (1115)

[Français]

L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'hon. Eleni Bakopanos (Ahuntsic, Lib.): Monsieur le Président, le 22 avril dernier, j'ai eu le plaisir de présider la table ronde nationale sur l'économie sociale du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences, à titre de secrétaire parlementaire chargée de l'économie sociale.

[Traduction]

Les discussions dans le cadre de cette table ronde m'ont permis de rencontrer différents intervenants de partout au Canada. Je suis heureuse d'avoir pu travailler avec eux et prendre connaissance de leurs opinions sur différents enjeux clés d'ordre socio-économique.

[Français]

Les interventions de participants tels que Nancy Neamtam, du Chantier de l'économie sociale du Québec, Rupert Downing, du Réseau canadien de développement économique communautaire, le RCDÉC, David Driscoll, de la fondation communautaire VanCity en Colombie-Britannique, Réjean Laflamme, du Conseil canadien de la coopération, parmi plusieurs autres, nous permettront de raffiner notre stratégie favorisant encore plus la croissance de l'économie sociale au cours des prochaines années.

[Traduction]

Le gouvernement et le premier ministre ont pris des engagements en matière d'économie sociale. Nous continuerons de mettre en

Article 31 du Règlement

oeuvre les mesures annoncées dans le discours du Trône et dans le budget de 2004 afin d'atteindre notre objectif commun, celui de bâtir des collectivités pouvant compter sur de riches actifs sociaux.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, il semble que la 37^e législature prendra fin sous peu. De nombreux députés rentreront chez eux, dans leurs diverses provinces d'origine, avec le souvenir d'avoir servi leurs électeurs, ici, à la Chambre.

Je garde de nombreux souvenirs. Je suis reconnaissant aux nombreux amis que j'ai des deux côtés de la Chambre, leur amitié subsistant à l'extérieur de cette enceinte. Que dire des pages, des employés chargés de la sécurité, du personnel qui appuie les comités, des employés des cafétérias et du bureau de poste et des chauffeurs de navettes? La liste est longue. Ce sont tous des gens merveilleux qui nous saluent quotidiennement avec le sourire.

Je vais laisser derrière moi des gens extraordinaires. À titre de député d'une immense circonscription rurale, je tiens à les remercier de leur généreux appui.

Au moment de leur dire au revoir, je souhaite la meilleure des chances à tous ces gens. J'espère que le hasard fera que nos chemins se croiseront de nouveau, quelque part, un jour. Sinon, ils feront à jamais partie de mes souvenirs.

* * *

[Français]

L'ANNÉE DE L'ACADIE

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, mercredi, nous adoptions par consentement unanime une motion de notre collègue de Ouest Nova décrétant l'année 2004 Année de l'Acadie. Il est de mise, en effet, qu'un tel geste solennel soit enfin posé, en cette année du 400^e anniversaire de fondation de l'Acadie. Mon collègue aura pu compter sur l'appui enthousiaste des députés du Bloc québécois, tout «séparatistes» qu'ils soient. Nous aurions aimé pouvoir en dire autant de lui au moment du débat sur la motion M-382, dans la foulée de la proclamation royale de décembre dernier.

Quoiqu'il soit indiqué de souligner l'arrivée de Samuel de Champlain en terre d'Amérique, il y a 400 ans, je crois que nous aurions rendu justice à l'histoire en saluant également le rôle déterminant joué par Pierre Du Gua, sieur De Mons, dans la fondation de l'Acadie.

Curieusement, les libéraux ont choisi la fin d'avril, alors que les élections s'annoncent imminentes, pour poser ce geste. J'avais pourtant évoqué cette proposition, avancée par l'assemblée générale de la Société nationale de l'Acadie, ici même, en cette Chambre, le 12 juin 2003. Tout comme dans le cas de la motion reconnaissant la Fête nationale des Acadiennes et Acadiens, cette manœuvre semble donc avoir été entreprise dans le seul but de tenter de faire oublier le rôle douteux du gouvernement libéral dans le débat sur la reconnaissance de la Déportation.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, hier, le gouvernement a enfin rendu publique une partie de l'information concernant la caisse noire pour l'unité.

Jusqu'à maintenant, le premier ministre avait affirmé qu'il ne savait rien de l'existence de cette dernière. Je cite le ministre actuel des Finances, qui a dit: «Le premier ministre actuel n'a fait aucun usage de cette réserve particulière.» Or, un tableau indique que le ministère des Finances a reçu un million de dollars.

Le ministre des Finances pourrait-il élucider cette contradiction entre ses propos et le tableau?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre actuel n'a pas dit qu'il n'était pas au courant de l'existence d'une réserve financière à des fins liées à l'unité et au bien-être de la nation.

Il a dit que l'utilisation de cette réserve était déterminée, non pas par le ministère des Finances, mais, comme il se doit, par le bureau du Conseil privé et par l'ex-premier ministre.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, je ne parle pas du fonds de 700 millions de dollars dont il ne semblait pas connaître l'existence. Je parle de la somme d'un million de dollars qui lui a été versée directement.

L'ancien ministre des Finances a reçu un million de dollars pour son ministère du temps où ce dernier était dirigé par le premier ministre actuel. Tout ce que dit le tableau, c'est que cette somme est allée aux communications.

Le ministre des Finances pourrait-il nous dire quelles entreprises de publicité ont reçu cette somme et où est passé ce million de dollars? Qu'a fait l'ancien ministre des Finances avec cette somme d'un million de dollars?

● (1120)

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, d'après ce que je sais, le projet en question était lié à la campagne d'information concernant le plan quinquennal d'allègement fiscal mis en place par le gouvernement.

Dans l'ensemble, il a eu pour effet de réduire les impôts des Canadiens de 20 à 27 p. 100. Il s'agissait d'une amélioration majeure de notre régime fiscal et il était important que les Canadiens le sachent.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais que le ministre des Finances nous indique quelles entreprises de publicité ont bénéficié de cette somme d'un million de dollars.

J'aimerais qu'il nous parle de ce que l'ancien ministre des Finances a fait des 700 millions de dollars. Cette somme a disparu du Trésor public et l'ancien ministre des Finances prétend ne rien savoir à ce sujet. Il a reconnu l'existence de ce fonds, certes, mais il a dit qu'il ignorait comment il était utilisé.

Le ministre des Finances pourrait-il nous dire comment un ministre des Finances aurait pu laisser glisser entre ses doigts 700 millions de dollars et ignorer où est allée cette somme?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, cette question n'a aucun sens. Le fait est que toutes les dépenses ont été dûment incluses dans le cadre financier, dans le Budget des dépenses et dans les comptes publics.

Les députés ont l'obligation d'étudier les comptes publics et le Budget des dépenses. Tout est là.

* * *

LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, la présentation de rapports financiers trompeurs est devenue la norme pour les libéraux.

La gouverneure générale n'a pas dépensé 1 million de dollars à l'occasion de sa tournée circumpolaire, mais bien 5,3 millions de dollars. L'entreprise du premier ministre, CSL, n'a pas obtenu des contrats fédéraux de 137 000 dollars; elle a récolté 161 millions de dollars. Nous savons maintenant que la réserve ultra-secrète pour l'unité a donné aux libéraux non pas 500 millions de dollars puisés à même l'argent des contribuables, mais près de 800 millions.

Quand le premier ministre dira-t-il aux Canadiens, avant de déclencher des élections, combien d'autres erreurs de comptabilité scandaleuses son gouvernement cache?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, l'assertion formulée par le député n'a tout simplement aucun sens.

Mon estimation initiale à ce propos portait sur le montant que mon ministère croyait pouvoir épargner à long terme. C'était un chiffre général parfaitement légitime.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, ce qui n'a pas de sens, ce sont les soi-disant détails que le gouvernement communique à la Chambre des communes.

Les libéraux sont des délinquants d'habitude lorsqu'il s'agit de sous-estimer les dépenses fédérales. Le scepticisme des Canadiens devant ce que leur dit leur propre gouvernement s'est transformé en incrédulité pure et simple. La réserve pour l'unité a bien uni les Canadiens; elle les a unis dans la méfiance à l'égard de ce que les libéraux leur disent.

Quant le gouvernement va-t-il mettre fin à sa comptabilité à la Enron et dire la vérité aux contribuables?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, l'engagement pris à la Chambre était de passer en revue tous les documents officiels, y compris les comptes publics et les budgets des dépenses, et de dresser un tableau complet de l'utilisation faite de la réserve pour l'unité au cours des 10 ou 12 dernières années.

Nous avons fait un effort très complet en ce sens. Dans l'intérêt d'une transparence intégrale, toute cette information a maintenant été soumise à la Chambre de manière coordonnée.

D'ailleurs, l'information aurait été présentée plus tôt, car elle se trouve en entier dans les comptes publics et les budgets des dépenses.

[Français]

LE FONDS DE L'UNITÉ CANADIENNE

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, le scandale libéral des commandites, c'est un détournement de fonds publics bien plus grand que le chiffre de 100 millions de dollars sur un budget de 250 millions de dollars avancé par la vérificatrice générale. Sheila Fraser ignorait en effet l'existence du Fonds secret pour l'unité canadienne qui, selon la liste rendue publique, a aussi servi à financer des commandites à hauteur de 100 millions de dollars.

Est-ce que le gouvernement va admettre que programme régulier et Fonds secret pour l'unité canadienne combinés, le scandale des commandites, c'est un budget total de 350 millions de dollars?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, il est quand même remarquable de voir à quel point on peut essayer de déformer des réalités dans des buts purement électoralistes.

Les fonds de la réserve pour l'unité canadienne ont servi à de nombreux projets, dont l'objectif commun était de promouvoir les valeurs fondamentales canadiennes, auxquelles d'ailleurs les Québécois eux-mêmes s'identifient aussi. Je fais référence en particulier à la promotion de la Francophonie, à l'événement pour les jeunes de l'an 2002 à Toronto, aux célébrations du 400^e anniversaire de la présence française en Amérique, et j'aurai l'occasion de continuer ma liste un peu plus tard.

• (1125)

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, la seule chose à laquelle il ne fait pas référence, c'est à ma question.

Seulement pour l'année 1996-1997, selon la vérificatrice générale et selon les comptes publics, on met 300 000 \$ dans les commandites, alors que, dans la liste qui nous est fournie, c'est 17 millions de dollars.

Le gouvernement a donc traficoté les chiffres pour cacher les quelque 800 millions de dollars pour le fonds secret, alors que le premier ministre en niait l'existence. Il disait qu'il ne savait pas que cela existait. C'est tout de même curieux, un homme qui disait ne pas savoir que cela existait et qui a reçu 1 million de dollars pour son propre ministère, lorsqu'il était ministre...

Le Président: L'honorable leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, est-il normal de penser qu'en alléguant des choses qui sont foncièrement fausses, elles finiront par être vraies? Comment peut-on justifier les propos que vient de tenir le collègue d'en face quand rien de tout cela n'était secret? Tout était public, tout était déclaré, tout a subi un processus transparent.

Assez, c'est assez de ces allégations non fondées. Vous savez, je pense qu'ils savent que ces allégations sont non fondées.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, dans l'année du référendum de 1995, plus de 31 millions de dollars ont été dépensés pour promouvoir l'unité canadienne. Or, en 1996, le vérificateur général de l'époque, M. Denis Desautels, avouait avoir frappé un mur lorsqu'il avait tenté de trouver où étaient allés les 4,8 millions de dollars dépensés par Option Canada. On ne sait toujours pas qui en a bénéficié, mais on sait maintenant d'où venait l'argent.

Questions orales

Le ministre peut-il aujourd'hui nier que ce sont des sommes destinées au Programme des langues officielles qui ont été détournées au profit d'Option Canada?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, quand nous étions en période référendaire, si je me souviens bien, le gouvernement du Québec, alors dirigé par un gouvernement péquiste, a dépensé des fonds, par exemple pour les études Le Hir dont on sait l'avenir qui leur a été réservé. Il a dépensé des fonds pour aider des mouvements souverainistes, indépendantistes ou séparatistes un peu partout où ils voulaient se fonder.

Ils n'ont aucune leçon à nous donner, car nous avons pris la position de défendre notre pays.

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, à la suite d'une demande d'accès à l'information, le Bloc québécois a obtenu des notes de briefing de la ministre du Patrimoine de l'époque, qui confirment que des fonds du Programme des langues officielles ont bel et bien été détournés au profit d'Option Canada. On sait d'où cela venait, mais on ne sait toujours pas où c'est allé.

Le premier ministre peut-il parler à son ami Claude Dauphin, qui était responsable du programme d'Option Canada, et lui demander où sont allés les 4,8 millions de dollars d'Option Canada? Cela est simple.

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, cette question a été posée en Chambre à maintes et maintes reprises, et on y a répondu.

En 2000, tous les documents pertinents à cette question ont été rendus publics. J'invite les députés d'en face à se référer à ces documents.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale et porte sur le programme de défense antimissile de type «guerre des étoiles».

Nous apprenions aujourd'hui, en dépit des dénégations du gouvernement qui affirme n'avoir pris aucune décision à ce sujet, que des militaires canadiens se sont entraînés au maniement du matériel de défense antimissile.

Combien de fois encore le gouvernement se fera-t-il prendre en défaut avant de se rendre compte que personne ne croit qu'il n'a pas encore pris sa décision et que nous savons tous qu'il espère cacher la vérité aux Canadiens jusqu'après les élections?

Les libéraux vont-ils enfin admettre que le programme de défense antimissile de type «guerre des étoiles» est un fait accompli et que leur politique en la matière est identique à celle des conservateurs, qui siègent à ma droite?

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, l'opposition tire des conclusions d'articles de presse rédigés par des personnes qui ne connaissent pas les faits ou qui ne s'y intéressent pas.

Questions orales

J'ai confirmé les faits dans une conversation que j'ai eue ce matin avec le représentant canadien auprès du Norad, le général Findley. Il m'a informé que le soi-disant entraînement dont il a été question était, en fait, un exercice de simulation à l'intention des décideurs, pour leur permettre de mieux saisir les répercussions que pourrait avoir un système BMD sur le Norad. Il ne s'agissait pas, et j'insiste beaucoup là-dessus, d'un entraînement opérationnel.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NDP): Monsieur le Président, ce n'est pas tout. L'agence américaine de défense antimissile a un poste budgétaire relatif aux programmes spatiaux. En outre, un ancien sous-secrétaire à la défense des États-Unis a déclaré que la défense antimissile est bel et bien la seconde version de la guerre des étoiles. Enfin, la Russie a déjà testé une arme hypersonique capable de pénétrer n'importe quel bouclier antimissile.

Le gouvernement aura-t-il le courage de s'opposer dès maintenant au programme de défense antimissile, à moins qu'il ne se contente d'avoir la même politique que les conservateurs, à mon extrême droite?

• (1130)

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que le NDP présente ces arguments. C'est du réchauffé et je m'attends à devoir répondre encore à ce genre de questions.

Je le répète, nous sommes opposés à la militarisation de l'espace. Le premier ministre l'a dit à de nombreuses reprises. Le ministre des Affaires étrangères et moi-même l'avons également affirmé. Les députés néo-démocrates n'ont toujours pas compris.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, le fonds de l'unité nationale a été gardé si secret que même la vérificatrice générale en ignorait l'existence. Ce n'est pas parce que les libéraux donnent à un programme un nom à résonance patriotique et qu'ils en font l'éloge que les millions de dollars qui y sont consacrés sont justifiés.

Si ce programme est si bon qu'ils le disent, pourquoi ne pas tout dévoiler à son sujet pour que les Canadiens sachent à quoi s'en tenir? Est-il vrai que les libéraux ont caché ces dépenses de plusieurs millions de dollars parce qu'ils savaient qu'elles ne résisteraient pas à l'examen public?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, la réponse la plus succincte est non, ce n'est pas vrai.

Quand j'ai dressé la liste des transactions, j'ai vérifié si chacune d'entre elles figurait dans les présentations au Conseil du Trésor et dans les comptes publics. Elles y figuraient.

Si la députée s'était donné la peine d'examiner les prévisions budgétaires année après année, elle aurait vu tout cela. Rien n'a été caché.

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, même la vérificatrice générale n'était pas au courant de ce programme parce que les libéraux l'ont caché.

Le gouvernement prétend que tous les fonds ont été dûment inscrits et transférés. Soit. Des chèques ont été faits et inscrits dans un registre, mais cela ne signifie pas pour autant que les dépenses étaient justifiées.

Ce que les libéraux n'ont pas respecté, c'est la promesse qu'ils avaient faite aux Canadiens de leur fournir un bon gouvernement, un gouvernement honnête. Au lieu de cela, ils emploient des mots comme «dûment inscrits et transférés» pour tenter de détourner l'attention.

Pourquoi les libéraux n'admettent-ils pas enfin que ce fonds n'est qu'une autre caisse noire libérale?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je pense que si les députés vérifiaient, ils constateraient que la plupart des Canadiens s'intéressent vivement à l'unité nationale et à leur pays.

À cet égard, la députée se préoccupe-t-elle du fait que nous avons investi dans la promotion des droits de la personne, le jubilé de la reine et le centre Terry Fox pour les jeunes et que nous avons puisé dans le fonds de l'unité nationale pour le faire en déclarant dûment cette opération?

* * *

LE PROJET DE LOI SUR LES DÉNONCIATEURS

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, hier, au comité, un agent de l'intégrité de la fonction publique, M. Edward Keyserlingk, a sévèrement critiqué le projet de loi sur les dénonciateurs. Il a notamment fait remarquer que le projet de loi C-25 ne contient aucune disposition concernant un organisme d'enquête indépendant, un mécanisme de rapport au Parlement ou la protection contre d'éventuelles représailles prises à l'endroit des dénonciateurs.

Le ministre modifiera-t-il le projet de loi pour y ajouter des dispositions tenant compte des recommandations du professeur Keyserlingk?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, en tout premier lieu, nous laisserons le comité faire son travail.

Je me reporte aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation des actes fautifs. À l'article 3.3 de son rapport, ce groupe parle d'indépendance dans les termes suivants:

Pour s'assurer de son indépendance, nous recommandons que le «Bureau» relève du Parlement et qu'il lui rende des comptes, soit directement soit par le biais d'un ministre.

Je suis d'accord avec cette recommandation.

M. Scott Reid (Lanark—Carleton, PCC): Monsieur le Président, mardi dernier, à la période des questions, j'ai signalé que le projet de loi C-25 ne prévoyait aucune mesure disciplinaire à l'endroit des personnes participant à des représailles contre les dénonciateurs. Le ministre a répondu en me renvoyant à l'article 9.

L'article 9 du projet de loi C-25 prévoit effectivement des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement, mais ces sanctions visent les dénonciateurs qui divulguent des informations au commissaire à l'intégrité du secteur public sans avoir préalablement reçu l'approbation de leur ministère à cet égard.

En vertu du projet de loi C-25 n'aurait-il pas fallu congédier Allan Cutler parce qu'il n'a pas demandé la permission de Chuck Guité pour dénoncer publiquement certains faits?

Questions orales

[Français]

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le député mêle tout, encore une fois. On parle en termes de sanction, évidemment, lorsqu'il y a des représailles contre les dénonciateurs. Il s'agit d'un projet de loi qui protège les dénonciateurs. Cela peut effectivement aller jusqu'au congédiement de la personne qui essaye de faire des représailles contre le dénonciateur. Alors, ce qu'il vient de dire est tout à fait faux.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, bien que la Cour suprême ait reconnu le droit pour les fonctionnaires d'exercer des activités politiques légitimes, Patrimoine Canada vient de congédier Edith Gendron. Le vice-président de l'Alliance canadienne de la fonction publique associe ce congédiement à un procès politique, d'autant plus que plusieurs des gestionnaires de Patrimoine Canada sont des militants libéraux actifs et que leurs activités ne sont nullement brimées.

Qu'est-ce que la ministre du Patrimoine canadien attend pour rappeler à l'ordre ses fonctionnaires, dénoncer l'injustice faite à l'endroit de Mme Gendron et faire le nécessaire pour qu'elle retrouve son emploi dans les meilleurs délais?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais dire encore une fois, comme je le dis depuis le début, que c'est un dossier qui est à l'interne et qui touche évidemment le ministère de Patrimoine Canada.

Il faut remettre les pendules à l'heure. Le député parle de l'arrêt Osborne de juin 1991, où la Cour du Canada disait qu'il existait une convention sur le plan de la Constitution voulant que la neutralité des employés de la fonction publique soit essentielle aux principes du gouvernement responsable.

Alors s'il survient un conflit entre les intérêts personnels et ceux reliés à l'intérêt public, il devrait être résolu en faveur de l'intérêt public.

• (1135)

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, l'inaction de la ministre entretient deux poids, deux mesures. La ministre du Patrimoine canadien ne peut se défilier devant une telle politique de deux poids, deux mesures et doit s'assurer du traitement équitable des employés de son ministère.

Est-ce que la ministre entend intervenir avec force auprès de ses fonctionnaires pour faire prévaloir non seulement le sens commun, mais aussi des droits reconnus par la Charte des droits et la Cour suprême?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, la ministre en Chambre à plusieurs reprises et le ministre aujourd'hui ont répété qu'il s'agit d'une question de régie interne relevant des ressources humaines du ministère du Patrimoine canadien. Cela dit, Mme Gendron a des

recours à sa disposition. Ils sont accessibles et je présume qu'elle va s'y référer et en faire usage.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, hier, le premier ministre a manifesté son ouverture à un amendement au NORAD, un préalable à la participation du Canada au projet de bouclier antimissile. Or, la décision en faveur de cet amendement doit être prise en juin, après les élections, mais à temps pour le déploiement dès cet automne.

Est-ce que ce n'est pas là une autre preuve que sa décision de participer au bouclier antimissile est déjà prise et que le premier ministre ne veut pas que celle-ci soit connue avant les élections?

[Traduction]

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a indiqué très clairement qu'il y avait deux points clés devant faire l'objet de décisions. L'un porte sur une modification possible du NORAD et l'autre est une décision finale sur la défense antimissile, qui doit être prise cet automne.

La modification éventuelle du NORAD ne présume pas de l'issue finale de cette décision.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît-il, dans ce cas, que l'autorisation donnée en octobre dernier par le lieutenant général Findley aux militaires canadiens de participer pendant deux semaines à un exercice militaire relié au bouclier antimissile constitue une autre preuve que la participation du Canada au bouclier antimissile est déjà acquise?

[Traduction]

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le soi-disant entraînement qui a eu lieu en octobre dernier comportait deux éléments. L'un était un exercice de simulation pour la défense antimissile, comme les simulations qui sont menées régulièrement depuis un certain nombre d'années, car cela fait partie des activités habituelles du NORAD.

L'autre, comme je l'ai indiqué à mon collègue du NPD, était un exercice sur table pour les décideurs afin de leur faire comprendre l'impact potentiel pour NORAD de la défense antimissile balistique.

Il ne s'agissait pas d'un entraînement opérationnel.

* * *

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, mardi dernier, le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a déclaré que «tous les contrats qui ont été attribués à la société Earnsliffe ou à toute société [...] sont déjà du domaine public ou peuvent être consultés». Hier, il a admis que ce n'était pas le cas, mais a précisé que les intéressés pouvaient obtenir autrement les renseignements qu'ils désirent, en composant notamment un numéro 1-800. Ce n'est pas vrai non plus.

Que cherche à cacher le ministre en fournissant des renseignements inexacts à la Chambre?

Questions orales

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, hier, je n'ai pas rectifié ce que j'avais dit. J'ai plutôt apporté une précision, puisqu'un député d'en face avait mal cité l'avant-veille la réponse que j'ai fournie mardi, réponse que le député a bien citée aujourd'hui.

J'ai signalé que les marchés concernant les services que les entreprises offrent au gouvernement sont déjà du domaine public ou peuvent être consultés, et c'est bien le cas. Ils peuvent aussi être diffusés en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Des demandes de renseignements peuvent être adressées directement à mon ministère. Il est également possible de consulter le site Web de Contrats Canada. Si le député a une question précise à poser, il n'a qu'à...

Le Président: Le député de St. John's-Ouest a la parole.

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC): Monsieur le Président, selon le ministre, le site Web dont il parlait précise que l'internaute peut composer un numéro «pour obtenir de plus amples renseignements, par exemple sur des contrats qui remontent à plus de trois ans ou sur des contrats conclus par un autre ministère».

Nous avons appelé à ce numéro. On nous a bien dit qu'on ne pouvait nous fournir de renseignements supplémentaires sur Earnscliffe.

Le ministre déposera-t-il la liste des marchés ou marchés de sous-traitance accordés à Earnscliffe depuis 1993?

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je crois comprendre que la question figure déjà au *Feuilleton*, mais je n'ai aucune objection à y répondre.

Le député n'est pas sans savoir que nous aurons peut-être à remonter jusqu'à dix ans en arrière. Les contrats et autres documents pertinents ne sont généralement pas conservés plus de six ans, mais nous faisons l'impossible pour retracer l'information.

On ne cache rien. Il y a diverses façons d'obtenir les renseignements voulus. Les députés doivent tout simplement poser une question précise et nous déploierons tous les efforts nécessaires pour y répondre.

* * *

• (1140)

LA SANTÉ

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, nous soulignons cette semaine le sixième anniversaire de la décision des libéraux de ne pas indemniser tous ceux qui ont contracté l'hépatite C par transfusion de sang contaminé.

Nous savons que, en 1981, Santé Canada était au courant du risque de propagation de l'hépatite C que présentaient les réserves de sang, mais le gouvernement n'a admis sa responsabilité qu'à l'égard de la période de 1986 à 1990.

Les libéraux ont maintenant la possibilité de réparer cette erreur. Le gouvernement va-t-il enfin accorder une indemnisation à tous ceux qui ont contracté l'hépatite C à cause du sang contaminé?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a essayé de se montrer très attentif, car les personnes atteintes d'hépatite C méritent ce genre d'attention consciencieuse et pas seulement de grandes déclarations politiques.

Nous avons offert des mesures d'aide qui totalisent environ 525 millions de dollars. Dans l'application de ce programme, le ministre

de la Santé et ses prédécesseurs ont essayé d'être aussi compatissants et consciencieux que possible.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, la Commission Krever a demandé que toutes les victimes soient indemnisées. Des députés d'en face sont d'accord, dont la ministre chargée de la Santé publique.

Il reste des centaines de millions de dollars dans le fonds d'indemnisation, plus qu'il n'en faut pour indemniser tout le monde. De fait, moins du quart du fonds a été versé aux personnes qui ont contracté la maladie entre 1986 et 1990.

Qu'est-ce que le gouvernement entend faire du reste de l'argent?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, le gouvernement a prévu en tout 525 millions de dollars pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C.

Le député dit que tout cet argent n'a pas été employé et il propose des façons de l'utiliser. Nous allons considérer ces idées comme une demande du député.

* * *

[Français]

LA PROTECTION DES DÉNONCIATEURS

L'hon. Claude Drouin (Beauce, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Dernièrement, nous avons appris que Radio-Canada demandait d'être exemptée de la loi protégeant les dénonciateurs d'actes répréhensibles.

Nous savons tous à quel point il est important d'assurer une protection adéquate pour tous les employés dénonciateurs d'actes répréhensibles au sein de la fonction publique fédérale et des sociétés d'État. Le président du Conseil privé peut-il nous indiquer s'il a l'intention de modifier son projet de loi afin de donner suite à la demande de Radio-Canada?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, le projet de loi est très clair concernant les sociétés de la Couronne. J'ai moi aussi pris connaissance de cette demande par l'entremise des médias, mais j'ai également reçu une copie de cette lettre. La réponse est simple. La Société Radio-Canada ne sera pas exclue du processus. Elle fera pleinement partie du projet de loi.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens se demandent ce qui est arrivé aux membres du Cabinet, ces ministres qui protégeaient autrefois le régime public de soins de santé au Canada. Le budget ne prévoit aucun nouveau financement de base et aucun engagement à l'égard des recommandations du rapport Romanow. Et maintenant, notre ministre de la Santé qualifie le régime public de soins de santé de slogan.

Le ministre est-il prêt à nous assurer que les libéraux continueront d'offrir un régime de soins de santé entièrement public au Canada?

Questions orales

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de dire qu'il y avait des fonds pour les soins de santé dans le budget, soit les 2 milliards de dollars promis aux provinces, plus une augmentation annuelle d'environ 500 millions de dollars pour répondre aux besoins de notre régime public de soins de santé.

Le gouvernement croit à un système de santé offert, administré et entièrement financé par l'État.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, les Canadiens savent que le gouvernement libéral voudrait bien confier la responsabilité des soins de santé au secteur privé. Après tout, notre premier ministre ne s'est-il pas assuré les services d'un défenseur des partenariats entre les secteurs public et privé dans son Cabinet?

La seule différence entre le plan du gouvernement libéral et celui des conservateurs en matière de soins de santé se situe au niveau de la rapidité avec laquelle le gouvernement compte céder cette responsabilité aux grandes sociétés.

Le ministre est-il prêt à nous dire exactement comment les libéraux conçoivent un régime de santé public? Cela veut-il dire pour eux que l'argent des contribuables doit permettre à des entreprises privées d'enranger des profits?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nos amis du NPD peuvent bien retourner la question dans tous les sens, ils n'arriveront à rien.

J'aimerais rappeler à la députée que je viens d'une province connue sous le nom de Saskatchewan qui a été la première à mettre sur pied un régime de soins de santé.

Notre gouvernement souscrit pleinement aux principes de la Loi canadienne sur la santé. Nous nous sommes basés sur l'expérience saskatchewanaise qui a été couronnée de succès et en avons fait une réalité nationale qui constitue une des grandes caractéristiques de notre pays. Nous ne sommes pas prêts à voir ce programme s'affaiblir.

* * *

•(1145)

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, l'infestation de dendroctone du pin en Colombie-Britannique est une catastrophe naturelle à tous égards, et la crise s'aggrave fortement tous les jours en attendant que les libéraux acceptent enfin d'assumer leur responsabilité et d'aider à remédier à cette catastrophe.

Je vais poser ma question pour la quatrième fois environ. Le gouvernement libéral va-t-il mettre de côté le mépris qu'il a toujours eu pour les habitants de la Colombie-Britannique et assumer la responsabilité qui lui incombe d'aider dans la lutte contre ces dendroctones du pin?

L'hon. R. John Efford (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux croire ce que le député vient de dire à la Chambre. On peut bien poser une question, mais il est tout à fait répréhensible de sa part de déclarer que notre gouvernement a une attitude donnée à l'égard des gens de la Colombie-Britannique. Sa question ne mérite même pas une réponse.

Nous sommes nous aussi inquiets de la situation. Les services de foresterie et de recherche et de développement de mon ministère sont tout aussi intéressés que le député à résoudre ce problème que pose le dendroctone du pin en Colombie-Britannique. J'ai des rencontres

avec mon homologue de la Colombie-Britannique et nous entendons unir nos efforts pour trouver une solution à un très grave problème.

M. Richard Harris (Prince George—Bulkley Valley, PCC): Monsieur le Président, ce sont des inepties. La Colombie-Britannique s'était soumise il y a bien plus d'un an à un plan quinquennal pour lutter contre l'infestation de dendroctone du pin. Le gouvernement provincial attend que le gouvernement fédéral assume ses responsabilités et tienne compte du fait que des milliards de dollars provenant du secteur forestier de notre province sont venus grossir ses coffres, mais il ne fait rien.

Je vais lui poser à nouveau ma question. Quand le gouvernement va-t-il cesser de faire de la politique avec la vie des habitants de la Colombie-Britannique et participer au plan quinquennal de la province pour lutter contre le dendroctone du pin? Le ministre peut-il nous préciser quand?

L'hon. R. John Efford (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, seuls des députés comme notre vis-à-vis feraient une déclaration comme celle-là et pourraient croire que des choses pourront alors se produire.

Le gouvernement ne fait pas de la politique au détriment de qui que ce soit, en particulier des gens de la Colombie-Britannique. Pour ma part, je ne manipule personne à des fins politiques contrairement à nos vis-à-vis qui, tous les jours, font de la basse politique partisane et lancent toutes sortes d'accusations qu'ils savent être fausses.

* * *

LA MAIN-D'OEUVRE

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement néo-démocrate du Manitoba tente d'empêcher des entreprises de construction non syndiquées de participer au projet de dérivation de la rivière Rouge autour de Winnipeg. Cette mésaventure idéologique aura pour effet d'accroître le coût du projet d'un montant qui pourrait atteindre 65 millions de dollars, selon certaines estimations.

Comme le gouvernement fédéral est partenaire à parts égales dans ce projet qui coûtera 700 millions de dollars, le ministre pourrait-il assurer à la Chambre aujourd'hui que le gouvernement fédéral ne participera pas à une manœuvre pour obliger des travailleurs manitobains de la construction à se syndiquer?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit actuellement d'une question importante au Manitoba. J'ai rencontré le premier ministre de la province et discuté avec lui des conséquences que pourraient avoir les décisions qui ont été prises après la signature des ententes. Il m'a assuré de sa collaboration dans la recherche d'une solution. J'ai rencontré d'autres intervenants, et je crois que la nomination d'un arbitre nous permettra de trouver cette solution.

M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, cette réponse ne satisfera personne. Ce ne sont là que des propos ambigus. Le fait est qu'une proposition vise à obliger des travailleurs manitobains à se syndiquer. Les travailleurs devraient décider s'ils veulent se syndiquer ou non, sans l'aide des gouvernements fédéral et provinciaux.

Environ 95 p. 100 des travailleurs du secteur de la construction au Manitoba ne sont pas syndiqués. Le silence du gouvernement fédéral le rend complice d'une syndicalisation forcée qui fera augmenter les coûts.

Questions orales

Il est temps que les libéraux prennent position et s'engagent à s'opposer à toute tentative pour empêcher des entreprises non syndiquées de participer au projet de dérivation de la rivière Rouge.

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je dois dire que remplacer une ferme position idéologique par une autre ne nous permettra pas de trouver une solution. J'ai discuté avec le premier ministre du Manitoba. Un médiateur très compétent a été désigné. Le secteur est satisfait. Les gouvernements sont satisfaits. Nous laisserons le médiateur faire son travail.

* * *

[Français]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, après s'être montré hésitant sur le rôle que devaient jouer les Nations Unies dans le conflit en Irak, voilà qu'hier, à Washington, le premier ministre a proposé rien de moins que la mise sur pied de petites rencontres informelles de chefs d'État pour élaborer en privé des solutions aux problèmes mondiaux.

La proposition du premier ministre n'est-elle pas une autre tentative pour minimiser et banaliser le rôle des Nations Unies dans la résolution des conflits?

• (1150)

L'hon. Dan McTeague (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je sais que le Bloc québécois essaie de nous dire ici que certaines choses proposées par le premier ministre sont un peu embêtantes. La réalité, et le Bloc québécois et les députés de l'autre côté connaissent très bien la situation qui existe, c'est que nous ne sommes en présence d'aucune situation qui nous laisserait dans une position où nous nierions la responsabilité et l'importance des Nations Unies.

En même temps, il faut souligner qu'il existe des problèmes auxquels nous devons répondre de façon adéquate et immédiate, et c'est simplement ces propos que nous tenons aujourd'hui.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, mon honorable collègue pourrait-il répondre à la question suivante: en quoi c'est embêtant pour le premier ministre d'avoir déclaré ses intentions d'avoir de petites rencontres entre chefs d'État? Pourrait-il nous expliquer sa dernière déclaration? En quoi est-ce embêtant? Nous aussi trouvons que c'est embêtant.

L'hon. Dan McTeague (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Voyons, monsieur le Président, ce n'est pas ce que je viens de dire.

[Traduction]

Essayons d'expliquer les choses très clairement aux députés du Bloc québécois qui aiment bien jouer avec les mots. Il n'existe aucun malentendu quant aux intentions de ce gouvernement à l'égard des Nations Unies.

Nous sommes prêts à déclarer dès maintenant, très clairement et sans équivoque, malgré l'interprétation des députés du Bloc québécois, que nous comprenons tout à fait l'importance des Nations Unies. Nous reconnaissons aussi qu'il existe des dossiers pressants concernant la sécurité et le commerce dans lesquels nous devons agir immédiatement et adéquatement. Je sais que le Bloc québécois aimerait attendre plusieurs mois avant de résoudre ces questions, mais je crois que les Canadiens et le monde ont besoin d'une intervention à plus brève échéance.

LA RECHERCHE ET LE SAUVETAGE

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC): Monsieur le Président, selon un article paru dans le *Beacon* de Gander, un hebdomadaire local dans ma circonscription, le ministre des Ressources naturelles a déclaré aux dirigeants de la ville de Gander que le 103^e Escadron de recherche et de sauvetage n'allait pas être relocalisé ailleurs. L'article dit aussi que « le personnel au bureau régional du ministre à St. John's a affirmé qu'il pouvait confirmer cela à la suite de discussions à Ottawa ».

Cependant, la ville de Gander n'a reçu aucune garantie écrite ni aucun engagement de la part du ministre de la Défense nationale. Je demande donc aujourd'hui au ministre de la Défense nationale s'il peut confirmer à la Chambre que le 103^e Escadron de recherche et de sauvetage restera à Gander.

L'hon. David Pratt (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, aucun plan de quelque sorte que ce soit ne prévoit la relocalisation de cet escadron de recherche et de sauvetage.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC): C'est merveilleux, monsieur le Président. Je suis heureux que le ministre soit aussi clair que celui de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pas plus tard que le 31 mars 2004, des députés se sont prononcés à la Chambre des communes sur des modifications à apporter au régime d'assurance-emploi, dans l'intérêt des travailleurs saisonniers. La majorité des libéraux à la Chambre ont rejeté cette proposition.

Mercredi de cette semaine, le ministre des Ressources naturelles s'est réjoui publiquement des modifications qui seront apportées au régime d'assurance-emploi, dans l'intérêt des travailleurs saisonniers.

Depuis trois ans, le gouvernement n'a pas apporté de modifications favorisant les travailleurs saisonniers, mais voilà qu'à la veille d'élections générales, il remet la question sur le tapis. Pourquoi le gouvernement joue-t-il avec la vie des travailleurs saisonniers?

L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.): Monsieur le Président, nous ne jouons pas avec la vie des travailleurs saisonniers. Au fil des ans, nous avons apporté des modifications à l'assurance-emploi et nous continuerons d'en apporter, comme le premier ministre l'a déclaré l'autre jour et conformément aux déclarations du ministre. Nous continuerons d'améliorer le régime d'assurance-emploi, notamment pour les travailleurs saisonniers, mais, en collaboration avec nos partenaires, nous veillons aussi à ce qu'il y ait de l'emploi dans ces régions. Le gouvernement prend depuis longtemps des mesures en matière d'emploi.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, de plus en plus, les consommateurs canadiens et de par le monde se préoccupent de la qualité et de la salubrité des aliments.

Le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture pourrait-il nous dire ce que le Canada fait pour aider les producteurs à répondre à la demande des consommateurs?

[Traduction]

L'hon. Mark Eyking (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Portneuf de sa question. Il travaille toujours sans relâche sur les dossiers agricoles, non seulement dans l'intérêt de sa circonscription et de sa province, mais aussi dans celui de l'ensemble du Canada.

En décembre 2003, le gouvernement a engagé 62 millions de dollars à l'appui de l'élaboration de systèmes visant la sécurité des aliments, leur qualité, leur contrôle et leur traçabilité. Le mois dernier, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a annoncé l'octroi de 80 millions de dollars pour aider les producteurs à mettre en place des systèmes garantissant la sûreté des aliments dans leur exploitation agricole. Les producteurs seront ainsi mieux en mesure de répondre aux besoins des consommateurs.

* * *

L'ÉTHIQUE

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, le code régissant les conflits d'intérêts des députés vise à prévenir les transgressions à la déontologie que pourraient commettre les simples députés, les députés d'arrière-ban du gouvernement et les députés de l'opposition.

Toutefois, le problème n'est pas là. Il se situe au niveau des ministres qui contrôlent des milliards de dollars. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien fait pour s'attaquer à la corruption et aux actes répréhensibles que pourraient commettre les membres du Cabinet?

• (1155)

[Français]

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, un nouveau code a été introduit le 12 décembre dernier. Ce code a été entièrement respecté par tous les ministres du Cabinet. Certains éclaircissements ont été demandés pour certains de ces dossiers par le conseiller en éthique. Ils sont fournis dans les délais impartis. Tout est limpide. Je ne sais vraiment pas sur quel cheval il veut embarquer.

[Traduction]

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, le nouveau code de déontologie qui a été déposé est essentiellement le même que l'ancien. Le commissaire à l'éthique fournit toujours des conseils privés et confidentiels au premier ministre, comme c'était le cas avec M. Chrétien. L'ancien code n'a pas empêché le dérapage qui a coûté des millions de dollars. Pourquoi devrait-on s'attendre à ce que le nouveau code, qui n'est en réalité qu'un nouveau nom pour désigner l'ancien code, soit différent?

L'hon. Jacques Saada (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, une telle question a de quoi étonner quand on sait que ce parti s'était prononcé en faveur du code que nous déposons à la Chambre avant la prorogation. Ces députés ont-ils changé d'avis? Sont-ils en train de faire volte-face? Peut-être encore jouent-ils à des jeux politiques?

Nous avons fait ce que nous devons faire. Nous avons adopté le projet de loi C-4 afin d'établir le poste de commissaire à l'éthique.

Questions orales

Nous avons nommé un commissaire à l'éthique. Le code de déontologie fait actuellement l'objet de débat à la Chambre. Nous avons fait tout ce qui s'imposait et que nous nous étions engagés à faire pour nous assurer de faire preuve de transparence envers la population canadienne.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, trois ans après le dépôt du rapport unanime du Comité du développement des ressources humaines proposant une véritable réforme du régime d'assurance-emploi, nous sommes toujours en attente d'un geste concret du gouvernement libéral pour rendre justice aux chômeurs et aux travailleurs saisonniers.

Le gouvernement va-t-il enfin passer des paroles aux actes et s'engager à voter une réforme de l'assurance-emploi avant les élections? Va-t-il appuyer la motion que je déposerai en ce sens dans les prochaines minutes?

L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale), Lib.): Monsieur le Président, je n'accepte pas la prémisse de la question de l'honorable député. En effet, nous avons réagi pour faire des changements à l'assurance-emploi, depuis trois ans. Nous avons quand même investi au-delà de 500 millions de dollars, au Québec, justement pour l'améliorer.

On a fait des changements concernant les petites semaines de travail pour permettre aux personnes d'accepter du travail à temps partiel. La règle d'intensité a été abolie, la durée des prestations a été augmentée et les prestations hebdomadaires moyennes ont été haussées d'environ 9 p. 100. On continue de faire des changements, comme cela a déjà été dit par le ministre, en cette Chambre.

* * *

[Traduction]

L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE MAHER ARAR

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, à l'enquête sur l'affaire Arar, des avocats du gouvernement s'opposent à ce que M. Arar soit représenté par un conseiller juridique dans les cas où la commission détermine la partie de la preuve qui devrait être gardée secrète.

Comment le gouvernement peut-il justifier le fait de soutenir qu'il lui faut être représenté à ces audiences, mais pas M. Arar? Le gouvernement va-t-il retirer ses objections et permettre à M. Arar d'être représenté de façon équitable et égale au gouvernement?

[Français]

L'hon. Yvon Charbonneau (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile), Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue d'Ottawa-Ouest—Nepean d'avoir posé cette question qui reflète la sensibilité de l'opinion publique pour cette affaire et cette enquête. En effet, c'est d'une enquête qu'il s'agit et non pas d'un procès.

Questions orales

Il ne revient pas à un parlementaire, ni à un ministre, de commenter les arguments des avocats d'une partie ou de l'autre. Je dois rappeler à tous ici, ainsi qu'au public, que nous avons fait confiance au juge O'Connor pour mener à bon terme cette enquête. Ce dernier entendra les représentants des parties et jugera de la bonne conduite de cette enquête.

* * *

[Traduction]

LE DROIT D'AUTEUR

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NDP): Monsieur le Président, il y a quelques semaines, la ministre du Patrimoine canadien a déclaré qu'elle allait «apporter aussi rapidement que possible des changements à notre loi sur le droit d'auteur» pour mettre fin au partage de fichiers entre pairs sur Internet. Les créateurs veulent savoir: la ministre va-t-elle déposer un projet de loi pour remédier à cette échappatoire avant que les élections prévues ne soient annoncées?

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, la ministre a déclaré qu'on s'occupe de cette question. On s'en occupe et, dès que les mesures appropriées auront été approuvées par les autorités au sein du gouvernement, ces mesures seront présentées à la Chambre.

* * *

• (1200)

LA SÉCURITÉ PORTUAIRE

M. Andy Burton (Skeena, PCC): Monsieur le Président, la police nationale de sécurité du Canada a annoncé cette semaine que la GRC a constitué des équipes nationales de maintien de l'ordre dans seulement trois ports canadiens: Vancouver, Halifax et Montréal.

Ma question est tout simplement la suivante: quelle assistance fédérale sera accordée pour rehausser la sécurité dans d'autres ports canadiens importants, comme le port de Prince Rupert, dans ma circonscription de Skeena?

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit ici même ces derniers jours, le gouvernement aidera nos ports et nos installations portuaires à se conformer aux exigences internationales. Au cours des prochains jours, nous annoncerons des mesures visant à aider les ports et les installations portuaires à se conformer à cette norme.

La sécurité maritime demeure une priorité tout à fait clé dans l'enveloppe globale de la sécurité des transports. Transports Canada est déterminé à oeuvrer de concert avec ses partenaires pour faire en sorte que non seulement nous nous conformions à une norme nord-américaine, mais que nous nous conformions à la norme internationale d'ici le 1^{er} juillet.

* * *

[Français]

LE CODE CANADIEN DU TRAVAIL

Mme Monique Guay (Laurentides, BQ): Monsieur le Président, des exemples éloquentes comme Radio Nord Communications ont démontré que l'absence d'une loi antibrisseurs de grève prolonge la durée d'une grève. Or, cela fait plusieurs années qu'on le dénonce.

Aujourd'hui, en cette veille du 1^{er} Mai, Journée des travailleurs, nous redemandons ceci à la ministre du Travail: à quand une loi antibrisseurs de grève pour les entreprises sous juridiction fédérale?

Comprend-elle que par son laxisme, elle est complice des employeurs qui méprisent les employés?

L'hon. Denis Coderre (président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, Lib.): Monsieur le Président, comme on l'a toujours fait remarquer, lorsqu'il y a un processus entre employeurs et employés, on doit être respectueux de ce processus. C'est effectivement ce que la ministre fait depuis le début et elle le fait très bien d'ailleurs.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères. Le premier ministre a récemment annoncé l'établissement d'un secrétariat législatif et de défense des intérêts canadiens à l'ambassade du Canada, à Washington. Le gouvernement peut-il nous dire comment fonctionnera ce centre et quel rôle particulier est envisagé pour les députés?

L'hon. Dan McTeague (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier le député de Glengarry—Prescott—Russell d'avoir posé cette question, qui est extrêmement importante. Je puis informer le député et la Chambre que le secrétariat travaillera avec les provinces aussi bien que les parlementaires pour planifier et soutenir les nouvelles activités de rayonnement auprès des membres du Congrès américain.

En outre, cela est tout à fait conforme à l'engagement pris par le premier ministre dans le discours du Trône—ce qui est une mauvaise nouvelle pour l'opposition, mais une bonne pour les Canadiens, évidemment—que le gouvernement commencera à améliorer, par ce processus, les partenariats fédéraux, provinciaux et territoriaux en mettant en oeuvre une approche à la gestion des relations canado-américaines qui soit à la fois nouvelle et plus inventive.

* * *

LA SÉCURITÉ PORTUAIRE

M. Andy Burton (Skeena, PCC): Monsieur le Président, on ne peut pas s'attendre à ce que les ports canadiens absorbent tous les coûts qu'entraînent les services de sécurité et de douanes.

À titre d'exemple, les nouvelles installations portuaires de transbordement de conteneurs à Prince Rupert ont été avisées qu'elles devront assumer les coûts se rapportant aux douanes lorsqu'elles seront en exploitation. Comment pourront-elles concurrencer les grands ports existants qui n'ont pas à assumer de tels coûts? Quand le ministre modifiera-t-il cette politique tout à fait injuste?

L'hon. Tony Valeri (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, relativement aux ports, j'ai dit de nombreuses reprises à la Chambre qu'ils sont partie intégrante de notre système de transport. Ils sont efficaces pour attirer des marchandises au Canada, puis pour les réexpédier ailleurs dans le monde, en particulier aux États-Unis.

Affaires courantes

Nous allons continuer à travailler en collaboration avec nos ports, parce que nous estimons qu'ils sont des catalyseurs dans notre économie. J'ai affirmé de nombreuses fois que, à titre de ministre des Transports, je travaillerai avec mes partenaires à faire en sorte que les ports puissent être concurrentiels en Amérique du Nord et qu'ils puissent réellement contribuer à notre économie.

* * *

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ): Monsieur le Président, le jugement de l'ALENA donne trois semaines aux États-Unis pour lever les droits compensateurs et les droits antidumping pour le bois d'oeuvre québécois et canadien.

Peut-on avoir l'assurance du ministre que le règlement du conflit du bois d'oeuvre se fera dans le plein respect du jugement et qu'il y aura remboursement complet des droits compensateurs et antidumping aux compagnies qui les ont payés?

[Traduction]

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, la décision rendue par le groupe d'experts de l'ALENA, à laquelle fait allusion le député, accorde un délai de 21 jours à la Commission du commerce international des États-Unis pour réagir et se conformer aux lois américaines, qu'elle n'a pas respectées, d'après ces experts.

Le gouvernement maintient sa double approche en plaidant de façon rigoureuse aussi bien auprès de groupes d'experts de l'OMC que de l'ALENA pour faire en sorte que le succès que nous voyons se confirme, mais aussi pour continuer à négocier en collaboration avec l'industrie et les provinces de notre pays.

● (1205)

[Français]

Le Président: L'honorable député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques désire invoquer le Règlement.

M. Paul Crête: Monsieur le Président, je demande le consentement unanime pour que soit adoptée la motion suivante:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait proposer, avant la dissolution de la Chambre, une réforme de l'assurance-emploi conforme aux 17 recommandations du rapport unanime du Comité permanent du développement des ressources humaines et de la conditions des personnes handicapées, intitulé «Au-delà du projet de loi C-2: Examen d'autres propositions de réforme de l'assurance-emploi».

Est-ce que j'ai le consentement unanime de la Chambre?

Le Président: L'honorable député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques a-t-il le consentement de la Chambre?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux

langues officielles, le rapport final sur les mesures prises à la suite du rapport de la vérificatrice générale concernant le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada.

* * *

DÉCRETS DE NOMINATION

L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, un certain nombre de décrets annonçant des nominations faites récemment par le gouvernement.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à treize pétitions.

* * *

LA LOI SUR LES PÊCHES

L'hon. Denis Coderre (au nom du ministre des Pêches et des Océans) demande à présenter le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi sur les pêches.

(Les motions sont réputées adoptées et le projet de loi, lu pour la première fois, est imprimé.)

* * *

PÉTITIONS**LES FORCES CANADIENNES**

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège aujourd'hui de présenter cinq pétitions à la Chambre.

Les trois premières pétitions portent sur la question des logements inadéquats sur nos bases militaires et sont signées par des centaines de Canadiens de partout au Canada. Ils habitent des localités comme Rossland, en Colombie-Britannique, Canmore et Coleman, en Alberta, North Battleford, en Saskatchewan, Ste. Anne et Carman, au Manitoba, St. Catharines, Cochrane, Windsor et Simcoe, en Ontario, Kensington, à l'Île-du-Prince-Édouard et Springdale, à Terre-Neuve.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'interdire toute hausse de loyer imposée par l'Agence de logement des Forces canadiennes, tant que des améliorations ne seront pas apportées aux logements pour les remettre en bon état.

Affaires courantes

LE MARIAGE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, la prochaine pétition que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui provient de centaines de citoyens de la Saskatchewan. Ces Canadiens préoccupés demandent au Parlement d'adopter une mesure législative reconfirmant la définition traditionnelle du mariage en tant que l'union à vie d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

LE PROJET DE LOI C-250

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, la dernière pétition que j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui provient d'électeurs de la circonscription de Prince George—Peace River, de citoyens de Fort St. John, Charlie Lake, Baldonnel, Buick et d'autres collectivités rurales.

Les signataires expriment leur grande inquiétude au sujet de l'adoption du projet de loi C-250, qui ajoute l'orientation sexuelle comme catégorie explicitement protégée en vertu des articles 318 et 319 du Code criminel, ce qui empiéterait sur certains principes moraux et religieux ayant trait à l'homosexualité. Les pétitionnaires exhortent donc le Parlement à protéger les droits qui sont consentis aux Canadiens d'exprimer leurs croyances religieuses sans crainte de poursuites.

[Français]

LE MARIAGE

L'hon. Serge Marcell (Beauharnois—Salaberry, Lib.): Monsieur le Président, au nom du député de Victoria, j'ai l'honneur de déposer une pétition sur la définition légale du mariage.

[Traduction]

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le président, j'ai dix pétitions sur le même sujet, la définition traditionnelle du mariage. Ces pétitions proviennent de l'ensemble du Canada, notamment, pour bon nombre d'entre elles, de Nanaimo, dans ma circonscription. D'autres proviennent de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de Toronto. Quelques-unes viennent du Nouveau-Brunswick et du Québec—Sainte-Anne-du-Lac, Charlesbourg, Prince-Édouard, Montréal, Gatineau—et même de collectivités francophones du Manitoba, Saint-Boniface et Saint-Norbert.

Elles demandent toutes au gouvernement de préserver la définition traditionnelle du mariage. Elles affirment que ce sont les élus du Parlement qui devraient trancher la question du mariage et non des juges qui sont nommés. Elles demandent au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la définition du mariage comme étant l'union d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

* * *

● (1210)

RECOURS AU RÈGLEMENT

QUESTIONS ORALES

L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais clarifier la réponse que j'ai fournie durant la période des questions aujourd'hui en ce qui concerne les marchés octroyés par le gouvernement à la firme Earnscliffe.

J'étais sous l'impression et on m'avait dit qu'une question était inscrite au *Feuilleton* au sujet de ces contrats. En fait, la question au *Feuilleton* était la question n° 49. Nous allons prendre des mesures

pour nous assurer de fournir les renseignements voulus aux députés sur la société Earnscliffe.

Pour répondre à certaines déclarations faites aujourd'hui, l'information est disponible, et lorsqu'elle ne figure pas sur le site Web, il suffit d'avoir recours à la ligne 1-800 et à d'autres moyens de se renseigner, y compris une demande d'accès à l'information. Ces renseignements peuvent être obtenus et seront mis à la disposition de ceux qui le désirent.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, cela s'est produit deux jours d'affilée. Je comprends les observations du ministre, mais il incombe aux ministres, lorsqu'ils interviennent durant la période des questions orales pour renseigner la Chambre et, du même coup, tous les Canadiens, de veiller à l'exactitude de leurs propos.

Cela fait deux fois en deux jours que nous avons droit à des excuses de ce genre.

Le vice-président: Fondamentalement, lorsque je donne ainsi la parole des deux côtés, il est évident que la Chambre se lance dans un débat. Le ministre a apporté des éclaircissements. J'ai entendu ce qui n'était probablement pas un recours au Règlement d'un côté comme de l'autre. Cependant, je voudrais clore ce dossier pour l'instant. La Chambre va maintenant poursuivre ses travaux.

M. Ken Epp: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

Le vice-président: Je veux être clair. Je n'entendrai pas de recours au Règlement concernant le recours au Règlement soulevé par le ministre, auquel a répondu un autre député, un collègue du député de l'opposition officielle qui veut maintenant intervenir.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Sue Barnes (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, si la question complémentaire n° 60 pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 60—**M. Gerald Keddy**:

En ce qui concerne le changement climatique: a) outre Environnement Canada, quels sont les ministères fédéraux ayant un programme d'action climatique et quelle est l'ampleur de leur financement annuel; b) le financement se fait-il par pièce de journal d'Environnement Canada ou s'inscrit-il dans les fonds d'exploitation du ministère; c) pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il cessé de financer le projet conjoint du Musée canadien de la nature sur le changement climatique au Canada au cours des 20 000 dernières années; d) qu'est-il advenu du projet d'archives des données météorologiques à Downsview, y compris le registre national des anneaux de croissance des arbres et autres données indirectes; e) quels sont les spécialistes climatiques de l'extérieur du gouvernement dont Environnement Canada a parrainé la participation au Groupe d'experts intergouvernemental sur le changement climatique ou à toute autre conférence sur le sujet, et quand exactement; f) quels sont les articles scientifiques publiés par Henry Hengeveld et David Philips dans des ouvrages scientifiques jugés par leurs pairs; g) quand ont-ils été publiés; h) quels groupes et particuliers ont reçu une aide financière d'Environnement Canada ou d'un autre ministère, organisme ou société d'État, y compris des fonds de recherche, de dotation, de déplacement, de repas (y compris boissons alcoolisées) et d'hébergement pour prendre part, ou faire une présentation, aux consultations pancanadiennes des intervenants du Secrétariat du changement climatique tenues à l'automne de 2002; i) quels groupes et particuliers ont reçu une aide financière d'Environnement Canada ou de tout autre ministère, organisme ou société d'État, y compris des fonds de recherche, de dotation, de déplacement, de repas (y compris boissons alcoolisées) et d'hébergement pour prendre part, ou faire un exposé, au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes au cours des cinq dernières années; j) quels scientifiques ont présenté un témoignage à caractère scientifique sur le climat devant le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes au cours des cinq dernières années; k) quand des membres de groupes de pression environnementaux, y compris David Suzuki, ont-ils rencontré le premier ministre ou des membres de son cabinet depuis 1993; l) quels spécialistes non gouvernementaux du climat ont rencontré le premier ministre ou des membres de son cabinet depuis 1993.

(Le document est déposé.)

[Traduction]

L'hon. Sue Barnes: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX DU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-28, soit les modifications à la Loi sur les parcs nationaux du Canada. Ces modifications permettraient de retrancher des terres du parc national du Mont-Riding du Canada, au Manitoba, et de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada, en Colombie-Britannique, pour les ajouter à des réserves indiennes.

Ces modifications à la Loi sur les parcs nationaux du Canada auraient pour effet de répondre à un besoin de longue date sur la côte du Pacifique et de corriger une erreur passée concernant le mont Riding en donnant aux premières nations les moyens de satisfaire les besoins de leurs communautés.

Les modifications visent le retranchement de 84,4 hectares des terres de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada et permettraient à la réserve de Tla-o-qui-ah de mettre en oeuvre les programmes dont elle a absolument besoin en matière d'infrastructure. En outre, les modifications à la loi permettraient le plein

Initiatives ministérielles

rétablissement de la réserve 61A de la première nation Ojibway Keeseekoowenin, sur la rive nord du lac Clair dans le parc national du Mont-Riding.

Lorsque le projet de loi a été présenté, des membres de notre caucus étaient d'avis qu'il fallait s'opposer à toute érosion des parcs nationaux, même si c'était pour satisfaire les revendications légitimes d'une première nation ayant un droit historique sur ce territoire en raison d'un usage traditionnel ou d'une revendication territoriale particulière liée à ce qui était, en fait, une erreur survenue dans le relevé de la première nation concernée, comme dans le cas du parc national du Mont-Riding.

Depuis, des consultations poussées nous ont amenés à changer d'avis. Je parlerai brièvement de cette question et de son évolution. Je parlerai principalement de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada dans l'optique du débat.

Premièrement, nous croyons que le fond du débat porte sur l'article 35 de la Constitution. Certains députés peuvent se demander comment nous pouvons en arriver là. C'est simple. L'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982 porte sur les droits ancestraux et issus de traités, sans les définir. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada a passé ces 22 dernières années devant les tribunaux, depuis 1982, pour définir l'article 35 de la Constitution et en expliquer la signification.

Bien que la Constitution reconnaisse les droits ancestraux et issus de traités, elle ne dit pas en quoi ils consistent. Selon les premières nations, les droits ancestraux et issus de traités signifient un certain droit, une certaine revendication légitime concernant le partage du territoire et des ressources de leur territoire traditionnel, ne correspondant pas seulement aux limites étroites des réserves qui ne sont aucunement traditionnelles ou naturelles. Ce sont des notions du gouvernement fédéral et de la Loi sur les Indiens.

Je parle du secteur d'usage traditionnel comme le montrent les cartes à ce sujet. Depuis des temps immémoriaux, les autochtones de toute la côte ouest, que ce soit les Salish du littoral ou n'importe quel Tsimshian des tribus salish de toute la côte ouest de l'île de Vancouver, ont utilisé ce secteur pour la chasse, la cueillette, l'établissement et les activités traditionnelles. Ils n'ont jamais cédé ce territoire dans le cadre des traités de Douglas, préalables aux autres traités conclus au Canada, et certainement pas pendant la période des Traités n°s 1 à 8 dans le reste du Canada.

Leurs droits ancestraux et leurs droits issus de traités n'ont jamais fait l'objet de cession ou de signature par accord officiel avec la Couronne. Ainsi demeurent-ils intacts. Il convient donc tout à fait, et c'est avec fierté que nous appuyons leur revendication à cet égard, que le titre de participation directe à la propriété de cette zone de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada revienne de droit aux premières nations revendicatrices.

À l'évidence, bon nombre de revendications peuvent heurter des droits acquis. Cependant, les intéressés sont satisfaits de constater qu'il y a eu consultation suffisante auprès des propriétaires fonciers locaux, des municipalités, des conseils de villes et des municipalités rurales et que l'on a tenu compte de leurs intérêts. À ma reconnaissance, personne ne s'oppose de façon opiniâtre à la reconnaissance des droits ancestraux et des droits issus de traités dans les cas qui nous occupent ici.

Initiatives ministérielles

•(1215)

À mesure que nous considérons le projet de loi, nous aurions tous avantage à méditer de façon constructive sur le fait que le gouvernement du Canada et, par conséquent, sa population, pourraient économiser bien des peines et bien des dépenses en prenant le recul voulu pour donner tout son sens à l'article 35 de la Constitution.

Il faut bien dire que le gouvernement du Canada n'a pas tellement la main heureuse dans ses contestations judiciaires à cet égard. Pratiquement à chaque occasion où les peuples autochtones revendiquent leurs droits, ils trouvent le gouvernement fédéral pour leur barrer la route. Ils n'ont alors d'autre recours que de se présenter devant les tribunaux. Ils vont à la Cour fédérale et à la Cour suprême et, en bout de ligne, ils finissent toujours par avoir gain de cause. Certains litiges s'éternisent sur 10, 15 ou 20 ans, mais l'issue est essentiellement favorable aux peuples autochtones.

Nous laissons les tribunaux faire le travail du Parlement. Or, c'est au Parlement qu'il incombe de donner un sens et une définition à l'article 35. Nous avons eu peur d'assumer cette responsabilité ou nous avons été réticents à le faire. Je ne connais pas le point de vue du gouvernement fédéral sur cette épineuse question, mais il ne s'y est jamais attaqué. Il ne l'a jamais considérée comme une priorité et n'a pas non plus reconnu que les autochtones ont le droit d'avoir autant de boue, d'argile, de gravier et de sable qu'ils le veulent et qu'ils peuvent en faire l'exploitation comme bon leur semble, pleins de ressources comme ils le sont. Nous avons une grande marge de manoeuvre ici en matière d'interprétation.

Il s'avère très délicat d'avoir à présenter une mesure législative spéciale concernant les parcs nationaux, parce qu'elle a une incidence sur les autochtones et sur leurs droits. Le gouvernement du Canada n'aurait pas à accorder tant de temps à cette question s'il consacrait d'abord le temps, les ressources et l'énergie nécessaires pour définir ce que sont en fait les droits autochtones et les droits issus de traités.

J'estime qu'on trouve chez les Canadiens de la générosité et de la bonne volonté. Je crois que les Canadiens sont enfin prêts à reconnaître que la tragédie sociale qui mine les autochtones a assez duré. Au Canada, les relations avec les peuples autochtones sont notre plus grand échec, certains diraient même notre plus grande honte, parce que nous avons laissé des conditions tiers-mondistes régner chez nous, en sachant pertinemment qu'elles étaient injustifiables.

Les gens de la côte ouest doivent mieux connaître que jamais les droits traditionnels des autochtones et les droits issus de traités, qui n'ont pas encore été cédés et qui restent encore à établir de façon définitive. Mes collègues néo-démocrates et moi appuyons cette mesure législative. Nous aimerions qu'elle aille de l'avant parce que nous estimons qu'elle constitue un pas dans la bonne direction. Cependant, elle doit être assortie de mesures fermes en ce qui concerne la résolution des questions liées aux traités, du problème du logement dans les réserves, des enfants autochtones à risque et de nombre d'autres questions auxquelles les autochtones canadiens doivent actuellement faire face.

•(1220)

[Français]

L'hon. Serge Marcil (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, je tiens justement à remercier ma collègue de Dartmouth de son intervention et aussi pour le petit mot qu'elle m'a envoyé tantôt.

C'est un projet de loi assez important. Je suis fier de pouvoir le parrainer également et de voir que les députés, à l'unanimité, appuient ce projet de loi.

Concernant le parc sur l'île de Vancouver, vous savez que c'est un député d'arrière-ban qui a travaillé de façon extraordinaire pour qu'il devienne un parc national. Ce député est maintenant ministre de l'Environnement et il est responsable des parcs. Cela démontre clairement qu'un député n'est pas obligé d'être ministre pour faire changer des choses. Quand il veut s'engager à travailler sur un dossier et le faire progresser, il peut toujours le faire, il a tous les moyens pour le faire.

On a dit tantôt que l'ensemble de la population et tous les groupes ont été consultés à ce sujet. J'avais dit à mon collègue que le gouvernement de la Colombie-Britannique avait également signé une entente sur ce transfert. Je veux souligner aussi qu'il ne s'agit pas de transférer une partie d'un terrain à l'extérieur du parc national. La réserve est dans le parc national; c'est une partie du parc que l'on transfère à une réserve dans le parc national.

Cela vient donc enrichir cette communauté autochtone. Cela vient améliorer ses conditions de vie et permettre aux jeunes d'avoir accès à une certaine qualité de vie. Je dénonce souvent, par mes propos, le fait que les communautés autochtones ont le droit de voir à leurs intérêts. Les gouvernements doivent faire en sorte de respecter et de répondre le plus positivement possible aux demandes des communautés autochtones qui ont des droits ancestraux qui leur appartiennent.

Dans ce cas-ci—ma collègue de Dartmouth l'a soulevé—, c'est toute la problématique de la démographie de cette communauté autochtone qui est en cause. Elle a besoin de plus de territoire pour pouvoir développer et avoir accès à des logements. On parlait d'environ 130 nouveaux logements, dont une trentaine tout de suite. Il est important que cette Chambre reconnaisse cette loi comme étant un changement majeur, une réponse très positive à une communauté autochtone. Dieu sait qu'ils revendiquent beaucoup et souvent, ils revendiquent à l'égard de leurs droits.

[Traduction]

Mme Wendy Lill: Monsieur le Président, je suis membre du comité sur les jeunes à risque qui a consacré beaucoup de temps à étudier les problèmes auxquels font face les enfants autochtones. Le logement dans les réserves est notamment un problème très important. Posséder une terre et avoir des droits constituent pour les enfants des notions abstraites, mais cela influe beaucoup sur eux. Ce mouvement vers la reconnaissance des terres autochtones est un début et je suis fière d'y apporter mon appui.

•(1225)

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole sur le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada.

Ne nous trompons pas, le projet de loi porte sur le retranchement de terres de deux parcs nationaux. Il s'agit de petites parcelles qui, dans les deux cas, mettent en cause des bandes autochtones et des communautés.

Initiatives ministérielles

La parcelle qui me préoccupe le plus est celle du parc national Pacific Rim, car elle est située dans ma circonscription, Nanaimo—Alberni. L'autre est une parcelle rattachée au parc national du Mont-Riding, et je crois qu'il s'agit tout simplement d'une erreur d'arpentage. Une parcelle située le long de Clear Lake sera donnée à la bande de Clear Lake pour corriger une erreur historique et factuelle concernant les limites actuelles de la réserve près du lac. Nous ne voyons aucun problème à corriger une erreur historique.

L'aspect susceptible d'exiger beaucoup d'attention et de dialogue est le retranchement d'une parcelle du parc national du Mont-Riding pour répondre aux besoins de la bande.

Comme l'ont dit d'autres députés, la petite réserve connue sous le nom d'Esowista couvre environ huit hectares. C'est la principale zone de résidence de la bande Tla-o-qui-aht. Bien que cette bande possède une dizaine de petites réserves dans la zone côtière, la seule autre qui soit vraiment habitée est celle d'Opitsat, qui est située sur l'île Meares, en face du quai principal à Tofino. C'est une petite localité mais il est évident que les gens doivent subir l'inconvénient d'utiliser le bateau-taxi pour se rendre dans l'île de Vancouver pour entrer dans le monde extérieur et pour profiter des avantages de services de base comme les routes, les marchés d'alimentation et ces détails qui sont nécessaires pour arriver à vivre dans la société d'aujourd'hui. À Opitsat, ils doivent traverser en bateau-taxi un chenal au courant rapide dans la baie de Clayoquot et le bras de mer de Tofino.

La seule possibilité d'expansion domiciliaire où des gens accepteraient de vivre est une parcelle de terrain connue sous le nom d'Esowista, qui existait avant la création du parc en 1970.

Je me suis rendu dans la réserve et j'en ai fait le tour. Elle est surpeuplée. Il ne fait aucun doute qu'il faut s'occuper des besoins de la collectivité en matière de logement. La réserve existante est cernée par le parc. Il n'y a pratiquement pas de place pour entreposer les bateaux et les caravanes ou pour augmenter la population. Les logements existants sont surpeuplés. Il faut absolument que les jeunes gens qui grandissent dans la réserve aient un endroit rien qu'à eux et qu'ils puissent vivre dans un environnement plus raisonnable.

Cela soulève un certain nombre de préoccupations. Cela a été tout un exercice. Parcs Canada et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont travaillé là-dessus pendant un certain temps avec la bande. Le gouvernement de la Colombie-Britannique, comme l'a fait remarquer le secrétaire parlementaire, est favorable au transfert de terres. Un bon nombre de groupes environnementaux, comme cela a également été mentionné par le secrétaire parlementaire, ont donné leur accord au transfert, comme les collectivités locales, les maires de Tofino et de Ucluelet à qui j'ai parlé, et le Conseil régional d'Alberni Clayoquot.

Pratiquement tout le monde souscrit au transfert de cette parcelle de terre de 82 hectares qui permettra de combler les besoins en logement de quelque 200 personnes.

Je dois parler de ce parc. Le parc national Pacific Rim est l'un des plus célèbres parcs nationaux du Canada. Il est réputé dans le monde entier. De nombreux visiteurs viennent de partout dans le monde, notamment d'Europe, pour visiter le parc national Pacific Rim. C'est un secteur d'une grande beauté naturelle. Il s'agit d'une mince bande de terre située sur la côte sud-ouest de l'île de Vancouver. Je vais citer un extrait du site Web de Parcs Canada:

Les îles magnifiques, les plages et les paysages marins spectaculaires de ce parc se divisent en trois secteurs géographiquement distincts: celui de la plage Long (le plus accessible), l'archipel Broken Group (une centaine d'îles dans la baie Barclay) et le sentier de la Côte-Ouest, parcours de 72 kilomètres présentant tout un défi.

Esowista est située dans le secteur de la plage Long.

● (1230)

Des gens viennent de partout dans le monde pour faire de la randonnée dans le sentier de la Côte-Ouest. Nous avons fait cette randonnée il y a un certain nombre d'années. Un marathonien peut la faire en trois jours. Nous avons mis huit jours pour la faire. C'est un littoral marin accidenté, qui monte et descend dans des oueds et des vallées; des bacs à câble permettent de franchir le lit de certains ruisseaux, et des échelles de corde permettent de grimper ou de descendre le long de falaises. Le soir, on peut camper sur la plage, et les gens transportent leur nourriture.

Ce parc attire de partout dans le monde des gens venus admirer les splendeurs de la nature. Au large de la côte de Tofino et de la baie Clayoquot, la faune est très diversifiée: elle comprend des otaries de Californie, des phoques, des loutres de mer, toutes sortes de poissons et de baleines, ainsi que des baleines grises qui migrent le long de la côte, notamment au printemps. C'est à peu près à ce temps-ci qu'a lieu le festival de la baleine à Tofino; il coïncide avec la migration des baleines le long de la côte. Évidemment, il y a aussi des orques ou épaulards qui visitent occasionnellement le secteur au moment de leur migration.

Ce parc est une splendeur. On y trouve de longues bandes de plages magnifiques, sur des kilomètres. Le parc a une superficie totale d'environ 500 kilomètres carrés qui s'étend sur 125 kilomètres depuis Tofino, au nord, jusqu'à Port Renfrew, au sud. Le parc est essentiellement situé dans ma circonscription, et une partie se trouve dans la circonscription voisine, celle de Nanaimo—Cowichan.

Lorsqu'il s'est agi de retirer des terres du parc, il y a eu beaucoup d'inquiétudes au sujet du choix de ces terres. Comment allions-nous agrandir la réserve? Où les terres seraient-elles situées? Respecterait-on les préoccupations en matière d'environnement dans la zone voisine?

Après avoir étudié la question, les fonctionnaires de Parcs Canada et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien ont fait diligence et collaboré au projet. Je tiens à féliciter le chef et les membres de la bande. Ils se sont affrontés un certain temps au sujet du choix des terres. D'après ce que disent le chef, les agents du parc et Alex Zellermeier, le surintendant du parc, ces discussions se sont poursuivies pendant environ deux ans, avec le concours de David Nairne and Associates, une entreprise qui a contribué à élaborer le plan d'aménagement de la collectivité.

Les délicates questions que pose l'éloignement de l'expansion par rapport au secteur riverain ont été abordées. La bande a fait des concessions. Elle n'a pas obtenu exactement ce qu'elle voulait, et tous ont dû collaborer pour parvenir à un accord applicable.

La zone est adjacente à la petite réserve d'Esowista telle qu'elle existe maintenant, avec ses quelque huit hectares, et elle sera séparée de la partie ajoutée parce qu'il doit y avoir un accès à une aire de stationnement. Les responsables du parc ont aménagé un accès très élaboré à Schooner Cove. Il s'agit d'un endroit populaire pour se promener sur les trottoirs de bois et voir les plages, qui sont fort belles.

Initiatives ministérielles

Pour préserver l'intégrité de l'infrastructure du parc, la bande a accepté des terres de réserve situées au-delà du sentier de Schooner Beach et elle a laissé l'accès intact. L'accès comprend une route de jonction qui n'est pas la route principale.

Pour choisir la parcelle, il fallait tenir compte des préoccupations environnementales. Si nous considérons la délimitation retenue, nous constatons qu'elle respecte les sites naturels et le relief. L'ensemble a été conçu pour améliorer le logement tout en tenant compte de l'environnement. On a préservé le drainage local et conservé le marécage qui ralentit l'écoulement de l'eau vers l'océan et les plages. Le marécage filtre l'eau et le ruissellement naturel.

C'est, en fait une communauté modèle qui a été élaborée dans ce projet de loi. La chose qui nous a le plus préoccupés et qui m'a même mis en colère, ça été d'entendre que ce projet de loi allait être présenté, qu'il allait être débattu et suivrait une procédure accélérée à la Chambre. C'était juste avant notre dernier congé, il y a quelques semaines. La Chambre ne siégeait pas et j'ai appris que, à notre retour, nous allions procéder à un examen rapide de ce projet de loi afin de l'adopter.

Nous admettons que les besoins dans la communauté sont énormes et que nous ne voulons pas que ce projet de loi soit bloqué par un congé ou par des élections. Il faudrait attendre un an avant que ce projet ne soit débattu à nouveau s'il n'est pas adopté avant les élections, si tant est que des élections soit déclenchées dans les semaines, voire les jours qui viennent.

Lorsque j'ai examiné le protocole d'entente en apprenant cette nouvelle, je me trouvais sur la côte ouest. J'ai immédiatement cherché à rencontrer le chef, mais il était absent; alors je me suis rendu chez l'un des anciens qui m'a emmené à la réserve. J'y ai vu les logements et les besoins de celle-ci. J'ai rencontré Tom Curley, qui habite depuis longtemps dans le secteur. Il m'est apparu évident qu'une expansion était indispensable et que les besoins en matière de logement étaient criants.

● (1235)

Cependant, lorsque j'ai rencontré le chef par la suite et examiné le protocole d'entente, j'ai dû reconnaître que les autorités de Parcs Canada avaient fait diligence. Le ministère avait examiné à fond la question. L'attitude des autochtones à l'égard de l'environnement peut être résumée en un mot. Ils emploient l'expression «hishukishtawak» qui signifie: tout est un, tout est relié. C'est une façon traditionnelle de reconnaître que nous faisons partie de la nature et que la nature fait partie de nous, et que nous avons intérêt à respecter la nature si nous voulons tirer profit d'une relation durable et harmonieuse avec elle.

Ils emploient également l'expression «isaak», qui signifie: respect. Les autochtones comprennent cela. La bande de Tla-o-qui-aht a vécu sur cette terre en tirant leur subsistance de ses ressources depuis aussi longtemps que son histoire a été consignée.

En parcourant le protocole d'entente, j'y ai relevé d'excellents articles, tous ceux qui traitaient de la situation des terres, de la liaison routière avec le village et des restrictions concernant les nouveaux transferts. Il est question d'une autre parcelle de terrain dans le protocole d'entente. À vrai dire, je n'ai entendu personne évoquer ce protocole et c'est pourquoi je voulais en parler ici aujourd'hui.

Lorsque nous arrivons à l'article 9, nous faisons soudainement face à un obstacle. On peut lire, en effet, à la rubrique «Nature juridique du présent protocole»:

Le présent protocole ne crée aucunes obligations pour les parties.

Franchement, il me semble que c'est le genre de jargon juridique que l'on trouve dans tout protocole d'entente. Il me semble aussi que les avocats se sont arrangés pour qu'il y ait assez d'échappatoires dans ces ententes pour les tenir occupés pendant encore un siècle. Ma crainte, si le projet de loi C-28 est adopté, c'est que le territoire soit retranché du parc. Cela est une certitude. La façon dont le territoire sera utilisé doit également être examinée.

Quand j'ai rencontré le chef, le conseiller Simon Tom ainsi que les porte-parole de David Nairne and Associates, nous avons longuement discuté de la question avec le surintendant des parcs, Alex Zellermeier. Nous avons exprimé nos préoccupations à cet égard. Le chef était d'accord avec moi pour dire que la bande voulait un texte présentant moins d'incertitudes. La bande tenait à utiliser le territoire à des fins résidentielles uniquement. Elle excluait tout développement commercial.

Le protocole d'entente prévoit qu'une autre parcelle de terre serait retranchée plus tard du parc à des fins de développement commercial. La bande a accepté de se conformer aux dispositions du protocole. En raison de nos préoccupations relatives à ce libellé selon lequel le protocole d'entente n'a pas force obligatoire, les parties en sont venues à une entente au prix de beaucoup d'efforts. Nous étions en réunion sur la côte ouest et nous avons été rappelés à Ottawa un vendredi après-midi. Les représentants de Justice Canada et du ministère ont travaillé très fort durant le week-end pour modifier le protocole d'entente afin qu'il soit plus clair.

Je voudrais en parler brièvement parce que cela a nécessité beaucoup de travail, et nous en sommes reconnaissants aux parties en cause. Après les remarques préliminaires, le protocole d'entente reconnaît ce que nous sommes en train de faire. On lit:

En conséquence, les Parties s'entendent pour modifier le protocole d'entente de la façon suivante:

1. Pour plus de certitude, la Nation souscrita uniquement aux usages du territoire décrits dans le protocole d'entente, à savoir, le développement communautaire;

2. Toute proposition de changement des utilisations du territoire situé dans l'Esowista Indian Reserve No. 3, ou tout ajout à ces utilisations, nécessitera l'autorisation écrite des Parties.

J'apprécie cela. Cela indique tout à fait clairement que le chef de la bande était disposé à adhérer à cet accord. Des fonctionnaires du ministère étaient disposés à le faire et nous souhaitons que cela se réalise. Nous ne voulons pas que les démarches de la communauté soient entravées. Nous voulons que ce projet s'amorce dès que possible, de manière à ce qu'on puisse répondre aux besoins des jeunes et de la communauté en matière de logement.

Je veux faire mention de nos préoccupations et du caractère flou de ces textes. S'ils ne sont pas juridiquement contraignants, qui nous dit que dans cinq ans, un jeune chef, que nous ne connaissons pas, et un promoteur futé qui se rend compte du fait que cette terre vaut des millions et des millions de dollars au milieu d'un parc national, ne tenteront pas de convaincre les jeunes membres de la bande de construire un condominium de plaisance ou d'établir un casino en plein milieu du parc?

C'est le genre de chose qui inquiète les gens. Récemment, quand j'étais sur la côte ouest, j'ai vu quelque chose que je n'avais jamais vu auparavant. Juste au sortir du parc, près d'une autre plage qui ressemble beaucoup à Long Beach—et je me suis levé tôt—, j'ai vu quelqu'un sur une moto marine, un de ces engins très rapides, qui faisait vrombir son moteur à proximité de la plage. Je n'avais jamais vu cela.

•(1240)

Cela soulève des inquiétudes, car l'accord ne procure pas de certitude. Qu'est-ce qui arriverait si une personne entreprenante ou orientée vers la mise en valeur tentait de convaincre la bande d'aménager une marina, avec des jet-skis et des motomarines pour les gens sur la plage au milieu du parc, ou encore un magasin d'alcools ou un magasin de bonbons, ce qui fait qu'on trouverait des papiers bonbons parsemés sur la plage? Franchement, ce n'est pas ce que les gens veulent voir.

Lorsque nous avons exprimé ces préoccupations au chef et à ses conseillers, ainsi qu'aux fonctionnaires présents, ils ont convenu que personne ne veut voir cela arriver. Je ne crois pas que ce soit la vision du chef. Ils veulent bien faire les choses. Ils ont planifié une collectivité modèle et nous y souscrivons, sans aucun doute.

Je suis sensible au travail que les fonctionnaires ont accompli à la dernière minute. Mais, franchement, je ne peux que m'opposer à l'arrogance du gouvernement, qui ne nous a pas donné le temps de nous occuper de ce dossier. En nous incluant dans le processus, il aurait évité de créer de l'angoisse chez toutes les parties.

L'accord a été signé en juin dernier. Je sais que le chef et ses conseillers ont demandé s'ils devraient parler à d'autres personnes, comme l'ont fait les représentants de David Nairne and Associates, les gens qui ont travaillé si fort pour conclure cet accord?

La quantité de travail abattu et la diligence dont on a fait preuve sont impressionnantes, notamment en ce qui concerne les relevés, l'utilisation du territoire et l'analyse des directions dans lesquelles l'eau s'écoule. Il ne s'agissait pas d'un projet à court terme. Il a nécessité deux ans de dur labeur.

Nous aurions aimé, de ce côté-ci, qu'on nous donne un peu plus de temps pour examiner le projet de loi, afin que le comité puisse faire les choses en bonne et due forme. Je sais que le secrétaire parlementaire a dit que la direction des parcs avait notamment consulté les groupes environnementaux. En fait, il incombe à l'opposition et au Comité de l'environnement de s'assurer que tous les groupes soient entendus. Les députés ont probablement entendu certaines préoccupations exprimées par le député de Souris—Moose Mountain, qui déplorait que nous n'ayons pas eu le temps de nous assurer que ces groupes avaient été entendus.

Je suis satisfait car, en tant que député de la circonscription, j'ai veillé à contacter les maires des localités et le personnel des parcs afin de me tenir au courant de la situation et de m'assurer que les consultations avaient eu lieu. Nous aurions aimé pouvoir intervenir, de façon que personne ne se morfonde et n'ait à se demander si la Chambre serait saisie de la question.

Je suis confiant que le sujet sera abordé à la Chambre. Je veux voir la communauté progresser. Les besoins de la communauté sont évidents. Nous voulons que les choses avancent. J'ai bon espoir que le processus que nous avons mené à bien donnera des résultats dans le cas de la bande Tla-o-qui-aht. Je suis confiant que nous pourrions conclure des accords et des traités définitifs qui permettront à tout le monde d'aller de l'avant. Cela pourrait peut-être constituer un pas vers la signature d'un traité final avec cette bande, qui est progressiste. Elle souhaite que ses jeunes puissent réussir dans le monde.

Il s'agit d'un atout pour la communauté. Le traitement des eaux usées donnera lieu à des travaux d'aménagement sur les terrains de l'aéroport situés à l'opposé du projet d'expansion. Ce projet sera relié au système d'adduction d'eau et d'égoûts de Tofino. La communauté en bénéficiera aussi.

Initiatives ministérielles

Je pense que tout le monde bénéficiera de cette entente. Elle est très avantageuse pour la communauté. Nous voulons en témoigner et nous voulons assurément que le projet aille de l'avant. J'espère que tous les députés adopteront le projet de loi à temps pour que les choses progressent le plus rapidement possible.

[Français]

L'hon. Serge Marciel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup les propos du député de Nanaimo—Alberni. Lorsque vous avez vu quelqu'un en motomarine, j'espère que ce n'était pas le député de Okanagan—Coquihalla. Ce dernier avait l'habitude de se promener en motomarine durant la dernière campagne électorale. C'est une farce, en passant.

En fait, le projet de loi C-28 concerne deux parcs. Dans un des cas, c'est uniquement pour régler un problème de rédaction, un problème administratif. Celui dont on parle le plus, c'est Pacific Rim.

Vous avez soulevé beaucoup de bonnes choses concernant le travail réalisé par Parcs Canada. Les fonctionnaires de Parcs Canada, soit le directeur général, M. Latourelle, ainsi que toute son équipe, ont fait un travail formidable dans ce dossier, tout comme l'équipe du ministre de l'Environnement, qui avait à piloter tout cela.

C'est un travail de très longue haleine que de vouloir reconstituer ou du moins agrandir un nouveau territoire. Souvent, on peut croire que c'est uniquement un acte notarié où l'on transfère un numéro de cadastre à un autre propriétaire. C'est plus que cela. C'est en fait tout l'avenir de la communauté autochtone qui est en cause. C'est aussi cet enjeu qui était en fait la priorité. On ne transfère pas des terrains pour le plaisir de le faire. C'est parce qu'il y a une cause au bout de la ligne, parce qu'un objectif est visé par ce genre de travail qui a été réalisé.

C'était d'abord et avant tout pour permettre à une communauté autochtone de retrouver et d'améliorer sa qualité de vie, pour lui permettre justement d'avoir accès à plus d'espace et pour lui permettre également de développer davantage de logements.

C'est quand même un exemple de la responsabilité du gouvernement du Canada. C'est une responsabilité collective de vouloir améliorer la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes autochtones, puisqu'il en demeure toujours que ce sont des Canadiens et des Canadiennes.

Maintenant qu'il a toute cette information, nonobstant les petits détails auxquels on peut parfois faire face, sur le fond comme tel, est-ce que mon collègue peut nous assurer que l'ensemble de ses collègues du Parti conservateur du Canada appuieront ce projet de loi à cette étape-ci?

•(1245)

[Traduction]

M. James Lunney: Monsieur le Président, j'ai vu tout le travail qu'a nécessité le programme et je tiens à le souligner.

Je peux seulement dire que les représentants de David Nairne & Associates nous en ont parlé, car ils étaient inquiets qu'après tout ce long travail, la mise en oeuvre risquait d'être bloquée pendant jusqu'à un an. Ils étaient aussi déçus que le gouvernement ne leur ait pas dit qu'ils auraient au moins dû parler au député local et à son caucus. Si nous voulons que les choses avancent rapidement, tous les députés doivent participer.

Initiatives ministérielles

Je voudrais féliciter Jeannie Kanakos et Michael Kloppenburg qui ont représenté David Nairne et qui ont travaillé avec la bande. Je crois que tout le monde, le chef y compris, qui est à mon avis une personne très honnête et ouverte, doutait que nous puissions faire cela en si peu de temps. Le chef a exprimé de façon très transparente et très nette que la bande comptait bien voir le projet aboutir dans l'intérêt du progrès de la communauté.

Je sais qu'on a beaucoup craint qu'il y ait une opposition à ce projet de loi parce qu'il y a habituellement quelqu'un qui n'est pas d'accord. Il nous incombe, à titre de députés, d'entendre les opinions divergentes et de veiller à prendre les bonnes décisions, particulièrement lorsque nous abordons une question qui revêt pour plusieurs une importance aussi grande que celle des parcs nationaux.

Je tiens à faire remarquer que les députés de l'opposition, sauf le respect que je leur dois, nous placent dans une situation difficile et qu'ils exercent beaucoup de pression sur moi et sur notre caucus pour que les choses soient faites comme il se doit. J'ai eu du mal à convaincre certains de mes collègues.

Je ne sais pas l'allure que prendra le vote, mais je crois que la majorité des députés de mon parti appuieront le projet de loi, car c'est la chose à faire pour la collectivité, même si cela suscite certaines protestations.

Quelle que soit la balance du pouvoir après les prochaines élections, j'espère que, au cours du cheminement à travers les différents étapes du processus parlementaire, nous jouirons d'un certain degré de collaboration pour que les choses puissent aller rapidement et que les collectivités ne rencontrent pas des obstacles en raison des querelles de partis qui retardent le processus parlementaire.

Nous pourrions insister pour que les choses aillent rapidement et que le comité entendent tous ces groupes, mais comme nous le savons, si les élections sont déclenchées au cours des prochains jours, cela ne nous laissera pas beaucoup de temps.

J'ai bon espoir que le projet de loi sera adopté rapidement, avec l'appui de tous les partis.

[Français]

L'hon. Serge Marcil: Monsieur le Président, je voudrais tout simplement informer mon collègue que je m'engage à faire le message auprès des employés de Parcs Canada pour qu'à l'avenir, pour toute négociation qui se fera avec le milieu, le député local soit impliqué également, ou du moins, soit consulté ou informé du travail qui se fait, dès le début.

[Traduction]

M. James Lunney: Monsieur le Président, les gens de Esowista ont des liens avec la collectivité locale de Tofino. Ils vivent de la terre, mais la plupart d'entre eux vivent de la mer et ils se mêlent beaucoup aux pêcheurs de la région.

Quand je suis arrivé la première fois sur l'île de Vancouver, pour aller à Tofino, l'une des premières choses que j'ai voulu faire pour un bon ami à moi qui m'accompagnait et qui est un fervent pêcheur a été d'aller en excursion de pêche. Notre guide, Tom Curley, un membre de la bande de Tla-o-qui-aht, nous a amené sur son propre bateau. Je suis content de dire que nous avons eu du succès même si le temps était mauvais. Tom a attrapé un magnifique saumon de 11 livres, au plus grand plaisir de mon ami qui souffrait malheureusement d'un mal de mer à cause du mauvais temps, et j'ai dû l'aider à ramener sa prise. C'est à bord du bateau de quelqu'un de la réserve d'Esowista que j'ai pêché mon premier poisson. Le chef Moses Martin aussi est exploitant de bateau nolisé.

Nous voulons que la bande de Tla-o-qui-aht prospère au sein de la communauté. J'aimerais que la deuxième parcelle de terre lui soit allouée rapidement afin qu'elle ait un point d'ancrage économique de façon à pouvoir jouir des bénéfices d'emploi dont son peuple a besoin pour stabiliser son avenir. C'est dans l'intérêt de la collectivité. Ce pourrait être un modèle de développement qui favoriserait la proposition et la conclusion de traités. Bien d'autres pourraient s'en servir comme modèle à suivre.

• (1250)

L'hon. Shawn Murphy (Hillsborough, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de participer au débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur les parcs nationaux du Canada afin de retrancher des terres du parc national du Mont-Riding du Canada et de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada.

Lorsque la Chambre a été saisie de ce projet de loi, je pensais, par manque d'expérience sans doute, qu'on aurait pu prendre un décret dans ce sens. Toutefois, après réflexion, je peux voir l'importance de la mesure législative visant nos parcs nationaux et tout retranchement de terres de ces parcs.

D'autres intervenants l'ont dit mieux que moi, notre réseau de parcs nationaux est un joyau. Nombre des sondages menés auprès de touristes canadiens et étrangers indiquent clairement la visite des parcs nationaux comme objectif de voyage et portions de séjour les plus agréables. En tant que société, nous devons reconnaître l'importance de notre réseau de parcs nationaux.

Plus tôt cette année, j'ai été ravi d'entendre le gouvernement annoncer l'ajout de cinq nouveaux parcs nationaux à notre réseau.

Je m'intéresse particulièrement intéressé à ce projet de loi car je viens d'une province qui n'a pas de grand parc national, mais qui a un petit parc national bien fréquenté. Nous avons les secteurs de Cavendish, de Brackley et de Stanhope, puis la nouvelle addition de Greenwich. Par rapport aux grands parcs nationaux, celui-ci est minuscule, mais il est l'un des plus fréquentés au Canada. Bien sûr, cela donne lieu à de nouveaux défis et difficultés pour les employés de Parcs Canada.

Comme d'autres intervenants l'ont dit, en plus de représenter le patrimoine vert du Canada, ses paysages magnifiques, les parcs nationaux représentent aussi des paysages culturels anciens. Plusieurs de nos parcs nationaux célèbres sont les territoires traditionnels de collectivités autochtones dont l'histoire est antérieure de plusieurs millénaires à celle du Canada.

À l'instar des autres Canadiens qui sont extrêmement fiers de leurs parcs nationaux, les Canadiens autochtones veulent également avoir le sentiment que les parcs nationaux sont des institutions importantes et valables pour leurs peuples et leurs cultures.

Initiatives ministérielles

À l'instar de la plupart des Canadiens, les collectivités autochtones veulent être consultées de façon tangible et participer à la planification de nos parcs nationaux et à la gestion de leurs parcs nationaux. Les autochtones veulent voir leurs cultures ancestrales et actuelles présentées avec exactitude et respect dans l'information sur les parcs et dans certains programmes d'interprétation. Les autochtones demandent la protection des sites sacrés et la prise en compte du savoir écologique traditionnel dans la conservation des ressources et les décisions de gestion.

Je suis heureux de signaler que Parcs Canada déploie énormément d'efforts pour améliorer les relations avec les collectivités autochtones, particulièrement celles que nous avons vues dans ce dossier précis et qui vivent à proximité du réseau des parcs nationaux.

Ces efforts se concentrent sur deux grands objectifs. En premier lieu, rendre les parcs nationaux significatifs pour les autochtones du Canada et faire connaître les paysages culturels que sont les parcs nationaux aux Canadiens non autochtones. En second lieu, donner au Canadiens l'occasion de découvrir et d'apprécier les peuples auxquels ils rendent visite et d'apprécier leur culture.

Au cours des dernières années, la réserve de parc national Pacific Rim a pris des mesures tangibles pour promouvoir les initiatives autochtones, pour établir des relations et faire des efforts considérables pour que les autochtones participent vraiment à la gestion coopérative de la réserve du parc national. Ces efforts ont été couronnés de résultats remarquables.

• (1255)

À titre d'exemple, je souligne certaines de ces réalisations les plus dignes d'intérêt. La réserve de parc national Pacific Rim a collaboré avec la première nation d'Ucluelet pour créer, dans le parc national, le sentier Nuu-chah-nulth. Ouvert en 2003, ce sentier d'interprétation fournit, tout au long du parcours, une foule d'informations sur la culture, l'histoire et la langue des premières nations de la région.

En juin, la première nation d'Ucluelet honorera de sa présence la cérémonie d'ouverture du sentier, en mettant en place le premier totem sculpté et érigé sur son territoire traditionnel, en 104 ans. Cet événement est une source de grande fierté pour la collectivité d'Ucluelet. Ce totem de bienvenue accueillera sur le sentier les Canadiens et les visiteurs d'un peu partout dans le monde et leur permettra de découvrir la première nation d'Ucluelet et le territoire traditionnel nuu-chah-nulth. Il symbolisera la longue histoire et la présence constante des premières nations dans cette région et dans le parc national en particulier.

Sur la Piste de la côte Ouest du parc national Pacific Rim, Parcs Canada subventionne la Quu'as West Coast Trail Society. Cette organisation à but non lucratif offre un programme de formation et d'encadrement aux trois premières nations établies sur la Piste de la côte Ouest, un des plus beaux sentiers de randonnée pédestre au monde. Je crois que l'intervenant qui m'a précédé a donné une description fort détaillée de ce sentier et de son utilisation, tant par les Canadiens de toutes les régions du pays que par les visiteurs de l'étranger.

En participant à la gestion coopérative du sentier de la Côte-Ouest avec Parcs Canada, les jeunes des premières nations ont l'occasion de connaître toute la gamme des questions relatives à la gestion du parc et de recevoir une formation axée sur la sécurité du public, la conservation des ressources, la protection de l'environnement et les services de vulgarisation auprès du public. Grâce à ce programme, les diplômés des premières nations ont eu la possibilité de continuer dans cette voie en obtenant un emploi à plein temps à Parcs Canada, au sein d'autres organismes et dans l'ensemble de l'industrie.

J'aimerais souligner qu'il existe sept premières nations dans la région de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim. Un gestionnaire des programmes des autochtones siège au sein du comité de gestion du parc et dirige les programmes coopératifs, qui concernent notamment la promotion des langues des premières nations, le programme coopératif de formation, l'établissement de sites historiques nationaux autochtones et la mise en place de possibilités de tourisme autochtone.

À titre comparatif, en 1997, les premières nations n'étaient pas représentées au sein des effectifs de la réserve à vocation de parc national Pacific Rim. Maintenant, les membres des premières nations, qui représentent 18 p. 100 des employés du parc, participent, à divers échelons, à presque tous les domaines de la gestion du parc. Cela correspond approximativement au taux de représentation des autochtones dans la région générale du parc.

Il n'y a pas de meilleur indicateur de la pertinence du programme Parcs Canada pour les premières nations que leur volonté de collaborer à la protection et la préservation de l'un des plus grands parcs nationaux du Canada. Je crois que les deux députés qui ont pris la parole avant moi l'ont bien exprimé. Parcs Canada a mis l'accent sur ses relations avec les autochtones, et les résultats à Pacific Rim le prouvent clairement.

Le projet de loi C-28, qui retranchera des terres de Pacific Rim pour agrandir la réserve indienne d'Esowista de la première nation Tla-o-qui-aht, affermira davantage ces relations. Il améliorera aussi la qualité de vie des autochtones, une priorité gouvernementale énoncée dans le récent discours du Trône.

• (1300)

Je veux souligner deux autres faits mentionnés par d'autres députés. Ce projet de loi a reçu un large appui des autres partis. Les bandes autochtones concernées l'appuient. Le gouvernement provincial et d'autres administrations municipales l'appuient largement. Je pense que les personnes concernées, les chefs et la haute direction de Parcs Canada méritent notre reconnaissance pour la façon dont ils ont présenté ces mesures à la Chambre. Je tiens à les féliciter et à les remercier.

En outre, comme cela a été mentionné, le projet de loi permet une certaine hausse de la construction domiciliaire dans la réserve autochtone voisine. De plus, avant l'autorisation de transfert des terres, toutes les préoccupations environnementales ont été prises en compte et réglées. Je suis fier de le dire.

Je demande à tous les députés de la Chambre d'appuyer l'adoption rapide du projet de loi C-28.

[Français]

L'hon. Serge Marcell (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'ai beaucoup apprécié le discours de notre collègue, qui vient justement d'un endroit du pays où l'on retrouve de très beaux parcs nationaux que j'ai eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises. Toute la côte est du Canada fleurit de parcs nationaux. Nous essayons également d'en développer davantage au Québec.

Vous savez que la réserve à vocation de parc national Pacific Rim du Canada est l'un des plus beaux parcs au Canada. Évidemment, c'est l'un des trésors du Canada. On dit toujours que ce qui se passe à l'extérieur du parc a également un impact à l'intérieur de ce parc. Les autochtones de cette réserve disent toujours que cela ne fait qu'un tout. C'est multidimensionnel.

Initiatives ministérielles

Évidemment, les autochtones participent beaucoup à la gestion de ce parc. L'Agence Parcs Canada ne peut pas tout faire seule et ne peut pas tout protéger. Comme on a cette responsabilité et cette préoccupation majeure qu'est l'intégrité écologique pour permettre à la collectivité de jouer un rôle actif, sain et efficace à l'intérieur de nos parcs, dans ce cas, la bonne entente qui existe entre Parcs Canada et la communauté autochtone a fait en sorte de pouvoir aujourd'hui résoudre un problème en équipe, en partenariat.

Cela permet également à cette communauté de participer à la gestion de ce parc, à l'accueil de nombreux visiteurs et au respect intégral de la faune et de la flore dans ce parc.

Je remercie mon collègue de son intervention. J'aimerais lui poser la question à savoir comment il voit le rôle de Parcs Canada à travers ce grand pays. Comme il a l'occasion de visiter plusieurs parties de sa région qui sont des propriétés de Parcs Canada, comment voit-il cela?

• (1305)

[Traduction]

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, Parcs Canada joue un rôle très très considérable en matière de protection, de valorisation et d'expansion de notre système de parcs nationaux, ce dont tous les Canadiens s'enorgueillissent à juste titre, comme je l'ai dit plus tôt. J'ai fait mention des enquêtes de sortie auprès des touristes qui visitent notre pays et nos parcs nationaux et des données statistiques élogieuses pour notre système de parcs nationaux qui en découlent.

J'aimerais pourtant faire valoir que nous ne pouvons pas tenir pour acquis ce système de parcs nationaux. Dans bien des parcs, et c'est le cas dans ma province et à Banff, la circulation est passablement intense et engendre du stress. Nous ne pouvons tenir ces parcs pour acquis. Certes, les autorités de Parcs Canada sont sensibilisées et font preuve de prudence mais nous devons prendre toutes les précautions nécessaires pour la suite des choses.

Je suis fort satisfait de constater que le gouvernement est à élargir notre système de parcs nationaux. C'est le patrimoine des générations à venir. J'exhorte le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux à poursuivre dans la même veine. Il s'agit d'une question de confiance.

Parmi les sous-secteurs en croissance du secteur du tourisme, celui du tourisme culturel attire l'attention. Parcs Canada a eu raison d'établir des rapports en ce sens avec les collectivités autochtones. Les visiteurs de nos parcs nationaux peuvent ainsi fréquenter des centres d'interprétation qui leur font connaître ceux qui nous ont précédé sur cette terre. Voilà qui me semble formidable. Nous allons ainsi non seulement établir de bons rapports avec ces collectivités autochtones, mais du même coup favoriser l'essor du tourisme au Canada.

[Français]

L'hon. Charles Caccia (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, le débat au sujet du projet de loi C-28 offre une très bonne occasion pour examiner la politique de Parcs Canada, et également pour que soit consignée dans le compte rendu officiel des *Débats de la Chambre des communes* la lecture d'une lettre qui accompagnait un rapport qui a été publié il y a presque quatre ans. Il s'agit du rapport de Jacques Gérin, président de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada.

J'aimerais lire la lettre de transmission datée du 23 mars 2000, accompagnée des deux volumes de son rapport, et je cite:

En novembre 1998, la ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Sheila Copps, a créé la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada. Notre mandat consistait à faire rapport à la ministre au moyen d'une analyse globale de l'approche de Parcs Canada à l'égard de l'application de la gestion axée sur l'écosystème et de la restauration de l'intégrité écologique. En novembre dernier, la Commission vous avait envoyé des documents de référence au sujet du rapport à venir et bon nombre d'entre vous en ont accusé réception.

J'ai le plaisir de vous présenter un exemplaire de notre rapport intitulé «Intacts pour les générations futures?» relative à la protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada, qui a été récemment rendu public par la ministre, Mme Copps.

La Commission souhaitait partager avec [...]

Le vice-président: J'hésite toujours à interrompre les députés, mais je désire rappeler à la Chambre qu'on ne peut faire indirectement ce que l'on ne peut faire directement, c'est-à-dire nommer un député par son nom.

Alors on doit remplacer, si on lit un texte—ou cela peut être la copie d'un journal—, le nom du député par le nom du comté ou du ministère que celui-ci pourrait représenter ou avoir sous sa tutelle.

Je désirais simplement faire ce rappel pour le bénéfice du député.

• (1310)

L'hon. Charles Caccia: Monsieur le Président, je vous remercie de votre intervention et je la respecte.

La commission souhaitait partager, avec un auditoire plus vaste, la substance fondamentale de ses constatations et l'essentiel de ses recommandations. Le rapport comporte les deux volumes suivants:

«Volume I: Le temps d'agir» est un document d'ensemble qui décrit les graves menaces qui guettent nos parcs nationaux, présente un aperçu des valeurs risquant de se perdre si ces menaces ne sont pas éliminées [...]

«Volume II: Une nouvelle orientation pour les parcs nationaux au Canada», élabore sur des questions et des problèmes spécifiques et contient des recommandations également spécifiques à l'intention de la ministre et de Parcs Canada sur la manière de traiter de ces questions.

Ceci est le texte de la lettre écrite par le président de la commission, M. Jacques Gérin.

[Traduction]

Je voudrais parler de la teneur du rapport, tout d'abord en m'attardant sur la composition de la commission, car cela donne une très bonne idée des différents intervenants de partout au Canada qui en ont fait partie. La commission était composée de: Louis Bélanger; Stephanie Cairns; Jacques Gérin, le président; Louise Hermanutz; Michael Hough; Henry Lickers, un écologiste réputé; Thomas Nudds; Juri Peepre; Paul Wilkinson; Stephen Woodley; et Pamela Wright, la vice-présidente.

Le rapport présente d'abord les défis à relever, puis des points saillants. Je voudrais parler des défis qui ont été définis et expliqués dans le premier volume. Ils sont exprimés dans un certain nombre de réflexions qui sont résumées, à commencer par cette tâche:

Concrétiser, dans son esprit et dans sa lettre la notion d'intégrité écologique dans les parcs nationaux du Canada.

Créer un esprit d'apprentissage et de formation pour tous les membres de la grande famille de Parcs Canada, afin que chacun comprenne et reconnaisse la responsabilité qui vous incombe en matière d'intégrité écologique.

Examiner vos méthodes de travail et rechercher de nouveaux moyens vous permettant d'assumer votre responsabilité à l'égard de l'intégrité écologique.

Créer de nouveaux outils visant à protéger l'intégrité écologique, en explorant les secrets de lanature, et ce dans un esprit de recherche continue.

Intégrer les peuples autochtones dans la famille de Parcs Canada en les considérant comme des amis avertis et dignes de confiance, dans un esprit de préservation de l'intégrité écologique.

Sensibiliser vos voisins à la responsabilité qui vous incombe eu égard à l'intégrité écologique des parcs nationaux.

Donner corps au concept de l'intégrité écologique en regroupant les lieux naturels isolés en un mosaïque de territoires à l'intérieur desquels l'intégrité écologique est protégée.

Initiatives ministérielles

Favoriser le partage et la transmission des connaissances, des valeurs spirituelles et des traditions liées à la terre afin de rehausser l'esprit de l'intégrité écologique.

Offrir des activités respectueuses de l'intégrité écologique, tout en évitant l'offre d'activités incompatibles.

Le prochain point est vraiment très beau, car il est presque poétique:

En toutes circonstances, traiter la nature avec précaution.

Mobiliser les capitaux nécessaires au renforcement du concept de l'intégrité écologique, sans lesquels vos obligations à l'égard de la nature ne peuvent être acquittées.

Pour conclure cette série de tâches—et les députés doivent avoir remarqué que les mots «intégrité écologique» sont répétés régulièrement—on dit:

Les membres de la Commission sur l'intégrité écologique s'offrent à collaborer avec vous pour relever ces défis.

C'est le fondement du volume un de ce rapport.

Le volume deux, qui porte le même titre «Intacts pour les générations futures» avec le sous-titre «Une nouvelle orientation pour les parcs nationaux du Canada» renferme un certain nombre de points saillants et de recommandations. La commission a recommandé que:

Parcs Canada se transforme au moyen de nouvelles structures de formation, de dotation, de prises de décisions et d'imputabilité, confirmant ainsi que l'intégrité écologique est prioritaire au sein des parcs nationaux du Canada et que la responsabilité à son égard incombe expressément à chaque membre du personnel.

Je crois que tous les députés dans cette enceinte devraient appuyer fortement cette recommandation. Ensuite:

Parcs Canada revoit et simplifie son processus de planification pour y placer l'intégrité écologique au cœur des plans stratégiques et opérationnels.

● (1315)

La ministre mandate Parcs Canada de prendre immédiatement les mesures législatives qui s'imposent pour convertir les aires sauvages des parcs nationaux en des zones de milieu sauvage officielles, tel qu'autorisé par la Loi sur les parcs nationaux.

C'est une recommandation extrêmement importante que nous devons prendre très au sérieux en tant que parlementaires. Ensuite:

Parcs Canada augmente considérablement sa capacité en matière de sciences naturelles et sociales, de planification et d'interprétation afin de pouvoir gérer les parcs nationaux en fonction de l'intégrité écologique et éduquer la société à ce sujet; établit des partenariats avec le milieu universitaire, les industries, les peuples autochtones et autres institutions de savoir.

Parcs Canada prend des mesures de gestion active lorsqu'il y a des raisons valables de croire que le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique seront compromis faute de ces mesures. Des mesures clés sont requises dans les domaines de la restauration de sites, du brûlage dirigé, de la gestion des espèces et des activités de prélèvement.

Parcs Canada prend l'initiative d'une démarche de réconciliation entre les peuples autochtones et Parcs Canada; adopte des politiques explicites pour encourager et appuyer la création de partenariats sincères avec les peuples autochtones du Canada.

Aujourd'hui, le projet de loi C-28 fait exactement cela. Nous en sommes heureux. Ensuite:

Parcs Canada crée des partenariats qui favorisent la conservation des parcs en tant qu'éléments appartenant à des écosystèmes régionaux plus vastes; recherche la collaboration des provinces et des territoires en vue de l'établissement d'un réseau global d'aires protégées; participe avec les autres gouvernements, les industries et le public à la recherche de solutions visant le maintien de l'intégrité écologique; appuie ces solutions; prévoit un fonds consacré aux initiatives de conservation des écosystèmes qui englobent les parcs; défend les valeurs et les intérêts des parcs à l'intérieur d'écosystèmes plus vastes.

Parcs Canada développe une stratégie d'interprétation transmettant des messages explicites et cohérents concernant l'intégrité écologique.

La recommandation suivante est très importante:

Parcs Canada cesse le marketing des parcs comme produit de consommation pour se concentrer plutôt sur un marketing approprié aux valeurs des parcs ainsi qu'à un marketing inverse lorsque nécessaire.

Je suis certain que cette recommandation est très controversée et qu'elle fait encore l'objet d'un examen et d'un débat. Ensuite:

Parcs Canada élabore une politique et met en œuvre un programme pour l'évaluation des activités admissibles et appropriées dans les parcs nationaux, le maintien de l'intégrité écologique étant le facteur déterminant.

Il s'agit aussi d'une recommandation très importante et difficile à mettre en œuvre. Ensuite:

Parcs Canada réduit l'incidence de l'emprise humaine dans les parcs nationaux afin que les parcs deviennent des modèles et des lieux privilégiés pour la conception des infrastructures de services et la gestion environnementale.

Il s'agit là encore d'une recommandation très ambitieuse qui nécessitera une mise en œuvre réfléchie et qu'il sera difficile de mettre en pratique. Néanmoins, il s'agit d'une recommandation très importante.

La recommandation finale se lit comme suit:

Parcs Canada, après avoir franchi les premières étapes en vue d'améliorer le cadre général de gestion en fonction de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux, affecte de nouvelles ressources financières considérables pour mettre en œuvre les recommandations de la Commission visant l'amélioration de la capacité en matière de sciences et de planification, de la gestion active, de la surveillance écologique, des partenariats avec les peuples autochtones, de l'intendance écologique des grands écosystèmes et de l'interprétation; finance l'établissement et les opérations de nouveaux parcs, à même de nouveaux moyens financiers; favorise les décisions de gestion qui appuient l'intégrité écologique sans égard à la production de recettes.

Voilà, il y a beaucoup de recommandations à mettre en œuvre.

● (1320)

Comme les députés peuvent le constater, ce rapport est de grande envergure. Il porte sur le long terme. Il accorde une grande importance à l'intégrité écologique parce cette expression revient constamment dans les documents. Comme je l'avais dit à Parcs Canada, le système de Parcs Canada est sans doute unique au monde car il se fonde sur une approche extraordinaire. Il mérite attention et respect. De même, Jacques Gérin, le président de la commission, a déjà été sous-ministre de l'Environnement dans les années 80 et c'est un fonctionnaire loyal et dévoué.

Le premier volume renferme un passage fort intéressant. Il donne un exemple des effets de la croissance démographique et de certains autres facteurs. Il porte sur les espèces disparues au parc national de la Pointe-Pelée qui se trouve, comme nous le savons, sur la pointe sud de l'Ontario, sur les rives du lac Ontario. Voici ce que dit le rapport à ce sujet:

L'évolution de la biodiversité du parc national de la Pointe-Pelée est un exemple des enjeux importants auxquels les parcs nationaux du Canada sont confrontés. [...] Le parc de l'Ontario est l'un des plus petits au Canada.

C'est pratiquement une île. C'est un minuscule territoire de la grandeur d'un timbre poste.

Le rapport poursuit ainsi:

Depuis 1900, environ 20 espèces de reptiles et d'amphibiens ont disparu de ce parc. Différentes causes sont à l'origine de ce déclin surprenant, mais dans plusieurs cas, ces disparitions ne sont pas très bien comprises. Les facteurs de disparition d'espèces comprennent: la faible superficie et l'isolement—la superficie du parc ne suffit pas à soutenir des populations viables de certaines espèces. En effet, le parc de la Pointe-Pelée est isolé au milieu de terres intensivement cultivées, de routes et d'habitations. Il constitue le seul îlot de forêt carolinienne protégé à l'intérieur d'un parc national.

...les polluants—le DDT était utilisé en abondance dans les années 1960 pour lutter contre les moustiques; des niveaux résiduels élevés expliqueraient la disparition de certaines espèces. En outre, des programmes de surveillance des eaux souterraines et des réseaux d'égouts révèlent que des quantités excessives de composés d'azote et de phosphore ont été transportées par les eaux souterraines et ont pollué les marais du parc. Dans certaines zones, les quantités excessives d'éléments nutritifs pourraient provenir directement de chalets construits par le passé, du nombre élevé de visites et, par conséquent, de la forte densité d'installations d'élimination des eaux usées dans les eaux souterraines par les baies de systèmes septiques vétustes.

Initiatives parlementaires

...la surutilisation—compte tenu des taux de fréquentation passés, c'est-à-dire plus de 750 000 personnes par année, et des taux actuels, soit plus de 400 000 personnes, l'activité humaine continue d'avoir des incidences importantes sur ce parc de faible superficie. L'aménagement d'un plus petit nombre de sentiers et la consolidation d'installations et de services ont permis d'améliorer la situation depuis quelques années—et de réduire volontairement le nombre de visiteurs—mais les incidences se poursuivent en raison de la clientèle nombreuse qui continue de fréquenter le parc.

Par conséquent, la pression exercée par les visiteurs est citée comme l'une des causes de la disparition des espèces. Le rapport dit ensuite:

Parmi les espèces disparues du parc de la Pointe-Pelée, mentionnons le ouaouaron, autrefois largement répandu. En effet, il y a quelques années à peine, les visiteurs qui déambulaient sur la promenade des marais pouvaient entendre les concerts tapageurs d'une multitude de ouaouarons, qui se sont tus depuis.

Nous ne pouvons régler tous les problèmes de la planète, mais nous pouvons certainement réduire les stress que nous avons nous-mêmes créés et qui affectent directement nos aires protégées. Nous pouvons difficilement plaider la cause de changements planétaires avant d'avoir réglé nos propres problèmes.

• (1325)

J'ai pensé que les députés seraient intéressés d'entendre ces citations tirées du volume I, «Appel à l'action», dont le groupe de travail que j'ai mentionné dans mon intervention est l'auteur.

C'est un document important et il me semble opportun de partager cette information et de la porter à l'attention des députés. Compte tenu de la qualité exceptionnelle de nos parcs nationaux, de la protection écologique, de l'importance et de l'intégrité de ces parcs, les générations futures de Canadiens voudront sûrement s'en occuper pour préserver leurs caractéristiques uniques, que ces parcs se trouvent dans des parties ou près de parties très peuplées du pays ou dans des régions isolées du Canada.

Nous disposons d'un réseau d'une beauté unique. Il me semble que le débat sur le projet de loi C-28 permet une intervention de la sorte de façon à porter ces considérations à l'attention de la Chambre.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie les propos du député de Davenport sur l'environnement et les parcs. Nous savons que cette passion, chez lui, ne date pas d'hier.

Au sujet du parc national Pacific-Rim, permettez-moi de dire brièvement que les responsables ont véritablement traité avec diligence l'intégrité écologique, l'aménagement de terrain et de routes, le logement, l'emplacement et le drainage du terrain. Tout cela a été accompli après consultation d'études approfondies et de relevés cartographiques détaillés.

Je tiens à souligner le travail du député. Il a réellement défendu la cause de l'environnement depuis mon arrivée, et même bien avant. Je ne sais pas trop depuis combien de temps il préside le Comité de l'environnement, mais il défend les questions environnementales à la Chambre depuis des années. Nous croyons comprendre que le député ne se représentera pas aux prochaines élections. Je tiens à souligner son apport à la Chambre sur les questions environnementales, et à titre de président du comité.

Je suis convaincu que tous les députés, de tous les partis, reconnaissent la valeur de sa participation non seulement aux débats à la Chambre, mais aussi à la nature de la Chambre. J'ose affirmer que sa présence nous manquera. J'ai la certitude qu'il trouvera le moyen de faire sentir sa présence. Comme l'a mentionné un autre député, son fantôme viendra peut-être nous hanter, mais je suis certain qu'il saura, d'une manière ou d'une autre, influencer le cours de nos travaux, surtout en ce qui concerne l'environnement.

Nous félicitons le député de son travail inlassable dans ce domaine.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

• (1330)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 27 février, de la motion: Que le projet de loi C-393, Loi modifiant le Code criminel (introduction par effraction), soit maintenant lu une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Ken Epp (Elk Island, PCC): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui à la Chambre pour appuyer le projet de loi de mon collègue de Calgary concernant une question fort importante, à savoir l'invasion de domicile, l'introduction par effraction dans les endroits où les gens habitent.

Je ne puis m'empêcher, en guise d'introduction, de dire tout simplement à quel point je suis envieux du député et, en réalité, de tous les autres députés qui ont réussi au cours des dix dernières années à proposer des projets de loi d'initiative parlementaire, à les soumettre au débat et, dans certains cas, à aboutir à ce qu'ils fassent l'objet d'un vote en cette Chambre.

Sans vouloir être pleurnichard, je vous dirai que depuis dix ans et demi, aucun de mes projets n'a jamais été tiré au sort. La chose me semble terriblement injuste, du fait que mes projets d'initiative parlementaire sont bien approfondis, sont d'une grande qualité et correspondent de près aux besoins des Canadiens.

Il y en a un, par exemple, qui concerne la normalisation de l'expression de la date. Que signifient deux, trois, quatre au juste? Est-ce le quatre mars 2002, ou autre chose? L'un de mes projets de loi visait ainsi la normalisation, tout au moins à des fins d'ordre juridique, de l'expression numérique de la date, de manière notamment à uniformiser la pratique au Canada en la matière. Malheureusement, le sort n'a pas voulu que l'on en débattenne en Chambre.

J'ai un autre excellent projet de loi sur l'assurance-emploi, qui propose que les étudiants n'auraient pas à verser de primes pour une police d'assurance dont ils n'auront jamais l'occasion de profiter de la garantie. Or mon projet de loi n'a jamais été choisi lors du tirage au sort et n'a donc pas pu être débattu à la Chambre.

J'ai aussi un autre projet de loi sur l'impôt foncier. Nous savons que nous sommes surtaxés dans notre pays. Les familles ont du mal à joindre les deux bouts. Or mon excellent projet de loi d'initiative parlementaire, visant à exempter le montant de l'impôt foncier de l'impôt sur le revenu en application du principe selon lequel les Canadiens ne devraient pas payer d'impôt sur l'argent qu'ils gagnent dans le seul but de payer de l'impôt, n'a jamais pu être débattu.

Je siége à la Chambre depuis dix ans et demi et je m'attends à être réélu. Cependant, au cas où la situation changerait, ce serait ma dernière occasion d'évoquer mes projets de loi d'initiative parlementaire, dont je n'ai jamais pu parler un tant soit peu ici. Alors, c'est fait. Je remercie tous les députés pour la sympathie qu'ils m'ont témoignée.

Ayant pris deux minutes de ce projet de loi pour promouvoir mes propres projets de loi, je me serai au moins vidé le cœur.

Initiatives parlementaires

Ce projet de loi est très important. Pour une raison ou une autre, notre société perd de plus en plus le sens de l'éthique et de la morale. Il est maintenant à la mode de nos jours, même dans les hautes sphères gouvernementales malheureusement, de nous emparer de choses qui ne nous appartiennent pas.

Je me rappelle le moment où j'ai entrepris de rédiger le manuel de notre école chrétienne privée, que je dirigeais alors. Je me souviens que nous avions prévu une petite section, empruntée ailleurs, suivant laquelle les élèves ne devaient pas apporter à l'école des objets de valeur, afin que personne ne soit tenté de les voler. En écrivant cette recommandation, je n'ai pu résister à la tentation d'ajouter le commentaire suivant: «Même si les élèves ne devraient pas apporter à l'école des objets de valeur, nous nous attendons néanmoins à ce que nos élèves ne s'emparent pas de choses qui ne leur appartiennent pas.» Voir des biens précieux ne nous autorise pas à nous en emparer.

Je me souviens que, gamin, ma mère m'avait appris une leçon très importante. C'était dans une autre langue, alors il est inutile que je rapporte textuellement ses propos. Mais son message se traduisait ainsi: «Tu ne dois même pas voler un dé à coudre.»

J'imagine que bien des gens ici ne savent pas ce qu'est un dé. C'était un petit objet, habituellement fait de métal à l'époque, qu'une couturière plaçait au bout de son doigt pour prévenir toute blessure si l'aiguille glissait. Voilà ce qu'était un dé; un petit objet presque sans valeur. Pourtant, ma mère nous disait toujours «il ne faut pas voler, même pas un dé».

Je me souviens aussi que, lorsque j'étais enfant, la porte de notre maison, dans les prairies en Saskatchewan, n'était jamais verrouillée. Je ne me souviens même pas s'il y avait un loquet sur la porte. Je me souviens que mon père demandait parfois pourquoi il aurait fallu verrouiller la porte. Il disait que, en notre absence, quelqu'un pourrait passer près de chez nous et avoir besoin d'utiliser le téléphone.

● (1335)

Voilà le genre de confiance qui régnait entre nous dans la campagne de la Saskatchewan à l'époque où j'ai grandi. On apprenait, par l'enseignement et l'exemple, à la maison, à l'école et à l'église, qu'on ne devait pas prendre ce qui ne nous appartenait pas. Ça ne se faisait pas, tout simplement.

Quel contraste avec les agissements du présent gouvernement. Ce qu'il fait est méprisable. Dans ma région, une journaliste m'a demandé si je déplorais ce qui se passe ici car, selon elle, nous avons maintenant une bonne chance de former le prochain gouvernement. Il est certain que les Canadiens vont punir ces libéraux qui se sont accaparés de sommes importantes, qui ont détourné des fonds et les ont consacrés à des fins non prévues, a-t-elle déclaré, sauf qu'elle a employé des termes beaucoup plus crus pour dire ces choses. J'ai édulcoré son langage pour qu'il soit parlementaire.

Je lui ai répondu qu'en réalité, cela me chagrinerait énormément. Je suis très triste que ce genre de choses puissent se produire dans notre gouvernement. D'où les gens tirent-ils l'idée qu'ils peuvent dépenser comme bon leur semble l'argent des contribuables qui leur est confié en fiducie? Qu'est-ce qui leur fait croire qu'ils peuvent s'en servir à des fins personnelles, avec ou sans raison valable, et parfois même sans rendre aucun compte? Cela ne devrait jamais nous passer par l'esprit et encore moins se produire.

Toutefois, je m'écarte du sujet ici. Nous parlons d'un projet de loi qui précise qu'on devrait punir plus sévèrement les gens qui entrent par effraction dans des résidences privées pour voler. Bien sûr, l'une des principales raisons qui justifient cela, c'est que l'invasion de

l'espace personnel d'une personne constitue une infraction contre la personne elle-même.

Je me suis entretenu avec bon nombre de personnes qui ont été victimes d'un tel crime. Tous ces gens m'ont dit que le vol d'un téléviseur ou de tout autre bien ne les préoccupait pas réellement parce qu'il est facile de les remplacer. En fait, les compagnies d'assurances remboursent toutes ces dépenses, moyennant une déduction.

Ce qui préoccupe surtout les gens, c'est le fait qu'on ait violé leur espace vital. Notre résidence est un endroit bien particulier, un endroit qui abrite notre vie privée et celle de notre famille, et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit envahie par un étranger dont les motifs sont généralement assez noirs.

Je n'oublierai jamais ce qui est arrivé à Barb Danelesko, d'Edmonton. Cette histoire remonte à quelque sept ou huit ans. Trois jeunes délinquants sont entrés par effraction dans sa maison. Elle a cru que c'était le chien qui demandait à sortir, comme le font parfois les chiens au milieu de la nuit. Son mari et ses enfants dormaient à l'étage quand elle est descendue pour faire sortir le chien, ou du moins c'est ce qu'elle croyait. Malheureusement, ces trois jeunes malfaiteurs l'ont assassinée en se servant d'un couteau qu'ils avaient pris dans la cuisine, étant donné qu'elle les a pris sur le fait. Ils étaient entrés pour voler. C'étaient de jeunes délinquants. Leurs noms n'ont même pas été divulgués. Je crois qu'ils ont même fini de purger leur sentence. Ils s'en sont tirés à bon compte. C'est le genre de choses qui peuvent se produire.

Ce projet de loi a pour objectif fondamental de dissuader l'introduction par effraction dans les maisons. Le texte prévoit un emprisonnement minimal de deux ans dans le cas de quiconque est déclaré coupable d'une deuxième infraction ou d'une infraction subséquente.

Nous les laissons encore échapper à la première infraction. Donc, laissons les libéraux voter en faveur de ce projet de loi, car ce sont toujours eux qui veulent être indulgents face au crime. On fait preuve d'indulgence à la première infraction, mais on espère que cela servira de leçon à la personne déclarée coupable et qu'elle ne récidivera pas. Si les contrevenants ne tirent pas de leçons et qu'ils récidivent, en commettant par là même l'infraction subséquente ou la deuxième infraction, ils se verront imposer la peine minimale de deux ans.

● (1340)

Cette mesure agira de deux façons. D'abord, elle servira d'élément dissuasif. Ensuite, elle empêchera un contrevenant de répéter son geste pendant au moins deux ans.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, d'entrée de jeu, je voudrais rappeler à mon collègue qui vient de prendre la parole qu'une autre personne originaire des Prairies se rappelle du temps où il était interdit de verrouiller les portes des églises ou des écoles de campagne car en temps de blizzard et de tempête des gens devaient pouvoir y entrer pour se réfugier. Les choses ont changé.

Nous ne trouverons aucun corps policier au Canada, pas même la GRC, qui n'appuiera pas le projet de loi. Aucun.

Initiatives parlementaires

Permettez-moi d'expliquer rapidement aux députés ce qui se passe. Dans les régions rurales d'où je viens, les introductions par effraction sont maintenant si fréquentes que lorsque la GRC est appelée, elle répond: «Désolé, nous ne pouvons pas nous rendre, car nous avons trois jours de retard dans les dossiers d'introduction par effraction.» Voilà, c'est la réalité.

D'autres conséquences s'en suivent. Certaines compagnies d'assurances demandent maintenant: Votre propriété était-elle protégée adéquatement? Avez-vous les serrures et les avertisseurs nécessaires? Je ne sais pas. Les assureurs répondent alors: «Vous avez sûrement été négligent, car ce n'est pas la première fois qu'on entre chez vous.» Encore une fois, c'est la victime qui doit porter la responsabilité. Encore une fois, c'est la victime qui doit payer pour tout.

Au Canada, nous n'aidons pas le moins des jeunes, à moins d'avoir un projet de loi comme celui-ci. Cela ne les arrêtera pas. J'ai un neveu et beaucoup de bons amis policiers qui appréhendent jusqu'à cinq fois une même personne pour introduction par effraction.

A Regina et dans d'autres villes, nous employons un autre terme, à savoir «invasion de domicile». Cela se produit tous les soirs. Des groupes de trois ou quatre personnes se rassemblent et se rendent dans le foyer de quelqu'un. Le problème, ce n'est pas tellement ce dont ils s'emparent; ce sont les dommages collatéraux. Des gens déménagent dans un autre secteur. La valeur de leur maison diminue. Ils perdent des milliers de dollars parce que la même bande qui a déjà fait de la prison pour introduction par effraction se déplace également. C'est de l'invasion de domicile.

Si seulement ces jeunes pouvaient respecter la loi, si seulement ils étaient forcés de la connaître et si seulement le système judiciaire appliquait ce projet de loi. Qu'avons-nous donc à perdre? Qu'est-ce que la société a à perdre en adoptant le projet de loi d'initiative parlementaire de mon collègue? Que pourrait ainsi perdre la société? La société n'a vraiment rien à perdre et a tout à gagner.

J'exhorte le gouvernement à cesser de tergiverser sur ces questions, à adopter le projet de loi et à montrer aux Canadiens une fois pour toutes qu'il peut adopter un projet de loi présenté par le vilain parti de ce côté qui, comme le prétend le gouvernement, veut s'attaquer au crime avec fermeté. Que le gouvernement s'attaque donc au crime avec fermeté et qu'il rétablisse la loi et l'ordre dans ce pays en ce qui concerne les introductions par effraction.

Le vice-président: Comme aucun autre député ne désire intervenir, je donne maintenant la parole au député qui est l'auteur de la motion pour l'exercice d'un droit de réponse d'un maximum de cinq minutes.

M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC): Monsieur le Président, je voudrais d'abord souhaiter une bonne retraite au député qui vient

de parler. Ce fut un honneur pour moi que de travailler avec lui depuis mon arrivée au Parlement il y a sept ans. Je tiens à remercier le député et sa femme de ce qu'ils ont fait pour les Canadiens.

Quand j'ai présenté mon projet de loi, j'ai été surpris du soutien que m'ont accordé les citoyens, le gouvernement provincial et les forces policières de tout le pays. J'ai donné nombre d'entrevues à la radio et à la télévision d'un bout à l'autre du pays pour parler du projet de loi C-393 et de son importance.

Le chef de police de Toronto a résumé tout le débat sur la question de savoir pourquoi le projet de loi est nécessaire et important quand il a dit:

Les peines dissuasives comme celle que vous avez proposée sont absolument nécessaires si nous voulons atteindre un jour l'objectif du principe des peines réelles. Trop souvent, l'introduction par effraction est considérée comme un crime contre la propriété sans victime. En fait, c'est une violation très grave et très traumatisante du sentiment de sécurité d'un citoyen.

Cette déclaration a été faite par le chef de police de la plus grande ville du Canada.

Je ne doute pas que si les députés ministériels retournaient dans leur circonscription et s'ils parlaient à leurs électeurs, ceux-ci leur diraient d'appuyer le projet de loi C-393. J'espère que lorsque le projet de loi sera mis aux voix, les gens sauront quels députés d'en face n'ont pas pris la question au sérieux en votant contre le projet de loi. J'ai hâte que le projet de loi soit mis aux voix.

• (1345)

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est reporté au mercredi 5 mai, juste avant le début de la période réservée aux initiatives parlementaires.

[Français]

Comme il est 13 h 47, la Chambre s'ajourne jusqu'à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 47.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. BOB KILGER

Le vice-président des comités pléniers

M. RÉGINALD BÉLAIR

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

MME BETTY HINTON

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. BILL BLAIKIE

M. BOB KILGER

M. DALE JOHNSTON

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. MAURIL BÉLANGER

L'HON. JACQUES SAADA

M. JOHN REYNOLDS

MME JUDI LONGFIELD

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Troisième session, Trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	Ind.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Bakopanos, L'hon. Eleni	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	London-Ouest	Ontario	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Québec	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélair, Réginald, vice-président des comités pléniers	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, L'hon. Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Brisson, L'hon. Scott, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis)	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	PCC
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	PCC
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Ind.
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Castonguay, Jeannot	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, L'hon. Yvon, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	PCC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup —Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Dhaliwal, L'hon. Herb	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	PCC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, L'hon. Georges, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du premier ministre (sciences et petites entreprises)	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	PCC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Développement social	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John, Secrétaire parlementaire du premier ministre (villes)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	PCC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	PCC
Groseclose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	PCC
Harvard, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Charleswood St. James—Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, L'hon. André, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, L'hon. Grant, chef de l'opposition	Macleod	Alberta	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Hinton, Betty, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	PCC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Québec	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Jordan, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Keyes, L'hon. Stan, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	Lib.
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PCC
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Bramalea—Gore—Malton— Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, L'hon. Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Ind.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John, ministre des Anciens Combattants	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	PCC
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock— Langley	Colombie-Britannique	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, ministre d'État (Institutions financières)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers)	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Pratt, L'hon. David, ministre de la Défense nationale	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, L'hon. David, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	PCC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	Ontario	PCC
Scherrer, L'hon. Hélène, ministre du Patrimoine canadien	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre d'État (Infrastructure)	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
Speller, L'hon. Bob, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	Ind.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires autochtones)	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, ministre des Transports	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ ind.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PCC
Whelan, L'hon. Susan	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	PCC
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	PCC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
VACANCE	Ottawa Centre	Ontario	
VACANCE	Etobicoke	Ontario	
VACANCE	Saint-Maurice	Québec	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Troisième session, Trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (26)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Lakeland	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Athabasca	PCC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	PCC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hill, L'hon. Grant, chef de l'opposition	Macleod	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	St. Albert	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	PCC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	PCC
Cummins, John	Delta—South Richmond	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dhaliwal, L'hon. Herb	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	PCC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	PCC
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	PCC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	PCC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	PCC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Ind.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	PCC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	PCC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	PCC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast	PCC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	PCC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	PCC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	PCC
White, Randy	Langley—Abbotsford	PCC
White, Ted	North Vancouver	PCC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Hillsborough	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, L'hon. Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PCC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre d'État (Infrastructure)	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Wayne, Elsie	Saint John	PCC
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, L'hon. Scott, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis)	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PCC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PCC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert	Ouest Nova	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (103)		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald, vice-président des comités plénières	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	PCC
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor	Thornhill	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du premier ministre (sciences et petites entreprises)	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Samia—Lambton	Lib.
Godfrey, L'hon. John, Secrétaire parlementaire du premier ministre (villes)	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)	Mississauga-Est	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, L'hon. Stan, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre des Anciens Combattants	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Parry Sound—Muskoka	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers)	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, L'hon. David, ministre de la Défense nationale	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	PCC
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, L'hon. Bob, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires autochtones)	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, ministre des Transports	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
VACANCE	Ottawa CentreOntario	
VACANCE	EtobicokeOntario	
QUÉBEC (75)		
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Ind.
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni	Ahuntsic	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Lib.
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Ind.
Cauchon, L'hon. Martin	Outremont	Lib.
Charbonneau, L'hon. Yvon, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, L'hon. Georges, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Développement social	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, L'hon. André, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, L'hon. Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	BQ
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny— L'Islet	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, ministre d'État (Institutions financières)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, L'hon. David, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, L'hon. Jacques, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, L'hon. Hélène, ministre du Patrimoine canadien	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.
VACANCE	Saint-MauriceQuébec	
SASKATCHEWAN (14)		
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Ind.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne	Blackstrap	PCC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)		
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PCC
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PCC
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Lib.
O'Brien, Lawrence	Labrador	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Lib.
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 30 avril 2004 — 3^e Session, 37^e Législature)

AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

Président: Guy St-Julien

Vice-présidents: Nancy Karetak-Lindell
Maurice Vellacott

Larry Bagnell	Stan Dromisky	Rick Laliberte	Lawrence O'Brien	(16)
Serge Cardin	John Duncan	Yvan Loubier	Chuck Strahl	
Brenda Chamberlain	André Harvey	Pat Martin	Andrew Telegdi	
David Chatters				

Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Pauline Picard
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Dale Johnston	James Rajotte
Rob Anders	Reed Elley	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Ken Epp	Jason Kenney	John Reynolds
Gérard Asselin	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Gerry Ritz
Claude Bachand	Paul Forseth	James Lunney	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Ghislain Fournier	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Richard Marceau	Werner Schmidt
Leon Benoit	Yvon Godin	Inky Mark	Carol Skelton
Stéphane Bergeron	Peter Goldring	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bernard Bigras	Jim Gouk	Grant McNally	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Val Meredith	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Deborah Grey	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Anita Neville	Elsie Wayne
Rick Casson	Loyola Hearn	Lorne Nystrom	Randy White
Joe Comartin	Grant Hill	Deepak Obhrai	Ted White
Paul Crête	Jay Hill	Brian Pallister	John Williams
John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Lynne Yelich
Stockwell Day	Betty Hinton	Gilles-A. Perron	

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Bernard Patry

Vice-présidents: Stockwell Day
Diane Marleau

Stéphane Bergeron	Brian Fitzpatrick	Dan McTeague	Karen Redman	(18)
Scott Brison	Francine Lalonde	Deepak Obhrai	Raymond Simard	
Bill Casey	Paul Harold Macklin	Charlie Penson	Bryon Wilfert	
Art Eggleton	Alexa McDonough	Beth Phinney		

Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Jason Kenney	Scott Reid
Diane Ablonczy	Norman Doyle	David Kilgour	John Reynolds
Rob Anders	John Duncan	Yvan Loubier	Gerry Ritz
David Anderson	Reed Elley	Gary Lunn	Svend Robinson
Sarkis Assadourian	Ken Epp	James Lunney	Yves Rocheleau
Claude Bachand	Mark Eyking	Peter MacKay	Benoît Sauvageau
Roy Bailey	Paul Forseth	John Maloney	Gary Schellenberger
Eleni Bakopanos	Cheryl Gallant	Inky Mark	Werner Schmidt
Rex Barnes	Peter Goldring	Keith Martin	Carol Skelton
Colleen Beaumier	Jim Gouk	Pat Martin	Monte Solberg
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Brian Masse	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Deborah Grey	Philip Mayfield	Darrel Stinson
Bill Blaikie	Art Hanger	Grant McNally	Chuck Strahl
Rick Borotsik	Stephen Harper	Val Meredith	Greg Thompson
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Rob Merrifield	Myron Thompson
Sarmite Bulte	John Harvard	Bob Mills	Vic Toews
Andy Burton	Loyola Hearn	James Moore	Maurice Vellacott
Chuck Cadman	Grant Hill	Anita Neville	Elsie Wayne
John Cannis	Jay Hill	Lorne Nystrom	Susan Whelan
Rick Casson	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Randy White
Martin Cauchon	Betty Hinton	Pierre Paquette	Ted White
David Chatters	Rahim Jaffer	Pauline Picard	John Williams
Joe Clark	Dale Johnston	James Rajotte	Lynne Yelich
Paul Crête	Gerald Keddy		

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président:

Vice-président:

Stéphane Bergeron	John Cannis	Mark Eyking	Charlie Penson	(9)
Bill Blaikie	Bill Casey	John Harvard	Susan Whelan	
Sarmite Bulte				

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président: David Kilgour

Vice-président: Stockwell Day

Eleni Bakopanos	Martin Cauchon	Deepak Obhrai	Yves Rocheleau	(9)
Colleen Beaumier	Keith Martin	Svend Robinson		

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président: Paul Steckle

Vice-présidents: Gerry Ritz
Rose-Marie Ur

Gilbert Barrette
Rick Borotsik
Wayne Easter
Ken Epp

Mark Eyking
Georges Farrah
Marcel Gagnon

Howard Hilstrom
David Kilgour
Larry McCormick

John O'Reilly
Louis Plamondon
Dick Proctor

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Norman Doyle
John Duncan

Claude Duplain
Reed Elley
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Mario Laframboise
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
John Maloney
Inky Mark
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Gilles-A. Perron
Pauline Picard
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Jean-Yves Roy
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Sarkis Assadourian

Vice-présidents: Madeleine Dalphond-Guiral
Raymonde Folco

Diane Ablonczy
Colleen Beaumier
Sheila Copps
Hedy Fry

Art Hanger
Sophia Leung
Steve Mahoney

Inky Mark
Pat Martin
Grant McNally

Yves Rocheleau
Andrew Telegdi
Byron Wilfert

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Bernard Bigras
Bill Blaikie
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Comartin
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Francine Lalonde
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Brian Masse
Philip Mayfield
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

COMPTES PUBLICS

Président: John Williams

Vice-présidents: Marlene Jennings
Beth Phinney

Odina Desrochers	Joe Jordan	Val Meredith	Robert Thibault	(17)
Paul Forseth	Walt Lastewka	Dennis Mills	Alan Tonks	
Roger Gaudet	Dominic LeBlanc	Shawn Murphy	Judy Wasylycia-Leis	
Peter Goldring	Philip Mayfield			

Membres associés

Jim Abbott	Norman Doyle	Gerald Keddy	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	John Duncan	Jason Kenney	Benoît Sauvageau
Rob Anders	Reed Elley	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Ken Epp	James Lunney	Werner Schmidt
Roy Bailey	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Alex Shepherd
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Inky Mark	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Pat Martin	Monte Solberg
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Grant McNally	Kevin Sorenson
Garry Breitreuz	Deborah Grey	Rob Merrifield	Darrel Stinson
John Bryden	Art Hanger	Bob Mills	Peter Stoffer
Andy Burton	Stephen Harper	James Moore	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Richard Harris	Anita Neville	Greg Thompson
Serge Cardin	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Myron Thompson
Bill Casey	Grant Hill	Brian Pallister	Vic Toews
Rick Casson	Jay Hill	Charlie Penson	Maurice Vellacott
David Chatters	Howard Hilstrom	Gilles-A. Perron	Elsie Wayne
John Cummins	Betty Hinton	James Rajotte	Randy White
Stockwell Day	Rahim Jaffer	Scott Reid	Ted White
Bev Desjarlais	Dale Johnston	John Reynolds	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DE LA PROTECTION DES TÉMOINS ET DES TÉMOIGNAGES

Président:

Vice-président:

Odina Desrochers	Marlene Jennings	Judy Wasylycia-Leis	John Williams	(4)
------------------	------------------	---------------------	---------------	-----

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: Pat O'Brien

Vice-présidents: Jay Hill
Janko Peric

Rob Anders	Murray Calder	Lawrence O'Brien	David Price	(16)
Claude Bachand	Rick Casson	John O'Reilly	Jane Stewart	
Robert Bertrand	Cheryl Gallant	Louis Plamondon	Bob Wood	
Bill Blaikie				

Membres associés

Jim Abbott	Jim Gouk	John Maloney	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Gurmant Grewal	Inky Mark	Svend Robinson
David Anderson	Deborah Grey	Keith Martin	Gary Schellenberger
Roy Bailey	Monique Guay	Pat Martin	Werner Schmidt
Rex Barnes	Art Hanger	Philip Mayfield	Carol Skelton
Leon Benoit	Stephen Harper	Alexa McDonough	Monte Solberg
Stéphane Bergeron	Richard Harris	Grant McNally	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Loyola Hearn	Val Meredith	Darrel Stinson
Garry Breitreuz	Grant Hill	Rob Merrifield	Peter Stoffer
Andy Burton	Howard Hilstrom	Bob Mills	Chuck Strahl
Chuck Cadman	Betty Hinton	James Moore	Greg Thompson
Bill Casey	Rahim Jaffer	Anita Neville	Myron Thompson
David Chatters	Dale Johnston	Deepak Obhrai	Vic Toews
John Cummins	Gerald Keddy	Brian Pallister	Rose-Marie Ur
Stockwell Day	Jason Kenney	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Norman Doyle	Francine Lalonde	Joe Peschisolido	Elsie Wayne
John Duncan	Sophia Leung	Pauline Picard	Randy White
Reed Elley	Wendy Lill	Carmen Provenzano	Ted White
Ken Epp	Yvan Loubier	James Rajotte	Bryon Wilfert
Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Scott Reid	John Williams
Paul Forseth	James Lunney	John Reynolds	Lynne Yelich
Peter Goldring	Peter MacKay		

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Bob Wood

Vice-président:

Claude Bachand	Murray Calder	John O'Reilly	Rose-Marie Ur	(9)
Bill Blaikie	Rick Casson	Carmen Provenzano	Elsie Wayne	

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président: Judi Longfield

Vice-présidents: Eugène Bellemare
Brian Pallister

Peter Adams	Libby Davies	Tony Ianno	Carol Skelton	(18)
Eleni Bakopanos	Reed Elley	Gary Lunn	Yolande Thibeault	
Paul Bonwick	John Finlay	Larry McCormick	Suzanne Tremblay	
Jeannot Castonguay	Monique Guay	Grant McNally		

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Dale Johnston	Scott Reid
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Nancy Karetak-Lindell	John Reynolds
Rob Anders	Christiane Gagnon	Gerald Keddy	Gerry Ritz
David Anderson	Marcel Gagnon	Jason Kenney	Jean-Yves Roy
Roy Bailey	Sébastien Gagnon	Wendy Lill	Gary Schellenberger
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Yvan Loubier	Werner Schmidt
Leon Benoit	Jocelyne Girard-Bujold	James Lunney	Monte Solberg
Rick Borotsik	Yvon Godin	Peter MacKay	Kevin Sorenson
Diane Bourgeois	Peter Goldring	Inky Mark	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Pat Martin	Chuck Strahl
Andy Burton	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Greg Thompson
Chuck Cadman	Deborah Grey	Réal Ménard	Myron Thompson
Bill Casey	Art Hanger	Val Meredith	Tony Tirabassi
Rick Casson	Stephen Harper	Rob Merrifield	Vic Toews
David Chatters	Richard Harris	Bob Mills	Alan Tonks
Paul Crête	Loyola Hearn	James Moore	Maurice Vellacott
John Cummins	John Herron	Anita Neville	Judy Wasylcyia-Leis
Madeleine Dalphond-Guiral	Grant Hill	Deepak Obhrai	Elsie Wayne
Stockwell Day	Jay Hill	Charlie Penson	Randy White
Bev Desjarlais	Howard Hilstrom	Pauline Picard	Ted White
Norman Doyle	Betty Hinton	Dick Proctor	John Williams
John Duncan	Ovid Jackson	James Rajotte	Lynne Yelich
Ken Epp	Rahim Jaffer		

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Charles Caccia

Vice-présidents: Bob Mills
Paul Szabo

Roy Bailey
Rex Barnes
Bernard Bigras
David Chatters

Joe Comartin
Stéphane Dion
Sébastien Gagnon

John Godfrey
Charles Hubbard
Serge Marcil

Diane Marleau
Anita Neville
Julian Reed

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy

Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
John Maloney
Inky Mark
Pat Martin
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Gerry Ritz
Svend Robinson
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES**Président:** Roy Cullen**Vice-présidents:** Nick Discepola
Monte Solberg

Rodger Cuzner	Sophia Leung	Pierre Paquette	Alex Shepherd	(18)
Odina Desrochers	John McKay	Gary Pillitteri	Robert Thibault	
Richard Harris	Maria Minna	John Reynolds	Judy Wasylycia-Leis	
Rahim Jaffer	Massimo Pacetti	Werner Schmidt		

Membres associés

Jim Abbott	Reed Elley	Dale Johnston	Charlie Penson
Diane Ablonczy	Ken Epp	Gerald Keddy	Gilles-A. Perron
Rob Anders	Brian Fitzpatrick	Jason Kenney	Pauline Picard
David Anderson	Paul Forseth	Yvan Loubier	James Rajotte
Roy Bailey	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Scott Reid
Rex Barnes	Roger Gaudet	James Lunney	Gerry Ritz
Leon Benoit	Jocelyne Girard-Bujold	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Stéphane Bergeron	Yvon Godin	Richard Marceau	Carol Skelton
Bernard Bigras	Peter Goldring	Inky Mark	Kevin Sorenson
Rick Borotsik	Jim Gouk	Pat Martin	Darrel Stinson
Garry Breitzkreuz	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Chuck Strahl
Andy Burton	Deborah Grey	Alexa McDonough	Greg Thompson
Chuck Cadman	Monique Guay	Grant McNally	Myron Thompson
Bill Casey	Art Hanger	Val Meredith	Vic Toews
Rick Casson	Stephen Harper	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
David Chatters	Loyola Hearn	Bob Mills	Elsie Wayne
John Cummins	Grant Hill	James Moore	Randy White
Stockwell Day	Jay Hill	Lorne Nystrom	Ted White
Norman Doyle	Howard Hilstrom	Deepak Obhrai	John Williams
John Duncan	Betty Hinton	Brian Pallister	Lynne Yelich

INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Président: Brent St. Denis

Vice-présidents: Marlene Jennings
James Rajotte

Gérard Binet
David Collenette
Paul Crête
Herb Dhaliwal

Joe Fontana
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold

Gurbax Malhi
Brian Masse
Grant McNally

Andy Savoy
Carol Skelton
Lyle Vanclief

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Odina Desrochers

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Mario Laframboise
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Pat Martin
Philip Mayfield
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Lorne Nystrom
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Pierre Paquette
Charlie Penson

Dick Proctor
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Président: Derek Lee

Vice-présidents: Chuck Cadman
Paddy Torsney

Sue Barnes	Paul DeVillers	Peter MacKay	Pauline Picard	(18)
Garry Breitzkreuz	Stéphane Dion	John Maloney	Kevin Sorenson	
Marlene Catterall	Robert Lanctôt	Richard Marceau	Vic Toews	
Yvon Charbonneau	Lawrence MacAulay	Lorne Nystrom		

Membres associés

Jim Abbott	Bev Desjarlais	Marlene Jennings	James Rajotte
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Dale Johnston	Scott Reid
Rob Anders	John Duncan	Gerald Keddy	John Reynolds
David Anderson	Reed Elley	Jason Kenney	Gerry Ritz
Roy Bailey	Ken Epp	Yvan Loubier	Svend Robinson
Rex Barnes	Brian Fitzpatrick	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Colleen Beaumier	Paul Forseth	James Lunney	Werner Schmidt
Leon Benoit	Cheryl Gallant	Inky Mark	Carol Skelton
Bernard Bigras	Peter Goldring	Philip Mayfield	Monte Solberg
Bill Blaikie	Jim Gouk	Alexa McDonough	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Grant McNally	Chuck Strahl
Diane Bourgeois	Deborah Grey	Réal Ménard	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Val Meredith	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Rob Merrifield	Maurice Vellacott
Rick Casson	Richard Harris	Bob Mills	Tom Wappel
David Chatters	Loyola Hearn	James Moore	Judy Wasylcia-Leis
Joe Clark	Grant Hill	Anita Neville	Elsie Wayne
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Randy White
John Cummins	Howard Hilstrom	Brian Pallister	Ted White
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Charlie Penson	John Williams
Libby Davies	Rahim Jaffer	Dick Proctor	Lynne Yelich
Stockwell Day			

SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

Président: Tom Wappel

Vice-président: Rob Anders

Marlene Catterall	Yvan Loubier	Anita Neville	Kevin Sorenson	(11)
Yvon Charbonneau	Lawrence MacAulay	Lorne Nystrom	Vic Toews	
Paul DeVillers				

LANGUES OFFICIELLES

Président: Don Boudria

Vice-présidents: Yvon Godin
Raymond Simard

Eugène Bellemare	Rahim Jaffer	James Lunney	Benôit Sauvageau	(16)
Roy Cullen	Christian Jobin	Marcel Proulx	Benôit Serré	
Claude Drouin	Jason Kenney	Scott Reid	Yolande Thibeault	
Christiane Gagnon				

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Gerald Keddy	John Reynolds
Diane Ablonczy	Reed Elley	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rob Anders	Ken Epp	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Carol Skelton
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Keith Martin	Monte Solberg
Leon Benoit	Peter Goldring	Philip Mayfield	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Grant McNally	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Gurmant Grewal	Val Meredith	Chuck Strahl
Garry Breitreuz	Deborah Grey	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Lorne Nystrom	Suzanne Tremblay
Rick Casson	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	Grant Hill	Brian Pallister	Elsie Wayne
Joe Comartin	Jay Hill	Charlie Penson	Randy White
John Cummins	Howard Hilstrom	Pauline Picard	Ted White
Stockwell Day	Betty Hinton	Louis Plamondon	John Williams
Norman Doyle	Dale Johnston	James Rajotte	Lynne Yelich

LIAISON

Président: Judi Longfield

Vice-président: Tom Wappel

Peter Adams	Sarmite Bulte	Derek Lee	Brent St. Denis	(20)
Sarkis Assadourian	Charles Caccia	Pat O'Brien	Paul Steckle	
Raymond Bonin	Roy Cullen	Bernard Patry	Paul Szabo	
Don Boudria	Stan Dromisky	Guy St-Julien	John Williams	
Bonnie Brown	Gurmant Grewal			

Membres associés

Gilbert Barrette	Norman Doyle	Diane Marleau	James Rajotte
Eugène Bellemare	Raymonde Folco	Bill Matthews	Gerry Ritz
Chuck Cadman	Paul Forseth	Rob Merrifield	Gary Schellenberger
John Cannis	Yvon Godin	Bob Mills	Raymond Simard
Jeannot Castonguay	Jay Hill	James Moore	Monte Solberg
John Cummins	Marlene Jennings	Brian Pallister	Chuck Strahl
Madeleine Dalphond-Guiral	Nancy Karetak-Lindell	Janko Peric	Paddy Torsney
Stockwell Day	Robert Lanctôt	Beth Phinney	Rose-Marie Ur
Nick Discepola	Paul Harold Macklin	Marcel Proulx	Maurice Vellacott

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Judi Longfield	Vice-président:	Bonnie Brown
Roy Cullen Pat O'Brien	Bernard Patry	Tom Wappel	John Williams

(7)

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:	Paul Szabo	Vice-présidents:	Paul Forseth Robert Lanctôt
Carole-Marie Allard Leon Benoit Brenda Chamberlain Roger Gaudet	Joe Jordan Walt Lastewka Pat Martin	Anita Neville Gilles-A. Perron Alex Shepherd	Tony Tirabassi Ted White Lynne Yelich

(16)

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Rahim Jaffer	Dick Proctor
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Dale Johnston	James Rajotte
Rob Anders	Christiane Gagnon	Gerald Keddy	Scott Reid
David Anderson	Cheryl Gallant	Jason Kenney	John Reynolds
Roy Bailey	Jocelyne Girard-Bujold	Gary Lunn	Gerry Ritz
Rex Barnes	Yvon Godin	James Lunney	Gary Schellenberger
Rick Borotsik	Peter Goldring	Peter MacKay	Werner Schmidt
Garry Breitzkreuz	Jim Gouk	Inky Mark	Carol Skelton
Andy Burton	Gurmant Grewal	Philip Mayfield	Monte Solberg
Chuck Cadman	Deborah Grey	Grant McNally	Kevin Sorenson
Bill Casey	Monique Guay	Réal Ménard	Darrel Stinson
Rick Casson	Art Hanger	Val Meredith	Chuck Strahl
David Chatters	Stephen Harper	Rob Merrifield	Greg Thompson
Paul Crête	Richard Harris	Bob Mills	Myron Thompson
John Cummins	Loyola Hearn	James Moore	Vic Toews
Stockwell Day	Grant Hill	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
Odina Desrochers	Jay Hill	Brian Pallister	Elsie Wayne
Norman Doyle	Howard Hilstrom	Pierre Paquette	Randy White
John Duncan	Betty Hinton	Charlie Penson	John Williams
Reed Elley			

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Sarmite Bulte

Vice-présidents: Jeannot Castonguay
Gary Schellenberger

Jim Abbott
Carole-Marie Allard
Mark Assad
Paul Bonwick

Christiane Gagnon
Gurmant Grewal
John Harvard

Nancy Karetak-Lindell
Wendy Lill
Clifford Lincoln

James Lunney
Dennis Mills
Caroline St-Hilaire

(16)

Membres associés

Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Serge Cardin
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Clark
Joe Comartin
John Cummins
Libby Davies

Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
Peter MacKay
Inky Mark
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Anita Neville
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard
Dick Proctor
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Judy Wasylcyia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: John Cummins
Bill Matthews

Andy Burton
Rodger Cuzner
Georges Farrah
Ghislain Fournier

Loyola Hearn
Shawn Murphy
Joe Peschisolido

Carmen Provenzano
Jean-Yves Roy
Gary Schellenberger

Paul Steckle
Peter Stoffer
Bob Wood

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Joe Comartin
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Marcel Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz

Svend Robinson
Yves Rocheleau
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Suzanne Tremblay
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président:	Peter Adams	Vice-présidents:	Marcel Proulx Chuck Strahl	
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Dale Johnston	Carolyn Parrish	(16)
Elinor Caplan	Michel Guimond	Judi Longfield	Benoît Sauvageau	
Claude Duplain	Loyola Hearn	Lynn Myers	Diane St-Jacques	
Roger Gallaway				

Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Jason Kenney	John Reynolds
Diane Ablonczy	Reed Elley	Gary Lunn	Gerry Ritz
Rob Anders	Ken Epp	James Lunney	Gary Schellenberger
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Carol Skelton
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Monte Solberg
Leon Benoit	Peter Goldring	Grant McNally	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Réal Ménard	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Gurmant Grewal	Val Meredith	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Deborah Grey	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paddy Torsney
Rick Casson	Grant Hill	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	Jay Hill	Brian Pallister	Elsie Wayne
John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Dick Proctor	Ted White
Libby Davies	Rahim Jaffer	James Rajotte	John Williams
Stockwell Day	Gerald Keddy	Scott Reid	Lynne Yelich
Norman Doyle			

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président:	Marcel Proulx	Vice-président:		
Claude Duplain	Lynn Myers	Benoît Sauvageau	Chuck Strahl	(6)
Yvon Godin				

SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Président:	Paddy Torsney	Vice-président:		
Yvon Godin	Michel Guimond	Marcel Proulx	Scott Reid	(5)

SANTÉ

Président: Bonnie Brown

Vice-présidents: Gilbert Barrette
Rob Merrifield

Don Boudria
Diane Bourgeois
Gerry Byrne
Deborah Grey

Ivan Grose
David Kilgour
Réal Ménard

Robert Nault
Gilbert Normand
Svend Robinson

Greg Thompson
Susan Whelan
Randy White

(16)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Bernard Bigras
Rick Borotsik
Garry Breitreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Madeleine Dalphond-Guiral
Libby Davies
Stockwell Day
Bev Desjarlais

Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer

Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
John Maloney
Inky Mark
Pat Martin
Philip Mayfield
Alexa McDonough
Grant McNally
Val Meredith
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Judy Wasylcia-Leis
Elsie Wayne
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

SREG

Président:

Vice-président: Paul Harold Macklin

Gurmant Grewal

Céline Hervieux-Payette

Pat Martin

Caroline St-Hilaire

(5)

TRANSPORTS**Président:** Raymond Bonin**Vice-présidents:** John Cannis
James MooreRex Barnes
Bernard Bigras
Bev Desjarlais
Jim GoukCharles Hubbard
Ovid Jackson
Christian JobinJim Karygiannis
Mario Laframboise
John ManleyAlan Tonks
Susan Whelan
Lynne Yelich

(16)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Roy Bailey
Leon Benoit
Bill Blaikie
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed ElleyKen Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Ghislain Fournier
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Roger Gaudet
Jocelyne Girard-Bujold
Peter Goldring
Gurmant Grewal
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim JafferDale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Yvan Loubier
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
John Maloney
Inky Mark
Philip Mayfield
Grant McNally
Réal Ménard
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard
Dick ProctorJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Stan Dromisky
Yves Morin

Vice-coprésident: Norman Doyle

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michael J. Forrestall
Noël Kinsella

Jean Lapointe
Vivienne Poy

Mark Assad
Gérard Binet
Elinor Caplan
Claude Duplain
Marcel Gagnon
Roger Gallaway
Deborah Grey

Karen Kraft Sloan
Wendy Lill
Lawrence O'Brien
Louis Plamondon
Werner Schmidt
Diane St-Jacques
Darrel Stinson

(21)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Rex Barnes
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
John Duncan

Reed Elley
Ken Epp
Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston

Gerald Keddy
Jason Kenney
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Philip Mayfield
Grant McNally
Val Meredith
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid

John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau
Gary Schellenberger
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Gurmant Grewal
Céline Hervieux-Payette

Vice-coprésident: Paul Harold Macklin

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron
Mac Harb
James Kelleher

Raymond Lavigne
Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin

Rex Barnes
Elinor Caplan
Paul DeVillers
Ken Epp
Raymonde Folco
Roger Gallaway
Peter Goldring
Michel Guimond

Derek Lee
John Manley
Pat Martin
Val Meredith
Lynn Myers
Caroline St-Hilaire
Tom Wappel

(24)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Rob Anders
David Anderson
Roy Bailey
Leon Benoit
Rick Borotsik
Garry Breitzkreuz
Andy Burton
Chuck Cadman
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
John Cummins
Stockwell Day
Norman Doyle
John Duncan
Reed Elley

Brian Fitzpatrick
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Jim Gouk
Deborah Grey
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Grant Hill
Jay Hill
Howard Hilstrom
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney

Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Inky Mark
Philip Mayfield
Grant McNally
Rob Merrifield
Bob Mills
James Moore
Deepak Obhrai
Brian Pallister
Charlie Penson
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz
Benoît Sauvageau

Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Chuck Strahl
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Maurice Vellacott
Judy Wasylycia-Leis
Elsie Wayne
Randy White
Ted White
John Williams
Lynne Yelich

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri
L'hon. Denis Coderre	président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'hon. John McCallum	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Stephen Owen	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Stan Keyes	ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)
L'hon. Bob Speller	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Joseph Volpe	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	ministre des Transports
L'hon. David Pratt	ministre de la Défense nationale
L'hon. Jacques Saada	leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Judy Sgro	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Hélène Scherrer	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Développement social
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. Andy Scott	ministre d'État (Infrastructure)
L'hon. Gar Knutson	ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)
L'hon. Denis Paradis	ministre d'État (Institutions financières)
L'hon. Jean Augustine	ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)
L'hon. Joe Comuzzi	ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Albina Guarnieri	ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Mauril Bélanger	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Scott Brison	du premier ministre (Canada-États-Unis)
L'hon. Joe Fontana	du premier ministre (sciences et petites entreprises)
L'hon. John Godfrey	du premier ministre (villes)
L'hon. Andrew Telegdi	du premier ministre (Affaires autochtones)
L'hon. Serge Marcil	du ministre de l'Environnement
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Yvon Charbonneau	de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)
L'hon. Jerry Pickard	de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers)
L'hon. Gurbax Malhi	du ministre de l'Industrie
L'hon. Gerry Byrne	du ministre de la Santé
L'hon. John Harvard	du ministre du Commerce international
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Brenda Chamberlain	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Mark Eyking	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)
L'hon. Georges Farrah	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale)
L'hon. Paul Bonwick	du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)
L'hon. Joe Jordan	du président du Conseil du Trésor
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. David Price	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Roger Gallaway	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Sue Barnes	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. André Harvey	du ministre des Ressources naturelles

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 30 avril 2004

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi d'exécution du budget de 2004

Projet de loi C-30. Étape du rapport.....	2617
M. Coderre (au nom du ministre des Finances).....	2617
Projet de loi C-30. Motion d'approbation	2617
Report du vote	2617

La Loi sur les parcs nationaux du Canada

Projet de loi C-28. Étape du rapport.....	2617
M. Anderson (Victoria).....	2617
Projet de loi C-28. Motion d'approbation.....	2617
Adoption de la motion	2617
Troisième lecture.....	2617
M. Marcil.....	2617
M. Lunney.....	2619
M. Bailey.....	2619
M. Marcil.....	2620
M. Pallister.....	2621
M. Nystrom.....	2621
M. Boudria.....	2621
M. Loubier.....	2621
M. Boudria.....	2623

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Le bois d'oeuvre

M. St-Julien.....	2624
-------------------	------

La fiscalité

M. Epp.....	2624
-------------	------

Les Forces canadiennes

M. Castonguay.....	2624
--------------------	------

La Corporation d'aménagement et de protection de la Sainte-Anne

M. Duplain.....	2625
-----------------	------

75^e anniversaire de mariage

M. Eyking.....	2625
----------------	------

La sécurité des chemins de fer

M. Pallister.....	2625
-------------------	------

Les espèces en péril

M. Caccia.....	2625
----------------	------

La Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Mme Guay.....	2625
---------------	------

Le projet de loi C-250

Mme Jennings.....	2626
-------------------	------

La circonscription de Selkirk—Interlake

M. Hilstrom.....	2626
------------------	------

Le Bloc québécois

M. Drouin (Beauce).....	2626
-------------------------	------

Cathryn Prince

Mme Lill.....	2626
---------------	------

Le développement durable

M. Marcil.....	2626
----------------	------

Le projet de loi C-250

M. Burton.....	2627
----------------	------

L'économie sociale

Mme Bakopanos.....	2627
--------------------	------

La Chambre des communes

M. Bailey.....	2627
----------------	------

L'Année de l'Acadie

M. Bergeron.....	2627
------------------	------

QUESTIONS ORALES

Les marchés publics

M. Casey.....	2628
M. Goodale.....	2628
M. Casey.....	2628
M. Goodale.....	2628
M. Casey.....	2628
M. Goodale.....	2628

Les dépenses gouvernementales

M. Hill (Prince George—Peace River).....	2628
M. Goodale.....	2628
M. Hill (Prince George—Peace River).....	2628
M. Goodale.....	2628

Le Fonds de l'unité canadienne

M. Duceppe.....	2629
M. Saada.....	2629
M. Duceppe.....	2629
M. Saada.....	2629
Mme St-Hilaire.....	2629
M. Saada.....	2629
Mme St-Hilaire.....	2629
M. Bélanger.....	2629

La défense nationale

M. Nystrom.....	2629
M. Pratt.....	2629
M. Nystrom.....	2630
M. Pratt.....	2630

Les marchés publics

Mme Ablonczy.....	2630
M. Alcock.....	2630
Mme Ablonczy.....	2630
M. Alcock.....	2630

Le projet de loi sur les dénonciateurs

M. Reid.....	2630
M. Coderre.....	2630
M. Reid.....	2630
M. Coderre.....	2631

La fonction publique

M. Laframboise.....	2631
M. Coderre.....	2631
M. Laframboise.....	2631
M. Saada.....	2631

La défense nationale	
M. Bergeron	2631
M. Pratt	2631
M. Bergeron	2631
M. Pratt	2631
Les marchés publics	
M. Hearn	2631
M. Owen (Vancouver Quadra)	2632
M. Hearn	2632
M. Owen (Vancouver Quadra)	2632
La santé	
M. Merrifield	2632
M. Goodale	2632
M. Merrifield	2632
M. Goodale	2632
La protection des dénonciateurs	
M. Drouin (Beauce)	2632
M. Coderre	2632
La santé	
Mme Lill	2632
M. Goodale	2633
Mme Lill	2633
M. Goodale	2633
L'industrie forestière	
M. Harris	2633
M. Efford (Bonavista—Trinity—Conception)	2633
M. Harris	2633
M. Efford (Bonavista—Trinity—Conception)	2633
La main-d'oeuvre	
M. Pallister	2633
M. Alcock	2633
M. Pallister	2633
M. Alcock	2634
Les Affaires étrangères	
M. Loubier	2634
M. McTeague	2634
M. Loubier	2634
M. McTeague	2634
La recherche et le sauvetage	
M. Barnes (Gander—Grand Falls)	2634
M. Pratt	2634
L'assurance-emploi	
M. Barnes (Gander—Grand Falls)	2634
Mme Bakopanos	2634
L'agriculture	
M. Duplain	2634
M. Eyking	2635
L'éthique	
M. Epp	2635
M. Saada	2635
M. Epp	2635
M. Saada	2635
L'assurance-emploi	
M. Crête	2635
Mme Bakopanos	2635

L'enquête sur l'affaire Maher Arar	
Mme Catterall	2635
M. Charbonneau	2635
Le droit d'auteur	
Mme Lill	2636
M. Bélanger	2636
La sécurité portuaire	
M. Burton	2636
M. Valeri	2636
Le Code canadien du travail	
Mme Guay	2636
M. Coderre	2636
Les affaires étrangères	
M. Boudria	2636
M. McTeague	2636
La sécurité portuaire	
M. Burton	2636
M. Valeri	2636
Le bois d'oeuvre	
M. Gagnon (Champlain)	2637
M. Owen (Vancouver Quadra)	2637

AFFAIRES COURANTES

Le Commissariat à la protection de la vie privée	
M. Alcock	2637
Décrets de nomination	
Mme Barnes (London-Ouest)	2637
Réponse du gouvernement à des pétitions	
Mme Barnes (London-Ouest)	2637
La Loi sur les pêches	
M. Coderre (au nom du ministre des Pêches et des Océans)	2637
Projet de loi C-33. Présentation et première lecture	2637
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	2637
Pétitions	
Les Forces canadiennes	
M. Hill (Prince George—Peace River)	2637
Le mariage	
M. Hill (Prince George—Peace River)	2638
Le projet de loi C-250	
M. Hill (Prince George—Peace River)	2638
Le mariage	
M. Marcil	2638
M. Lunney	2638
Recours au Règlement	
Questions orales	
M. Owen (Vancouver Quadra)	2638
M. Hill (Prince George—Peace River)	2638
Questions transformées en ordres de dépôt de documents	
Mme Barnes (London-Ouest)	2638

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi sur les parcs nationaux du Canada	
Projet de loi C-28. Troisième lecture	2639
Mme Lill	2639

M. Marcil.....	2640
M. Lunney.....	2640
M. Marcil.....	2643
M. Murphy.....	2644
M. Marcil.....	2645
M. Caccia.....	2646
M. Lunney.....	2648

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Le Code criminel

Projet de loi C-393. Deuxième lecture.....	2648
M. Epp.....	2648
M. Bailey.....	2649
M. Obhrai.....	2650
Report du vote sur la motion.....	2650

ANNEXE

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**